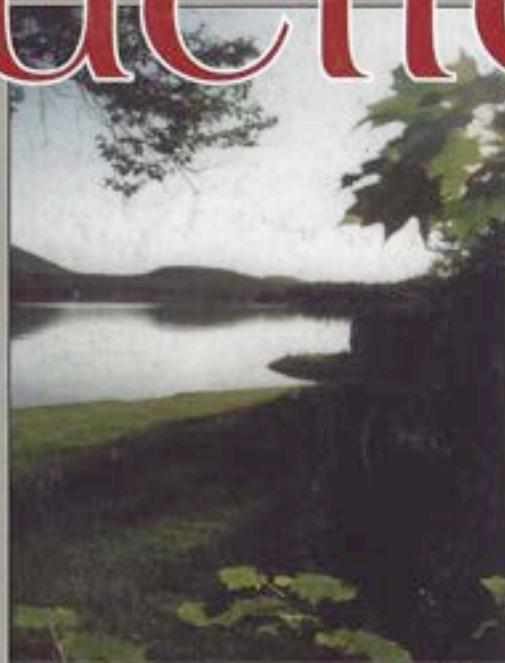
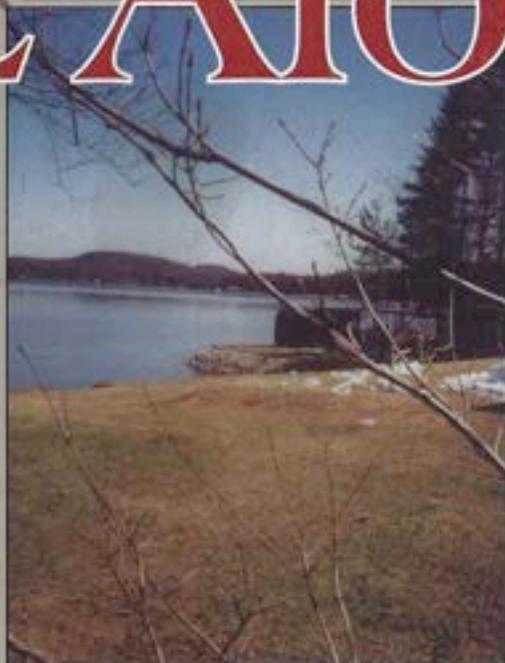


ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU *Lac Sept-Îles*

Volume *28* 2001

# L'Alouette



**Groupe**  
**pmt**  
**assurances**

ASSUREZ-VOUS EN TOUTE  
*confiance...*  
PROFITEZ DE NOS  
*54 années d'expérience*

LA POCATIÈRE • L'YSLET • MONTMAGNY • QUÉBEC • SAINT-ANSELME  
SAINT-BASILE • SAINTE-PERPÉTUE • SAINT-GERVAIS • SAINT-RAYMOND

**ULTIMA**  
ASSURANCES  
ET SERVICES FINANCIERS INC.

**SAINT-RAYMOND**  
Siège social  
292, rue Saint-Joseph  
Saint-Raymond (Québec)  
G3L 1J5  
Tél. : (418) 337-2294  
Fax : (418) 337-7281  
pmtassurance@cllc.net

# BMR

le groupe

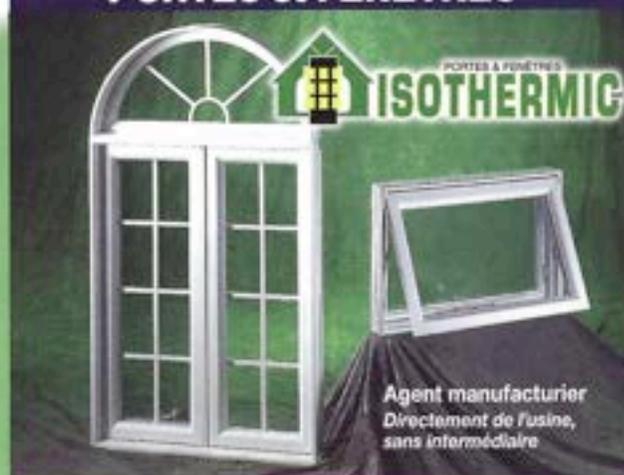
## REVÊTEMENT EXTÉRIEUR



## MATÉRIAUX de CONSTRUCTION



## PORTES et FENÊTRES



## DÉCORATION



- Papier peint
- Store
- Céramique
- Plancher flottant
- Plancher bois franc
- Peinture Sico
- Tapis
- Prêlart
- Tissus
- Draperie

**UN SERVICE DE POSE IMPECCABLE**

*Un détour payant...*

### SPÉCIALITÉS

- Livraison camion
- Centre de coupe
- Service d'installation
- Service de grue
- Estimation gratuite
- Location d'outils

**BMR** le groupe  
**LABRIE** LTÉE  
 au centre de la rénovation

207, Saint-Jacques, Saint-Léonard **337-7150**

# Mot de l'éditeur



À l'été 1974, le premier numéro de L'Alouette était publié grâce à l'initiative de Yvon Alain. Dès 1975, je me joins à l'équipe de sollicitateurs pour visiter les commerces afin de recueillir les deniers nécessaires à l'impression de la revue qui, tout en informant, générait des fonds pour notre association. En passant, soulignons qu'en vingt-huit ans, L'Alouette

a contribué à la caisse de l'APLSI pour une somme dépassant les 40,000\$, ce qui n'est pas négligeable.

Pour faire un peu d'histoire, revenons à la cueillette de la publicité. Nous nous répartissions les annonceurs potentiels selon la possibilité que chacun entrevoyait vis-à-vis tel ou tel commerçant. Certains sollicitateurs étaient attirés à la région de Québec, d'autres se concentraient sur Saint-Raymond et le comté de Portneuf. La sélection des commerces à visiter débutait un dimanche matin de janvier, vers les dix heures, autour d'une table garnie de quelques bières et se terminait à... Demandez à nos épouses. Chacun repartait pour sa mission rempli de bonnes intentions et décidé à l'exécuter dans les plus brefs délais. Et ça marchait.

Peu à peu, l'équipe des sollicitateurs s'est effritée: départ de l'un, non disponibilité de l'autre, de sorte qu'il fut un jour convenu de confier la tâche à une personne qui accepterait une légère commission sur les ventes effectuées. Madame Gisèle Renaud est celle qui a effectué ce travail le plus longtemps. Quelle corvée! Certains commerçants souscrivaient immédiatement, mais le plus souvent Gisèle devait relancer les retardataires à plusieurs reprises avant de réussir à rencontrer celle ou celui qui signait le chèque. Parfois il fallait faire crédit et attendre d'être payé seulement lors de la livraison du produit. Fin des années 80, pensant sauver quelques dollars, j'ai décidé de solliciter par la poste. Comme environ seulement 50% des gens répondaient malgré une enveloppe-réponse affranchie, Gisèle s'occupait de l'autre moitié. Merci à toi Gisèle. Tu ne t'es sûrement pas enrichie avec tes commissions. Je sais, tu le faisais surtout pour que L'Alouette survive. Maintenant, nous sollicitons toujours par la poste et l'imprimeur s'occupe du suivi. Si je vous raconte cela, c'est simplement pour vous faire connaître une facette de la réalisation de L'Alouette, facette dont quelqu'un pourrait se charger dans une éventuelle équipe.

La présente édition de L'Alouette est la vingt-huitième. Tel que remémoré par Yvon Alain dans l'édition du

vingtième anniversaire, les responsables de la publication ont été Yvon lui-même (9 ans), Henriette Cayer-Gingras (4 ans) et moi-même (12 ans, incluant 2001). Mesdames Claudine Dion et Uparathi Provencher ont successivement tenté l'expérience en 1996 et 1997 alors que Yvon et moi avons fait équipe pour l'édition de 1994. Si vous comptez bien, cela doit faire vingt-huit années.

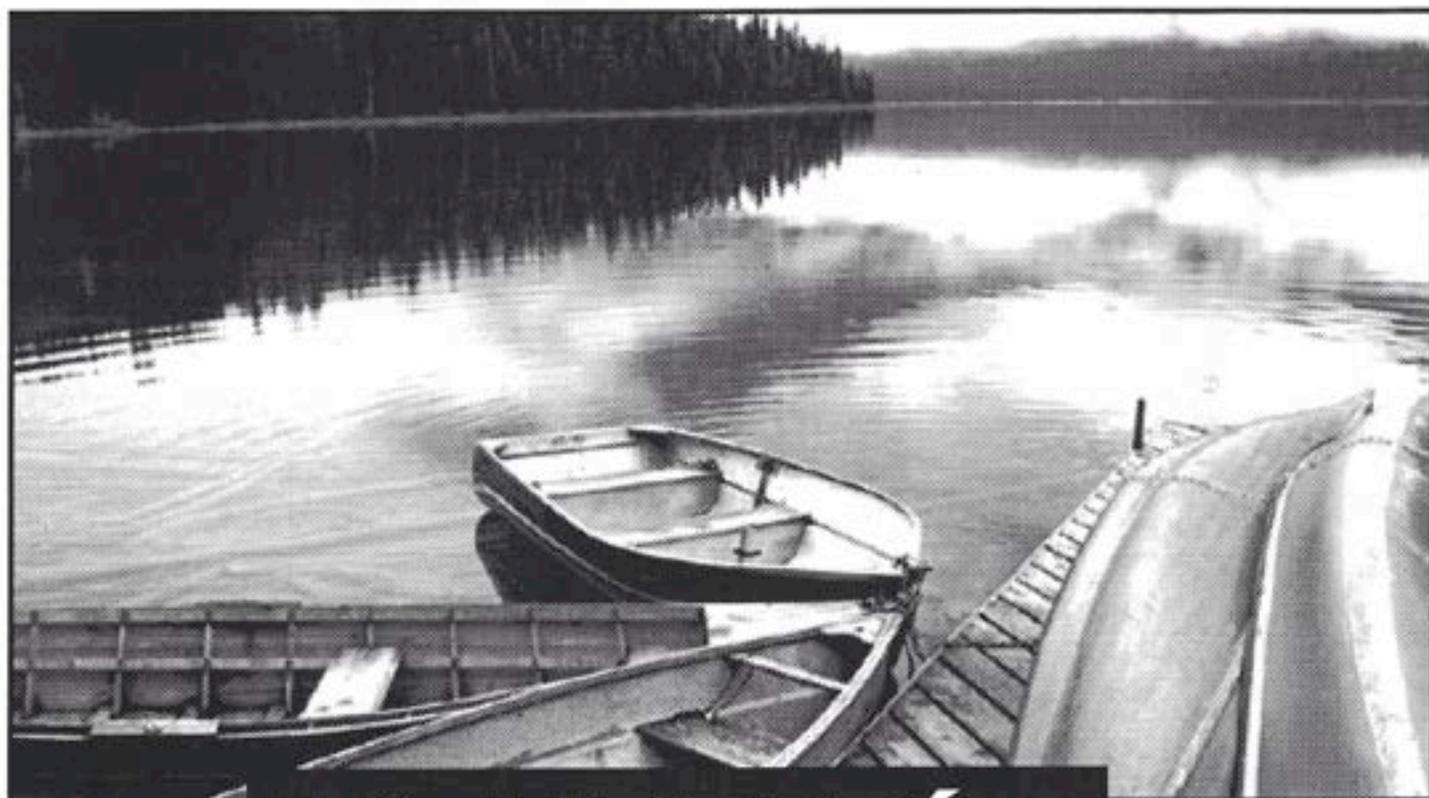
Je vous rappelle tout cela pour en arriver à vous dire que je considère avoir apporté ma très large contribution à l'apport de fonds à l'APLSI et à la diffusion de l'information tant par l'écriture de textes que par le montage des pages-photos dont l'introduction remonte à 1986 et dont j'ai toujours effectué le montage depuis, en plus de prendre moi-même la majorité des photos. Après douze ans en solo, *it must come to an end* comme disent les « Américains ».

Je veux remercier les collaborateurs à L'Alouette au cours de ces douze années en commençant par les annonceurs dont le support ne s'est jamais démenti. Sur au-delà de 1 200 publicités vendues, je crois qu'un seul paiement n'a pu être recouvré. C'est tout à votre honneur, chers annonceurs, et cela prouve que vous méritez bien la confiance des consommateurs que sont les membres de l'APLSI. Merci à celles et ceux qui ont fourni des textes. Et à celles et ceux qui en promettaient et ne les ont jamais livrés... vous étiez malgré tout générateurs d'espoir. Merci aux imprimeurs - Le Réveil et Impressions Borgia - pour la patience manifestée. Enfin, un merci spécial à monsieur Jocelyn Simard de Graphiscan pour avoir permis l'introduction de la couleur pour les pages-photos.

Lorsque le 3 avril 1985, en catastrophe et pour dépanner, j'ai pris la relève suite au désistement subit du responsable, je ne croyais pas tenir la barre de L'Alouette aussi longtemps. Cette année-là, il a fallu se retourner de bord assez vite pour produire une revue pour le 24 juin. C'est pour éviter une telle situation que j'avise dès maintenant que cette édition 2001 est la dernière dont je serai le responsable. Je suis fier d'avoir contribué au succès de L'Alouette pendant toutes ces années et j'assure la relève de ma collaboration quant à son initiation au processus de production. À moins que Yvon Alain ne décide de s'attaquer à mon record de longévité. Le défi est lancé. Il serait par ailleurs dommage qu'aucun membre ne manifeste de l'intérêt à poursuivre la publication d'une revue d'une aussi grande qualité et qui fait l'envie de nombreuses associations comme la nôtre. Longue vie à L'Alouette!

Bonnes vacances!

Antoine Lacoursière



## **LA LIBERTÉ...**

**... DE FAIRE LES CHOSES  
QUI VOUS TENTENT.**

C'est ça, faire affaires avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond. Elle demeure à l'écoute de vos besoins et parfois même, il arrive qu'elle les précède.



**Desjardins**

Caisse populaire Desjardins  
de Saint-Raymond

Centres financiers de  
Rivière-à-Pierre, Saint-Léonard,  
Saint-Raymond et Sainte-Christine

• Téléphone : 337-2218 • Courriel : [conseil@cpopstraymond.com](mailto:conseil@cpopstraymond.com)

# Mot du président



Chers membres,

Au nom de mes collègues du bureau de direction de l'APLSI, j'ai le plaisir et le privilège de vous souhaiter de nouveau un été agréable et mémorable. L'Alouette 2001 et le Mini-Alouette 2001 repré-

sentent le travail assidu des bénévoles qui essaient d'agrémenter votre été en vous informant et vous proposant des activités. La meilleure façon de les remercier est votre participation et votre appui.

Je vous invite à l'assemblée annuelle en août pour un bilan complet de nos activités. Afin de vous en donner un avant-goût, voici quelques informations. D'abord, une excellente nouvelle pour marquer cette première année du troisième millénaire: la protection de l'environnement au lac Sept-Îles fait des progrès. En effet, les fertilisants chimiques et les pesticides seront désormais contrôlés dans la zone de protection du lac. Bref, le partenariat efficace avec les autorités municipales porte fruit. Le slogan St-Raymond, VILLE DE LA NATURE, devient encore plus significatif. Des relations harmonieuses se développent également avec la Station éco-touristique de Duchesnay. Présentement, Duchesnay contrôle les populations de castors à cause de l'impact direct sur la forêt et le réchauffement des eaux de certaines rivières et ruisseaux. Je vous invite d'ailleurs à assister à la conférence d'un représentant de Duchesnay (mardi conférence) afin de mieux connaître ces voisins et gestionnaires d'un joyau méconnu de la nature tout près de nous.

Prenez note que l'entente intervenue l'année dernière avec Aviation Batiscan a été renouvelée pour une troisième année consécutive. Ce transporteur aérien adhère maintenant au nouveau code d'éthique de l'Association des Transporteurs Aériens du Québec. La qualité de vie et la sécurité des riverains étant une priorité pour l'APLSI, nous avons écrit à chacun des propriétaires d'hydravions privés du lac Sept-Îles pour les inciter à respecter volontairement le code d'éthique. Toutefois, la sécurité n'est pas la seule responsabilité des pilotes d'hydravions. Pour cette raison, je lance un message urgent à tous les conducteurs d'embarcations motorisées et particulièrement aux bruyantes et polluantes moto-marines: évitez de circuler dans la zone du littoral qui est illustrée sur nos panneaux d'information. Si vous devez le faire, réduisez votre vitesse à 10 km/heure à une distance de moins de 30 mètres du rivage. Une attention particulière devra être portée au Camp Portneuf, à la Plage Beausoleil, au Club Nautique, aux îles.

En terminant, un grand merci à tous pour votre appui au cours de ces deux dernières années. Je termine mon mandat de président avec la satisfaction d'avoir contribué, avec l'aide de mon équipe, à l'amélioration de la protection de l'environnement de notre lac. Plusieurs défis importants attendent le prochain bureau de direction. Il faudra vous impliquer davantage au niveau de l'APLSI, car plusieurs vétérans attendent impatiemment votre arrivée après 5, 10, ou 15 années de bénévolat. La qualité de vie au lac Sept-Îles, c'est aussi votre affaire.

Yves J. Fournier, lac Des Aulnaies

Prêt à vous accueillir!

Aux

# PRIMEVERTS

Centre Jardin • Fleuriste

Plus grand...  
plus de choix...  
plus de services!

Le seul vrai Centre Jardin  
du comté qui regroupe autant  
de services sous un même toit



Paysagiste... traitement de pelouse



Boutique-Cadeaux

mariage, naissance, arrangement  
funéraire ou pour toute autre occasion.

Fleuriste  Teleflora



Mckenzie

Pépiniériste... • beau choix d'arbres et d'arbustes

**HORAIRE D'ÉTÉ** À compter du 25 juin

Lundi au mercredi 9 h 00 à 18 h 00  
Jeudi et vendredi 9 h 00 à 21 h 00  
Samedi et dimanche 9 h 00 à 17 h 00

Jusqu'au 24 juin :

Lundi au vendredi 8h30 à 21 h 00  
Samedi et dimanche 8h30 à 17 h 00

667, rue Saint-Joseph,  
Saint-Raymond

1-877-337-7797 **337-7797**



## *Mot du maire*

Raymondois résidents et villégiateurs,

Bien que les années passent et que le temps court, il est important que nous nous engagions à protéger notre précieux environnement. Vous qui avez le privilège de contempler la beauté de la campagne tout en bénéficiant des avantages qu'offre la proximité de la ville comprendrez certainement la nécessité de conserver la richesse du lac Sept-Îles.

Ainsi, en 2001, la Ville de Saint-Raymond a mis l'accent sur l'environnement par l'entremise des moyens suivants : l'adoption d'un règlement sur l'utilisation des pesticides et des fertilisants chimiques, la protection des milieux humides du lac et la signature d'un protocole d'entente avec Aviation Batiscan inc. En outre, votre comité de sécurité nautique prépare des actions de protection contre le bruit pour l'an prochain.

Pour ce qui est de notre programme annuel, les travaux de réfection de la chaussée et de signalisation du réseau cyclable autour du lac seront poursuivis. Soyez assurés que tous les efforts sont mis en place pour maximiser le mieux-être de tous.

Finalement, la Ville de Saint-Raymond compte sur votre collaboration pour être des ambassadeurs de notre environnement exceptionnel et digne d'une force de la nature ainsi que pour bien accueillir les touristes chez nous.

Au nom du conseil de ville, des employés municipaux et en mon nom personnel, je vous souhaite une belle saison estivale.



Alban Robitaille, maire



Vous aimez  
miser en groupe ?

Vous aimez  
appuyer  
les bonnes causes ?

## Vous aimerez Lotomatique.

Miser en groupe n'aura jamais été aussi simple. Abonnez-vous dès maintenant à vos loteries préférées et Lotomatique s'occupe de tout pour vous. Chaque semaine, vous participerez automatiquement à tous les tirages choisis.



Par votre intérêt pour les bonnes causes, vous contribuerez au financement d'organismes sans but lucratif sans qu'il vous en coûte un sou de plus. L'an dernier, par la vente de loteries, ces organismes se sont partagé plus de 10 millions de dollars.

18-4 **LOTOMATIQUE**  

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES  
# d'organisme 600-432

Formulaires d'abonnement disponibles au Club nautique.

## *Mot de votre député*



Et voilà! Après qu'ils se soient fait tant attendre, voici enfin le retour des beaux jours!

Et que dire de ceux que nous avons la chance de vivre dans un lieu de villégiature tel que celui du lac Sept-Iles! Mon attachement pour cette région est sans équivoque puisqu'il me rappelle tant de merveilleux souvenirs reliés à mon enfance vécue au chalet familial. Plus tard, je me suis fait un devoir de transmettre l'amour de ces lieux à mes deux fils et de leur faire découvrir toutes les beautés et toutes les joies qui caractérisent bien ce cite enchanteur.

Aujourd'hui encore, même si mon travail de député m'amène à passer une grande partie de mon temps à parcourir le territoire entier de Portneuf, je suis particulièrement heureux d'avoir la chance de poursuivre la tradition familiale et de pouvoir continuer à jouir d'un tel espace si harmonieux et ressourçant qui nous rappelle, à sa façon, l'importance et le bien-être de se retrouver parmi les siens.

En terminant, je vous remercie de votre confiance et soyez assurés que mon équipe et moi-même ne ménageons pas nos énergies afin de répondre à vos besoins.

Je vous souhaite à toutes et à tous un été des plus formidables, teinté de soleil, d'éclats de rire et de bonheur.

Le député de la circonscription de Portneuf

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude Duplain'.

Claude Duplain

1299, Grande-Ligne  
Saint-Raymond



LAC SERGENT

337-3253

**9 TROUS POUR**

**10\$**  
/ pers.

lundi au vendredi  
excluant les jours fériés

TAXES INCLUSES

Sur présentation du coupon. Valable jusqu'au 30 septembre 2001.  
Valable pour 1, 2, 3 ou 4 personnes. Non valide pour les tournois de groupe.

Comme par les années passées  
un nom et un numéro à retenir...

**337-2121**

AVEC OU SANS  
RENDEZ-VOUS

**Bonne saison !**

Place Côte Joyeuse  
Saint-Raymond



Dépositaire  
des produits

**REDKEN**  
THE PROFESSIONAL



**RE/MAX®**

RE/MAX CAPITALE  
courtier immobilier agréé  
franchisé indépendant et autonome

**ANDRÉE OUELLET**

agent immobilier agréé  
Tél : 627-3120  
Rés : 337-2107

www.remax-quebec.com

**MARTIN & ASSOCIÉS**  
Société en nom collectif

**STÉPHANE MARTIN**  
Avocat  
Agent de marques de commerce

Sillery

1170, Chemin Saint-Louis  
Sillery (Québec) G1S 1E5  
Téléphone : (418) 681-7200 #226  
Télécopieur : (418) 527-5202

Saint-Raymond

135, rue Saint-Jacques  
Saint-Raymond (Québec)  
G3L 3Y4  
Téléphone : (418) 337-6971

Adresse électronique : martin.avocats@oricom.ca



- **MEILLEUR PRIX**
- **SERVICE RAPIDE**  
et **COURTOIS**
- **SUIVI** de votre **DOSSIER**

un **SEUL NOM...**

**Sani St-Basile** (1998) inc.

**NETTOYAGE :** • Fosses septiques • Bassin d'épuration, sable, cendre  
• Grilles d'égout • Etc.

**PROPRIÉTAIRE : DENIS PERRON**  
29, Delage, C.P. 254, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

**329-2775**

Télec. : 329-3562

Merci d'appeler,  
votre clientèle est appréciée !  
Bonne saison estivale à tous !

# APLSI membres du bureau de direction 2000-2001

EXÉCUTIF		DIRECTEURS ET DIRECTRICES	
Yves-Jean Fournier	Président	Alain Bardenet	Florent Laberge
Jacques-A. Bilodeau	1 <sup>er</sup> vice-président	Madeleine Beaumont	Bernard Montpetit
Carole Lapointe	2 <sup>e</sup> vice-présidente	Jean-Guy Bernier	Francine Paquet
Bernard Chartier	Trésorier	Louise Chouinard	Céline Paradis
André Martin	Secrétaire	Jacques Dufour	François Piché
		René Hendriks	Anne Proulx

## LES COMITÉS

### LOISIRS

Soirées conférences

Mercredis dansants

Camp de jour

Tennis et Volleyball

Madeleine Beaumont

Jean-Guy Bernier

Jacques Dufour

Carole Lapointe

Céline Paradis

### ENVIRONNEMENT

Respects des normes

Alain Bardenet

Yves-Jean Fournier

François Piché

Trophée Genest

Alain Bardenet

### SÉCURITÉ ET HYDRAVIONS

Hydravions

Yves-Jean Fournier

André Martin

Sécurité

Bernard Chartier

André Martin

### INFORMATION

Madeleine Beaumont

André Martin

Bernard Montpetit

### ENTRETIEN, GARDIEN ET IMMOBILISATION

Gardiennage du club

Jean-Guy Bernier

Jacques Dufour

André Martin

Entretien

Jean-Guy Bernier

Jacques Dufour

Trésorerie

Francine Paquet

### ACTIVITÉS SOCIALES ET BÉNÉFICES

Parade de bateaux

Jean-Guy Bernier

Jacques Dufour

Souper et Brunch

Jacques Dufour

Voile d'or

Jacques Dufour

Carole Lapointe

Céline Paradis

### RECRUTEMENT

ENSEMENCEMENT

BIBLIOTHÈQUE

Recrutement

Jacques-A. Bilodeau

Ensemencement

Jacques-A. Bilodeau

Florent Laberge

Bibliothèque

Jacques-A. Bilodeau

BON OEIL

BON VOISINAGE

Bernard Montpetit

## AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2001

Prenez avis qu'une assemblée générale des membres de la corporation de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles Inc. sera tenue au club nautique, 3309, lac Sept-Îles, Saint-Raymond, samedi le 11 août 2001 à compter de 9 h00. L'ordre du jour est celui prévu aux règlements de l'Association.

Donné par ordre du bureau de direction, à Saint-Raymond, ce 22<sup>e</sup> jour de février 2001.

Yves-Jean Fournier, président

André Martin, secrétaire

# Accommodation Marie-Claude inc.

**SERTARD** //

**OUVERT**

Lundi au jeudi  
7h30 à 22h30

Vendredi au dimanche  
7h30 à 23h00

**GRANDE VARIÉTÉ  
DE PRODUITS**

CAFÉ FRAIS

CAFÉ MOULU

VENDU EN SACHET

**EXCLUSIF**

DROIT D'ACCÈS pour la ZEC BATISCAN NEILSON

Réservation de pêche secteur Tourilli

• VERS • GLACE

*Les 1<sup>er</sup> à vous  
accueillir  
avec le sourire*



775, Saint-Joseph, Saint-Raymond, Québec G3L 1M4

Tél. : (418) 337-2868 • Fax : (418) 337-2208

# Les Floraisons Champêtres

*Le détour qui fait  
toute la différence*

## Fleurs vivaces :

Plus de **400** variétés

- Venez choisir vos vivaces au champ !
- Mélanges de plantation et compost en vrac

1338, Rang Notre-Dame  
Saint-Raymond

**337-6586**

*Joyeuse saison estivale !  
Profitez du bon temps et soyez  
prudents dans vos déplacements.*



**Ti-Oui  
Snack-Bar  
Bar Laitier** inc.

Saint-Raymond

*À votre service  
depuis près  
d'un quart de siècle*

# Les sources de financement de l'APLSI

Par Jacques A. Bilodeau

La **COTISATION ANNUELLE** de la carte de membre est la première source de financement de l'APLSI, mais le montant net versé à l'APLSI est seulement de 34.78\$ après taxes. Ceci est nettement insuffisant pour maintenir toutes les opérations du club. Les activités-bénéfices et les revenus liés à la vente d'essence sont des compléments essentiels à la bonne marche des opérations. Le conseil d'administration a aussi choisi de créer des fonds spéciaux auxquels les membres pourront contribuer volontairement selon leurs moyens. Les activités sportives ou sociales sont aussi une source importante de revenus et le principe de l'utilisateur-payeur est retenu de façon générale pour les loisirs.

Le **FONDS D'ENSEMENCEMENT** a été créé en 1991. Son objectif principal est de mettre du poisson dans le lac, de restaurer les frayères et d'améliorer la qualité générale des eaux et de la faune du lac. Il est déjà assuré que plus de 1500 truites arc-en-ciel seront ensemencées en 2001. Faites en sorte que cela se poursuive encore plus longtemps en contribuant à chaque année. Il est suggéré de fournir 20\$ pour un membre individuel et 40\$ pour une famille. Les membres de soutien contribuent 100\$ et plus s'ils sont de vrais mordus et qu'ils pêchent beaucoup.

Le **FONDS D'IMMOBILISATIONS** a été créé en 1996. D'abord nommé fonds de rénovation, ce fonds a pour objectif de supporter les dépenses directes d'immobilisations reliées au club nautique. Vous avez tous un chalet ou une maison au lac et vous êtes donc bien au courant des coûts d'entretien d'un immeuble et d'un terrain. On suggère donc à tous ceux qui en ont les moyens de faire un don de 25\$ ou plus pour assurer le bon entretien du club.

Les **ACTIVITÉS BÉNÉFICES**: La participation aux activités sociales permet à l'APLSI de financer d'année en année d'autres activités de loisirs ou sportives. Les activités sont à prix populaires mais une bonne participation permet de couvrir les coûts directs et génère des bénéfices fort appréciés. Participez en grand nombre aux activités bénéfiques et achetez tôt vos billets pour les soirées pour en faciliter l'organisation.

Les **SUBVENTIONS** peuvent provenir de diverses sources comme la Ville de Saint-Raymond, le député provincial ou fédéral, la Caisse Populaire de Saint-Raymond ou de programmes gouvernementaux d'emplois d'été, de protection des lacs ou de tout autre programme auquel l'APLSI est admissible. À chaque année, l'exécutif de l'APLSI est à l'affût de ce genre de subventions et fait les démarches pour obtenir le maximum d'aide.

Les **COMMANDITAIRES** sont aussi une source importante de financement. Plusieurs marchands de Saint-Raymond ou de la grande région de Québec sont des commanditaires très importants de l'APLSI. Leur aide est majeure et essentielle à la survie de l'APLSI. Il s'agit soit d'une commandite dans L'Alouette, soit de dons en nourriture, en biens ou en services pour les activités sociales ou sportives. Plusieurs marchands fournissent aussi des cadeaux et des prix de participation pour les activités sociales de l'APLSI. Parmi ces commanditaires, plusieurs résident au lac et sont des membres actifs de l'APLSI. Leur participation spéciale qui permet de faire connaître leur commerce tout en assurant la rentabilité des soirées et des diverses activités, contribue ainsi directement au financement. Il y a toujours de la place pour accueillir de nouveaux commanditaires.

# LES RENCONTRES...



*La Foire du livre*



*Les bénévoles de la biblio*



*Le tournoi de pêche*



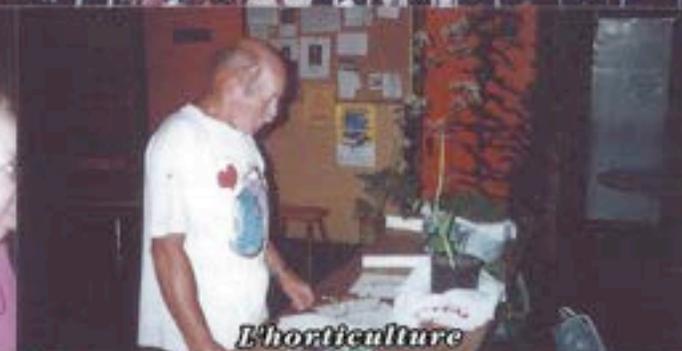
*Le bricolage*



*L'orientation en forêt*



*Les cours de danse*



*L'horticulture*



*L'ornithologie*



*Les mycologues*

# ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES INC. RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 1999

(\$)	FONDS NON AFFECTÉS		FONDS AFFECTÉS			
	ADMINISTRATION GÉNÉRALE		ENSEMENCEMENT		IMMOBILISATIONS	
	1999	1998 (redressé)	1999	1998	1999	1998 (redressé)
<b>REVENUS</b>						
Subventions	11 189	7 396				
Cotisations	9 368	9 233	2 585	2 400	2 065	2 655
Produits pétroliers	4 419	3 564				
Inscriptions	3 842	13 594				
Contributions	1 958	-				
Intérêts et autres	1 802	1 472	256	192	35	-
Publicité	1 474	1 674				
<b>TOTAL</b>	<b>34 052</b>	<b>36 933</b>	<b>2 841</b>	<b>2 592</b>	<b>2 100</b>	<b>2 655</b>
<b>DÉPENSES</b>						
Contrats	10 278	3 600				
Entretien	11 650	2 763				
Salaires et av. sociaux	7 228	16 109				
Assurances	4 329	4 932				
Divers	2 996	2 989				
Bureau	1 323	1 458				
Taxes	1 124	1 150				
Autres	880	1 956	3 000	3 166		
Immobilisations					-	8 733
<b>TOTAL</b>	<b>39 808</b>	<b>34 957</b>	<b>3 000</b>	<b>3 166</b>	<b>-</b>	<b>8 733</b>
<b>BÉNÉFICE (PERTE)</b>	<b>(5 756)</b>	<b>1 976</b>	<b>(159)</b>	<b>(574)</b>	<b>2 100</b>	<b>(6 078)</b>
<b>SOLDES AU DÉBUT</b>	<b>36 340</b>	<b>37 028</b>	<b>7 888</b>	<b>8 462</b>	<b>(2 345)</b>	<b>1 069</b>
<b>VIREMENTS INTERFONDS</b>	<b>1 967</b>	<b>(2 664)</b>	<b>(3 000)</b>	<b>-</b>	<b>1 033</b>	<b>2 664</b>
<b>SOLDES À LA FIN</b>	<b>32 551</b>	<b>36 340</b>	<b>4 729</b>	<b>7 888</b>	<b>788</b>	<b>(2 345)</b>



Dans l'édition 2000 de l'Alouette, en page 55, nous avons publié la photo à gauche ci-dessus fournie par M. J.-Guy Ouellet de l'île Génois. Lui et nous cherchions l'endroit d'où avait été saisi le point de vue. Deux personnes l'ont localisé: Mme Jeannette Ménard résidant aujourd'hui à cet endroit précis et la fille de M. Emmanuel Trépanier dont le grand-père Bourassa a jadis été propriétaire du chalet photographié. Vous pourrez vérifier le point de vue en passant par la petite baie à la gauche du Club nautique.

A. Lacoursière

# De tout sous un même toit

- **Orthopédie**

(Vente et location de béquilles, cannes, marchettes, etc.)

- **Médecine douce**

(Homéopathie produits naturels)

- **Appareils de diagnostic**

(Diabète, pression artérielle, etc.)

- **Dispill**

(service spécialisé de distribution de médicaments)

- **Photo: passeport, assurance-maladie et arme à feu**

- **Infirmier sur place**

(soins des pieds, etc.)

- **Comptoir photo et loteries**

- **Boutique cadeaux**

- **Papeterie, librairie**

- **Confiserie**

- **Service de télécopieur (fax)**

- **Cosmétiques**

**UNIPRIX**  
OUVERT 7 JOURS  
www.total.net/~unilife/ *Lefebvre*  
CENTRE-VILLE ST-RAYMOND

## BOULD-TECH ÉCLATEUR DE ROC SANS DYNAMITAGE

**MARTIN BENOÎT**  
propriétaire

5267, ch. Lac Sept-Îles  
Saint-Raymond  
(Québec) G3L 2S6

**(418) 337-4571**

- BOULDER BUSTER
- BARDA COIN HYDRAULIQUE
- BRISTAR SOLUTION CHIMIQUE

## PROJET DE CONSTRUCTION... PENSEZ À NOUS!

LES HABITATIONS

**G. JUNEAU INC.**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Accrédité Novoclimat

Estimation gratuite  
**873-4753**



Lac Sept-Îles : 337-2798  
Fax : 873-5100

RBQ : 1625-8469-23

Gérard Juneau 10, des Érables, Pont-Rouge G3H 3N1

*les entreprises*  
**Victorin Noreau inc.**

RBQ : 2327-6058-41

**François Noreau Réjean Noreau**  
**(418) 337-6842 (418) 337-4419**

Télécopieur : (418) 337-8789  
605, ave. Saint-Louis, Saint-Raymond

- **Vente et transport**  
sable, gravier, pierre concassée, terre à gazon
- **Déneigement**  
commercial et résidentiel 
- **Excavation**
- **Location de machinerie lourde**
- **Installation de fosse septique et champ d'épuration**
- **Installateur autorisé** 

# PROCÈS VERBAL

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2000

tenue le 12 août 2000, au Club nautique

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Yves-Jean Fournier, président de l'Association constate à 9h 10 qu'il y a quorum puisque 29 membres ont signé le registre des présences (à la fin de l'assemblée un total de 38 membres ont signé le registre des présences). Il déclare donc l'assemblée officiellement ouverte et agit à titre de président.

Monsieur Fournier en profite pour présenter les membres du Bureau de direction pour l'exercice 1999-2000.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été déposé aux membres à l'entrée de la salle au début de l'assemblée.

L'ordre du jour présenté est adopté à l'unanimité sur proposition de madame Madeleine Beaumont, secondée par monsieur Georges Blanchet.

### 3. PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La lecture du procès verbal de la dernière assemblée générale annuelle, tenue le 3 juillet 1999, est exemptée puisque les membres en ont pris connaissance dans le dernier numéro de L'Alouette.

Sur proposition de monsieur Paul Desrochers, secondé par monsieur Marcel Blin, l'assemblée adopte le procès-verbal sans correction.

### 4. RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

#### 4.1. Rapport du président

Le président passe en revue les principaux dossiers qui ont fait l'objet de préoccupations du Bureau de direction au cours de la dernière année. Il indique que l'APLSI a des ressources limitées et qu'elle doit compter sur le partenariat.

#### LE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE SAINT-RAYMOND

Le président indique d'abord que la ville est très ouverte à la collaboration. À ce chapitre, deux dossiers retiennent l'attention :

##### La sécurité et le dossier des hydravions

Grâce à la collaboration et au leadership de la ville, l'entente avec Aviation-Batiscan inc. a été renouvelée. Monsieur Fournier indique que, au cours de 1999, la ville n'a reçu aucune plainte de violation de l'entente. Un merci particulier va à Robert Deshayes et au maire Alban Robitaille pour leur collaboration. Par ailleurs, l'entente suppose aussi que les membres de l'APLSI et leurs invités soient vigilants afin de respecter les normes de sécurité sur le lac. À ce sujet, le président note que ce n'est pas toujours le cas. On a noté plusieurs infractions à la sécurité, en particulier aux abords du Camp de Portneuf qui s'en est plaint auprès du Bureau de direction. Pour l'an 2000, il faut prévoir accentuer nos efforts pour le respect des règles de sécurité sur le lac, et ce, en collaboration avec la ville.

##### L'environnement

Cette préoccupation a été constante tout au cours de l'année. En particulier, une étude de la CAPSA sur les milieux humides a été complétée avec l'aide financière de la ville et de l'APLSI. De plus, l'APLSI a fait réaliser une analyse de la réglementation municipale au sujet du respect de l'environnement. Cette étude montre que la ville possède une très bonne réglementation, mais qu'il y a encore quelques points d'amélioration possibles. À la lumière de ces deux études, il faut prévoir, au cours de la prochaine année, une intensification de la collaboration avec la ville pour discuter de solutions d'amélioration.

#### LE PARTENARIAT AVEC LA RÉSERVE ÉCOLOGIQUE DE DUCHESNAY

Cette collaboration avec notre important voisin touche le domaine de l'environnement. C'est principalement au niveau des barrages de castors que se situe l'action conjointe. Les deux organismes ont convenu d'entreprendre les démarches nécessaires pour éliminer la présence de ces barrages dans la passe du lac au Chien et dans la baie Vachon, afin d'améliorer la qualité des eaux du lac.

#### LE PARTENARIAT AVEC LE CAMP DE PORTNEUF

L'entente avec le Camp de Portneuf fait en sorte qu'il organise les activités du camp de jour pour le compte de l'Association, qu'il devient responsable de la sécurité de ces activités. En 1999, la satisfaction de tous les parents a été signifiée dans un sondage mené par l'Association. En 2000, la formule du camp de jour a été améliorée par de nouvelles activités, en particulier des sorties et la possibilité de prendre le dîner sur place. Ainsi, une hausse des inscriptions a été notée, ce qui démontre l'intérêt croissant de la formule adoptée en collaboration avec le Camp de Portneuf.

#### 4.2- Rapport des activités

##### 4.2.1- LES ACTIVITÉS SOCIALES

Madame Céline Paradis et les autres membres du comité des activités sociales présentent un bilan des activités de cette année.

##### Mardis-conférences

Cette année, nous avons eu des conférences sur l'ornithologie, l'orientation en forêt avec une boussole, la décoration d'enseignes, les fleurs sauvages, le massage éclair et la mycologie. En moyenne, une vingtaine de personnes ont profité de chaque rencontre. Ces activités ont aussi donné lieu à deux sorties. Merci à nos conférenciers compétents.

##### Mercredis-dansants

Nos mercredis-dansants ont attiré de 18 à 30 danseurs et danseuses par semaine. L'entrain et la bonne humeur régnant, nos riverains en ont profité. Merci à nos animateurs, professeurs de danse.

##### Les cours de conduite d'embarcation

LES COURS DE SÉCURITÉ NAUTIQUE DE LA GARDE CÔTIÈRE offerts aux membres ont connu un franc succès. Les 142 personnes qui les ont suivis ont toutes réussi l'examen. Elles recevront donc la carte permanente de compétence qui deviendra bientôt obligatoire partout au Canada. On a été chanceux de pouvoir suivre ce cours obligatoire à notre Club nautique. Merci, à notre professeur, François Paradis

##### 4.2.2- LES ACTIVITÉS SPÉCIALES

Monsieur Jacques Dufour commente les principales réalisations de cette année.

Le SOUPER-BÉNÉFICE a permis à plus de 170 membres de fraterniser tout en dégustant un succulent repas suivi d'une soirée de danse. De l'avis de tous, cette soirée fut un succès. Le BRUNCH BÉNÉFICE a attiré plus de 95 personnes malgré le départ de la TRANSAT Québec-St-Malo. Merci à Raynald Lortie, à Suzie Gagnon et à toute leur équipe qui ont su si bien nous régaler. Un merci spécial à tous nos commanditaires qui ont permis la tenue de ces événements.

La PARADE DE BATEAUX est venue souligner la soirée de la Saint-Jean et a marqué le départ de nos activités estivales. À un certain moment, on a noté plus de 60 bateaux participants. Puisqu'il semble que cette activité a été très appréciée par les membres, c'est donc un rendez-vous pour l'an prochain avec une organisation plus rodée, des bateaux plus décorés et un feu d'artifice nourri.

(suite p.19)

REPRÉSENTATION EN BEAUTÉ  
CONSULTATION PRIVÉE



**ALOETTE**

cosmétique / cosmétiques

**MICHELINE AUGER**  
Conseillère en beauté

5267, chemin Lac Sept-Îles  
Saint-Raymond (Québec)  
G3L 2S6

Téléphone : (418) **337-4571**

**HÉLICES** - Vente et réparation Tél. : (418) 832-7999  
**CHALOUPES** Fax. : (418) 832-8443

**& PIEDS MOTEURS** - Réparation

**RÉSERVOIRS** Lundi au Vendredi : 7 h à 12 h  
13 h à 16 h

**ANCRES, etc.** - Fabrication

Tous genres de soudure

**FABRICATIONS A. OUELLETTE inc.**

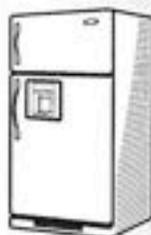
820, De la Rive, Saint-Jean Chrysostome G6Z 2L1  
(Direction autoroute de la Beauce # 73, Sortie 128)

# B. MOISAN ENR.

## Service d'appareils ménagers

- RÉPARATION ET VENTE
- VENTE D'APPAREILS  
USAGÉS RECONDITIONNÉS

**656, Grande Ligne,  
Saint-Raymond  
337-4946 bureau**



Toute la gamme des produits  
mécaniques HONDA chez

Financement  
sur place

**DION  
MOTO  
ST-RAYMOND**

840, Côte Joyeuse  
Saint-Raymond G3L 4B3  
tél. : (418) **337-2776**  
Fax : (418) **337-8187**  
dionmoto@globetrotter.net

**Champion  
sur toute  
la ligne**

#### 4.2.3- LES LOISIRS

Monsieur Benoit Proulx et les autres membres du Comité des loisirs font le bilan des principales réalisations.

Le **CAMP DE JOUR**, organisé au Camp de Portneuf avec la collaboration de votre Association, a été encore plus populaire cette année. On y a noté 51 inscriptions, une hausse par rapport à l'an dernier. De plus, la programmation a été améliorée par deux sorties, mais surtout par la possibilité offerte du dîner le midi à la cafétéria. Près de la moitié des inscrits en ont bénéficié. Rappelons que si les coûts d'inscription sont maintenus à un niveau très bas, c'est que votre Association accorde une subvention pour chaque enfant inscrit.

La **COMPÉTITION DE LA VOILE D'OR**, une tradition au lac Sept-Îles, a été tenue dans des conditions idéales, un beau soleil et un bon vent. Les riverains ont pu profiter de ce spectacle haut en couleurs et admirer l'adresse des 18 «moussaillons» et des 18 autres «marins» des autres catégories, dont certains de l'extérieur, qui participaient à cette classique annuelle. Merci aux organisateurs et aux commanditaires.

Cette année, à cause du faible taux d'inscriptions constaté l'an dernier, l'Association n'a pas organisé de **COURS DE VOILE** avancé au bénéfice des enfants du lac. Toutefois, des cours de voile ont été tenus les vendredis avec la collaboration du Service des loisirs de la ville de Saint-Raymond. Près d'une trentaine de jeunes de la ville en ont bénéficié. Merci à François Paradis, pour avoir conservé cette activité vivante à notre lac.

Dans le but de fournir aux adolescents une occasion de se distraire, l'Association a érigé, en début d'été, un terrain de **VOLLEYBALL DE PLAGE**. On y a noté une certaine activité, loin toutefois de la fréquentation espérée. De plus, le tournoi prévu a été annulé, faute d'inscriptions suffisantes. Merci, aux bénévoles qui, en début de saison, ont donné de leur temps pour l'aménagement de ce terrain.

Le **TOURNOI DE GOLF** n'a pas été tenu faute d'inscriptions suffisantes.

Après un lent départ dû à la température, la ligue de **TENNIS** a clôturé ses activités par un tournoi fort prisé de la quinzaine de participants. Les spectateurs venus les encourager ont pu assister à des simples masculins et féminins, à des doubles masculins et mixtes. Merci à nos généreux commanditaires.

Comme par les années passées, des **FILMS** furent offerts, le jeudi soir, aux enfants et aux adolescents (deux films différents par soir). On y a noté une très faible assistance. Il faudra revoir l'organisation de cette activité pour l'an prochain.

#### 4.2.4- LE RECRUTEMENT

Monsieur Jacques-A. Bilodeau renseigne les membres sur les derniers chiffres atteints. En date de ce matin, 351 cartes de membres ont été vendues, ce qui représente sensiblement le même nombre que l'an passé, et ce, malgré une hausse notable de la cotisation. On a fait cette année un effort particulier pour rejoindre ceux et celles qui n'avaient pas renouvelé leur carte de membres. Par ailleurs, l'envoi du printemps a permis de diffuser un «Mini-Alouette» de 12 pages. Monsieur Bilodeau souligne l'excellente collaboration offerte par Antoine Lacoursière et le remercie de l'avoir si bien secondé.

Le renouvellement de la carte de membre a aussi donné lieu aux versements de contributions volontaires de 1870\$ pour le fonds d'immobilisation et de 2525\$ pour le fonds d'ensemencement; toutefois, ces chiffres ne sont pas définitifs, précise monsieur Bilodeau.

#### 4.2.5- L'ENSEMENCEMENT ET LA BIBLIOTHÈQUE

Monsieur Jacques-A. Bilodeau souligne que grâce aux sommes amassées pour le fonds **D'ENSEMENCEMENT**, le lac s'est enrichi, encore cette année, de 2000 truites mises à l'eau le 10 mai. Un merci à monsieur Florent Laberge pour sa contribution à obtenir les poissons. Plusieurs s'inquiètent du peu de prises effectuées cette année. C'est pourquoi on demandera au ministère de l'Environnement de faire, au printemps prochain, un inventaire de la faune du lac. Pour l'an prochain, l'ensemencement sera poursuivi, en y investissant une somme maximale de 2500\$, soit la somme recueillie cette année pour le fonds.

Pour le maintien de la **BIBLIOTHÈQUE**, le comité formé de mesdames Jacqueline Côté-Bilodeau, Rachel McKinnon, Louise Gagnon, Marcelle Chateauvert et Michelle Lacoursière, et qui a pris la relève de soeur Alette Marchand, a fait en sorte que la bibliothèque soit ouverte deux fois la semaine aux 20 adultes et 10 enfants qui s'y sont inscrits.

De plus, le comité a organisé, en début de saison, une foire du livre usagé qui a été un succès malgré le mauvais temps.

#### 4.2.6- L'ALOUETTE

Monsieur Antoine Lacoursière indique que **L'Alouette** a été réalisée cette année sur la thématique de l'écologie et de la protection du lac, grâce à la collaboration de plusieurs membres pour les articles. C'est la firme Graphiscan qui a assuré la préparation du matériel d'impression couleur et la production a été entièrement confiée aux Impressions Borgia, selon la formule «clé en mains» adoptée l'an dernier. Cette formule a généré des profits d'environ 1500\$ pour l'Association.

Monsieur Lacoursière termine en soulignant que la production de la revue nécessite de nombreuses heures de travail et il souhaite ardemment que d'autres membres s'associent à lui au cours des prochains mois et puissent éventuellement le remplacer.

En terminant, le président, Yves-Jean Fournier, s'associe à l'assemblée pour offrir ses remerciements à Antoine Lacoursière pour le travail accompli et ses félicitations pour la qualité de la publication de cette année.

#### 4.2.7- COMITÉ BON OEIL-BON VOISINAGE

L'Association, par l'entremise de Bernard Montpetit, a continué de soutenir les activités du Comité «**BON OEIL, BON VOISINAGE**» qui contribue à la diminution du nombre de vols par effraction et autres événements indésirables. Dans les faits, l'an dernier, on a signalé un seul vol. Monsieur Montpetit incite les membres à surveiller les incidents ou les comportements insolites et à ne pas hésiter à les signaler au numéro 310-4141. D'autre part, il rappelle certaines précautions à prendre avec la venue de l'automne et la fermeture des chalets.

#### 4.2.8- TROPHÉE GENEST

Monsieur Alain Bardenet informe les membres que cette année le thème était l'aménagement fleuri du terrain. Les membres du jury (messieurs Blanchet, Bardenet et Fournier) ont visité les sites de 9 propriétés. Le premier prix a été décerné à monsieur Paul-André Auclair, qui reçoit le trophée au moment de la réunion. Le jury a aussi tenu à accorder une mention à madame Denise Paquet-Vallerand.

#### 4.2.9- LES AUTRES DOSSIERS EN DÉVELOPPEMENT AU COURS DE L'ÉTÉ

Au niveau de **L'ENVIRONNEMENT**, monsieur Alain Bardenet indique que plusieurs bénévoles ont participé au nettoyage des berges d'un ruisseau qui se jette dans le lac au Chien afin d'améliorer la qualité de l'eau de notre lac. Merci à Florent Laberge et à son équipe de bénévoles.

Monsieur André Martin précise que le Comité de **L'INFORMATION** a vu à renseigner à toutes les semaines les membres sur la tenue des activités qui leur sont offertes au moyen de deux panneaux publicitaires aux entrées du lac.

Messieurs Jacques Dufour et Jean-Guy Bernier soulignent que le comité de **L'ENTRETIEN** a vu à faire effectuer les réparations mineures qui s'imposaient aux équipements et locaux de l'Association. Une entente est intervenue avec les propriétaires de l'ancien presbytère pour fournir l'eau potable au Club nautique. Merci à Lucie Coulombe et à Alain Déry pour leur collaboration si aimablement renouvelée. De plus, des démarches ont été entreprises en vue de contester l'évaluation foncière du bâtiment du Club nautique.

Le Comité d'entretien a aussi débuté les travaux qui doivent conduire à une réfection majeure du quai du Club nautique dont la solidité est très compromise. Des pourparlers avec la ville et le ministère de l'Environnement ont été entrepris afin d'en arriver à l'adoption d'une solution respectueuse de l'environnement.

(suite p.21)



**NOUVEAUX LOCAUX**

**CLINIQUE VÉTÉRAIRE  
ST-RAYMOND**

*118, rue Saint-Pierre  
Saint-Raymond G3L 1P6*

SUR RENDEZ-VOUS : (418) **337-8140**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



- Résidentielle
- Commerciale
- Industrielle

Prop. : Paul-Alain Moisan  
 Tél. : (418) 337-8611  
 Téléc. : (418) 337-4565  
 159, du Sentier, Saint-Raymond  
 G3L 3L1



**Construction Polyvalent inc.**

R.B.Q. 8004-1114-18



**BIENVENUE  
AUX  
VACANCIERS!**



**CENTRE-VILLE  
SAINT-RAYMOND**

**• CHOIX • ACCUEIL • AMBIANCE**

**Pour le  
JARDINAGE :**

- Engrais à pelouse et jardin
- Terre à jardinage
- Terre noire
- Insecticides à pelouse et jardin
- Herbicides :
- Fumier de mouton
- Fumier de bétail
- Compost de crevettes

**ROUND UP**

**WeedEx**



**Pour tous vos  
PROJETS :**

- Plomberie
- Électricité
- Taillage de vitres
- Réparation de moustiquaires
- Pompes à eau (vente, réparation et pièces en magasin)
- Peinture Sico



**ET PLUS ENCORE...**

- Chandelles à la citronnelle
- Chasse-moustiques (Off, Raid)
- Nourriture à oiseaux
- etc...

Quincaillerie



**Quincaillerie Jean-Denis Ltée**

177, Saint-Joseph

Centre-ville Saint-Raymond

**337-2777**

**On aime rendre service.**

Livraison à domicile

Cette année, l'ouverture du Club les fins de semaine s'est faite plus tôt au printemps et se poursuivra jusqu'au 8 octobre afin que les membres puissent bénéficier plus longtemps du Club, de la pompe à essence et de la descente de bateaux. MERCI À SYLVIE LEMIRE ET À SON CONJOINT BENOIT DION, nos nouveaux gardiens, pour s'être si bien acquittés de cette tâche souvent ingrate et d'avoir toujours su nous accueillir avec sourire et gentillesse.

## 5. RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS ET NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

### 5.1- Rapport financier

Le trésorier, monsieur Bernard Chartier, présente le rapport financier de l'APLSI au 31 décembre 1999 à l'aide d'un document remis aux membres. Il souligne d'abord que les états financiers ont été soumis au Comité de surveillance qui a émis l'avis « que ces états financiers reflètent fidèlement les différents rapports des transactions et des opérations de l'Association ». Il remercie madame Francine Paquet qui l'a assisté dans sa tâche.

Le rapport présente, sous forme de tableaux, l'état financier de l'Association et de ses divers fonds. Monsieur Chartier indique que, selon le bilan, l'Association est sensiblement en position financière équivalente à l'an passé avec un actif total de 285 450\$. Le déficit d'opération s'explique principalement par le coût de réfection des tennis. Par contre, il est d'avis que l'Association doit être très prudente au niveau des dépenses puisque le coussin financier est à peine suffisant pour parer à un coup dur au niveau des immobilisations. Il n'y a qu'à songer au coût probable de réfection du quai pour s'en convaincre.

Personnellement, il est d'avis que la vente d'essence, compte tenu de la prime d'assurance et du surcroît d'heures de gardiennage qu'elle entraîne, doit être examinée par rapport à un objectif de rentabilité.

Sur proposition de Antoine Lacoursière, secondé par Alain Déry, les membres présents adoptent à l'unanimité le rapport financier 1999 de l'Association des propriétaires du Lac-Sept-Îles inc. tel que présenté par le trésorier.

### 5.2- Nomination des vérificateurs pour le prochain exercice financier

Le président demande aux trois membres de l'actuel Comité de surveillance s'ils se portent volontaires pour poursuivre le travail. La réponse est affirmative.

Sur proposition de monsieur François Piché, secondé par madame Lucie Coulombe, les membres désignent à l'unanimité messieurs Yvon Alain, Paul-H. Desrochers et Gilles Hardy comme vérificateurs pour l'année 2000.

## 6. QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR TOUS LES ACTES POSÉS

Sur proposition de monsieur Yvon Alain, secondé par Alain Déry, les membres présents donnent quittance aux membres du Bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les actes posés au cours de la dernière année.

## 7. QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

### 7.1- Les finances de l'Association

Monsieur Antoine Lacoursière suggère que l'on fasse disparaître la mesure qui vise à ce que l'administration générale fournisse un montant équivalent à celui du fonds d'immobilisation. Il s'agit du même argent et cette mesure ne tient pas compte des besoins d'entretien et d'amélioration. Il s'agit selon lui, d'une complication inutile. Il suggère aussi que l'on adresse un questionnaire à ceux qui ne renouvellent pas leur carte de membre afin de connaître les raisons de ce non-renouvellement.

Pour rendre la vente d'essence plus rentable, monsieur Paul-H Desrochers suggère que le prochain L'Alouette comporte un article rappelant le service rendu aux membres et les incitant à en profiter.

On rappelle qu'il ne s'agit pas nécessairement d'un objectif de rentabilité. Il est vrai que les assurances coûtent cher et que l'on prolonge les heures

de gardiennage presque uniquement pour servir de l'essence mais un des bénéfices dont il faut tenir compte, en plus de la facilité pour les membres, est d'éviter les déversements dans le lac.

Monsieur Yvon Alain, constatant une diminution de la participation aux activités bénéfiques, suggère que soit remis sur pied durant l'été le petit bulletin périodique d'information.

### 7.2- Les hydravions et les bateaux bruyants et dangereux

Au sujet de la sécurité, un membre s'interroge sur le peu de respect des règlements contenus dans l'entente. De nombreuses infractions ont été notées et des preuves existent. Il semble que l'APLSI ne fasse rien qui vaille pour régler le problème et faire respecter l'entente.

En réponse à cette intervention, monsieur André Martin, représentant de l'APLSI sur le comité des plaintes prévu à l'entente, indique qu'à l'heure actuelle, il n'a pas eu de plaintes comportant assez de précisions pour permettre une intervention du comité. Il souligne que l'efficacité des interventions de l'APLSI dépend grandement des preuves qu'on peut lui fournir afin qu'il puisse intervenir auprès du comité et ajoute qu'aucune preuve tangible ne lui a été fournie au cours de l'été. De plus, monsieur Martin note que l'entente ne s'applique pas aux avions privés, qui, à certaines occasions, effectuent des manoeuvres qui peuvent mettre en cause la sécurité ou la tranquillité.

Monsieur Lucien Goulet, ancien responsable du dossier des hydravions, est aussi d'avis que c'est le manque de preuves qui empêche d'intervenir efficacement pour le respect de l'entente. Il incite donc les membres à ne pas hésiter à collaborer avec les membres du Bureau de direction.

Monsieur Antoine Lacoursière souhaite que l'entente sur les hydravions soit repensée pour n'en conserver que l'essentiel. Il dépose des suggestions écrites pour le bénéfice du prochain Bureau de direction.

Sur le même sujet de la sécurité, madame Madeleine Beaumont demande ce que peut faire l'APLSI pour restreindre les inconvénients occasionnés par les bateaux bruyants qui circulent à une vitesse excessive. À ce sujet, monsieur Antoine Lacoursière, secondé par plusieurs membres du Bureau de direction, indique qu'il est très difficile d'établir une preuve permettant de poursuivre les contrevenants. En effet, il existe bien un règlement bannissant le bruit excessif et un autre sur la limitation de la vitesse près des rives, mais la preuve d'infraction requiert la présence sur place d'un officier de la Loi qui doit constater l'infraction, ce qui est pratiquement impossible.

À ce sujet, le président indique que la responsabilité de la sécurité sur les plans d'eau appartient maintenant aux villes et aux MRC. Il souhaite que le prochain Bureau de direction discute avec la ville des solutions possibles pour améliorer la sécurité.

### 7.3- Autres questions, commentaires et suggestions

Monsieur René Hendriks demande pourquoi les cours de conduite et de sécurité nautique ne sont pas comptabilisés dans les livres comptables de l'APLSI, ce qui aurait occasionné des profits. À ce sujet, on indique que l'organisation de ces cours était une initiative privée au bénéfice des membres et que le coût comprenait le salaire du professeur, sa formation et le coût exigé par la Garde côtière pour l'émission du certificat. L'APLSI n'a pas elle-même organisé l'activité, mais elle l'a facilitée et supportée.

Monsieur Normand Tremblay demande si l'APLSI a l'intention de faire quelque chose pour faciliter aux résidents des îles, l'accès à un terrain riverain réservé où les habitants des îles pourraient accoster leur bateau. On indique que ce sujet sera porté à l'ordre du jour de la prochaine réunion avec la ville mais qu'il ne faut pas attendre des miracles à ce sujet.

## 8. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

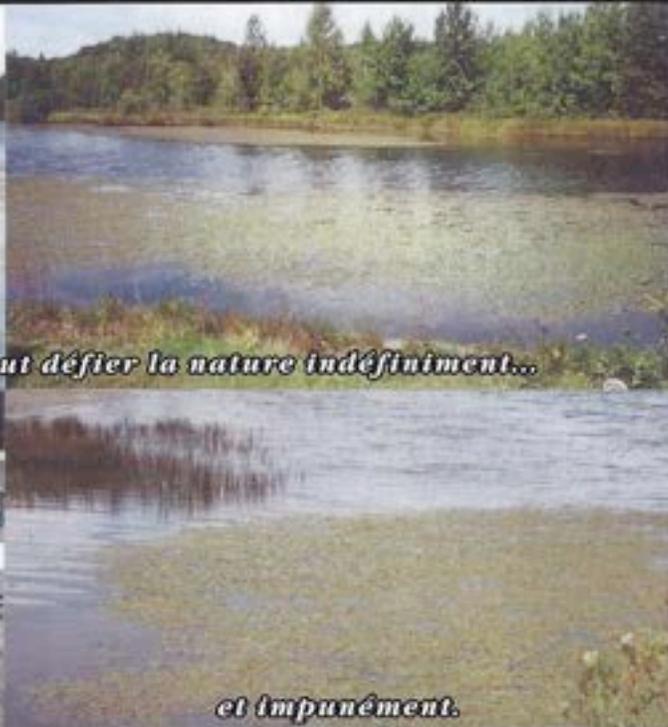
Sur proposition de Yvon Alain, secondé par René Hendriks, les membres désignent monsieur Lucien Goulet président d'élection et madame Rosanne Leclerc, secrétaire

(suite p.23)

# DE TOUT... EN IMAGES



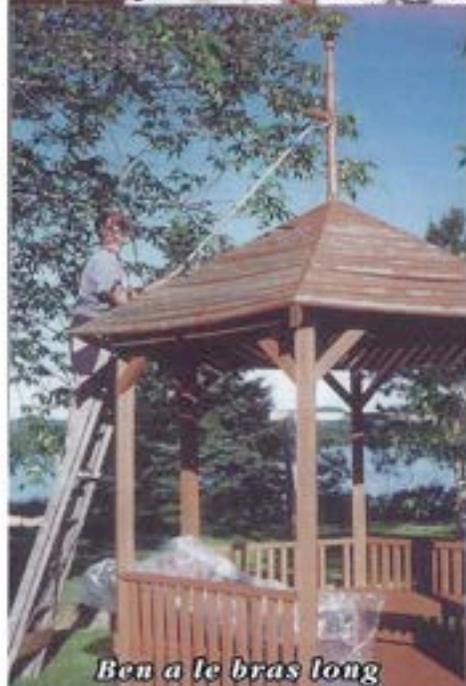
*C'est commencé, ça s'étend. On ne peut défier la nature indéfiniment...*



*et impunément.*



*Sylvie Lemire et son équipe.*



*Ben a le bras long*



*Un peu de grêle.*



*Une mention pour les Vallerand*



*Le prof de danse.*



*Les Auclair se méritent le trophée Genest.*



## 9. ÉLECTION AU BUREAU DE DIRECTION

Le président d'élection informe les membres que la liste des postes en élection a été remise au début de la réunion. Il s'agit des postes portant les numéros impairs. Il procède à la proposition de candidatures dont les résultats sont les suivants:

No de poste	Candidat	Proposeur	Secondeur	Réponse du candidat
1	Yves-Jean Fournier	Yvon Alain	Alain Bardenet	acceptation
3	Bernard Chartier	Jacques-A. Bilodeau	Alain Déry	acceptation
5	René Hendriks	Jean-Guy Bernier	Jacques Dufour	acceptation
7	Jacques-A. Bilodeau	Anne Proulx	Bernard Chartier	acceptation
9	Alain Bardenet	Yves-Jean Fournier	Bernard Chartier	acceptation
11	Benoît Proulx	Yves-Jean Fournier	Bernard Chartier	Refus
	Madeleine Beaumont	François Piché	Jacques Dufour	acceptation
13	Florent Laberge	Yves-Jean Fournier	Céline Paradis	acceptation
15	Louise Chouinard	Yvon Alain	Anne Proulx	acceptation
17	Gilles Boudriau	François Piché	Céline Paradis	refus
	François Piché	Carole Lapointe	Jean-Guy Bernier	acceptation

Comme aucune autre mise en candidature n'est proposée, le président d'élection déclare la mise en candidature close et déclare élus mesdames Madeleine Beaumont et Louise Chouinard, et messieurs Alain Bardenet, Jacques-A. Bilodeau, Bernard Chartier, Yves-Jean Fournier, René Hendriks, Florent Laberge et François Piché.

## 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Avant la levée de l'Assemblée, madame Lucie Coulombe propose une motion de félicitations et de remerciements à la gardienne Sylvie Lemire pour son excellent travail au cours de l'été. Les membres s'associent à cette motion en souhaitant le retour de madame Lemire pour l'an prochain.

Comme l'ordre du jour est épuisé, l'assemblée est levée à 11 h 30, sur proposition de monsieur Yvon Alain, secondé par madame Lucie Coulombe.

André Martin, Secrétaire

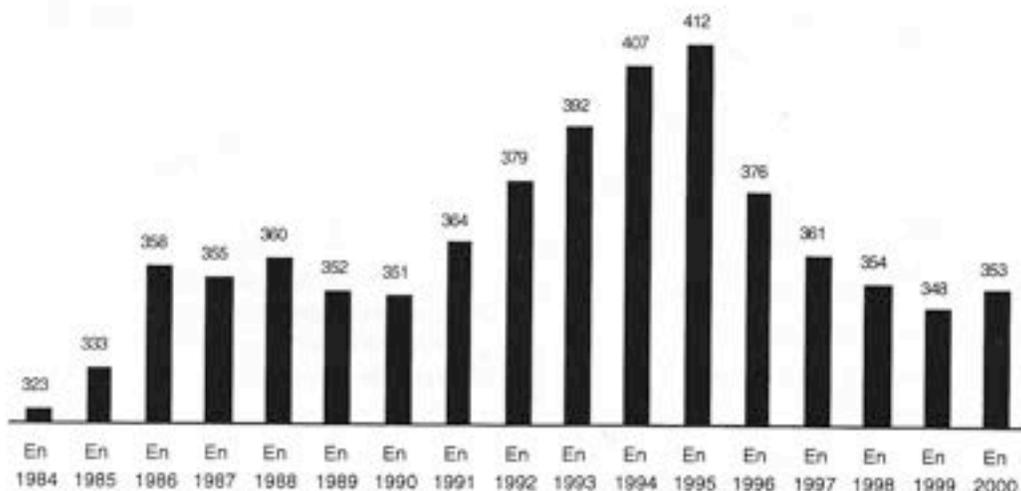
# Chronique de Jacques A. Bilodeau

## Recrutement 2000

Le nombre de membres en 2000 a augmenté à 353 soit 5 de plus qu'en 1999. On constate que 37 nouveaux membres se sont joints à nous et que 24 membres de 1999 n'ont pas pris leur carte en 2000 même s'ils sont toujours au lac. La différence est constituée de membres qui ont quitté le lac définitivement. On note aussi que 154 résidents sont maintenant permanents soit plus du tiers des résidences du lac. On compte

finalement 41 locataires dont seulement 12 proviennent de la Plage Beausoleil et ce, malgré une publicité directe auprès des campeurs. Le service postal est encore très populaire et a été utilisé par 299 membres soit près de 85 % du total des membres. Les directeurs ont vendu directement 8 cartes et les responsables du club nautique ont recruté 41 personnes. Le graphique présente l'évolution du nombre de membres.

## Évolution du nombre de membres



N'oubliez pas de nous transmettre tout changement d'adresse en cours d'année. Vous pouvez nous rejoindre à notre nouvelle adresse postale: APLSI, C.P. 5015, Saint-Raymond, Québec, G3L 4R8

## SERVICE DE PLAN



*France Marcotte* inc.  
Technicienne en Architecture

Plan de maison  
Plan de rénovation  
Plan de cuisine 3D  
Plan de salle de bain 3D  
Plan de patio & terrain  
Liste de matériaux

**(418) 873-6112**

53, rue du Bocage, Pont-Rouge, G3H 2E3

# Germain



CHEVROLET



Oldsmobile

560, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

**337-2226**

Qué.: 990-0800

## LE CIMENT

Le faire soi-même = 5 heures

Le faire faire par Béton Mini-Mix =  
5 minutes



Le coût = ça ne vaut pas la peine de le faire soi-même.

## BÉTON MINI-MIX ST-BASILE

Guy Germain, propriétaire

**329-2619**



## CINÉMA ET CLUB VIDÉO ALOUETTE

Pour un  
divertissement  
en «vue»

De tout pour agrémenter vos soirées...

**Chez-soi !**

**Entre amis !**

**COUPON-RABAIS**  
dans votre journal local

**M**artinet

### CLUB VIDÉO ALOUETTE

- Plus de 3 500 films avec toutes les dernières nouveautés
- **PRIMEURS** à chaque mardi
- Film régulier à seulement **2 \$** : gardez-le 3 jours sans frais supplémentaires
- Accumulez des points et obtenez des **FILMS GRATUITS**
- **Coupons des concurrents acceptés**
- JEUX VIDÉO N64 et Playstation : **5,50 \$ / 2 jours**
- Service de réservation : **337-2465**

(Toutes taxes incluses dans les prix)

### CINÉMA ALOUETTE

- **2 SALLES** haut de gamme climatisées
- Les plus récents films sur nos écrans même les primeurs
- Surveillez notre **PROGRAMMATION** dans :  
Le Nouveau Martinet (journal local), Le Journal de Québec, Le Soleil,  
COOL-FM 100.9, Internet : [www.showbiz.net/cinehoraire](http://www.showbiz.net/cinehoraire)
- **Des prix beaucoup plus avantageux qu'à Québec !**  
Tout le monde y gagne : les petits et les grands. De plus, une  
catégorie privilégiée : **ÉTUDIANTS (13-19 ans)**... Venez comparer !
- **2 jours de cinéma rabais : mardi et mercredi à 5 \$**
- **Trios à petit prix** offerts au comptoir des friandises
- Info-horaire : **337-2465**

(Toutes taxes incluses dans les prix)

380, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond **337-2465**

# RÈGLEMENT NUMÉRO 176-01

## Sur l'utilisation des pesticides et des fertilisants

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond, tenue le 7 mai 2001, à 20 heures, à l'endroit ordinaire des séances du conseil, à laquelle étaient présents:

Monsieur le maire Alban Robitaille

Messieurs les conseillers :

-----  
Bernard Ayotte  
-----

Antonin Rochette  
Gérald Saint-Pierre  
Denis Gingras

tous membres du conseil et formant quorum.

Attendu qu'en vertu de l'article 413 paragraphe 13 de la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal peut adopter un règlement pour empêcher la contamination des eaux des criques, rivières, étangs, lacs ou cours d'eau municipaux compris dans le territoire de la municipalité ou adjacents à celui-ci;

Attendu que le conseil municipal fait de l'environnement une priorité;

Attendu que le conseil municipal juge à propos de réglementer l'utilisation des pesticides et des fertilisants sur son territoire;

Attendu qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 2 avril 2001;

En conséquence,

Sur la proposition du conseiller Antonin Rochette  
Appuyée par le conseiller Bernard Ayotte

il est résolu à l'unanimité que le règlement numéro 176-01 soit adopté et que le conseil statue et décrète ce qui suit:

Article 1.- Le présent règlement a pour but de protéger de la contamination des pesticides et fertilisants les cours d'eau et lacs de la municipalité.

Article 2.- Les définitions suivantes s'appliquent dans le présent règlement:

Épandage: Tout mode d'application de pesticides et fertilisants notamment, et de façon non limitative, la pulvérisation, la vaporisation, l'application gazeuse, granulaire, en poudre ou en liquide.

Fertilisants: Apport artificiel de nourriture chimique pour favoriser la croissance des plantes.

Pesticide: Toute substance ou micro-organisme destiné à contrôler, détruire, amoindrir, attirer ou repousser, directement ou indirectement un organisme nuisible, nocif ou gênant pour l'être humain, la faune, la végétation, les récoltes ou pouvant affecter la nappe

phréatique ou les autres biens, ou destiné à servir de régulateur de croissance de la végétation, à l'exclusion d'un médicament ou d'un vaccin.

Utilisateur: Toute personne morale ou physique qui exécute des travaux d'épandage de pesticides ou de fertilisants.

Article 3.- Il est interdit à tout utilisateur de procéder à l'épandage de pesticides et de fertilisants dans un rayon de 300 mètres, mesuré à partir de la ligne des hautes eaux, des lacs Sept-Îles, Rita, Alain et Saint-Louis.

Malgré le paragraphe précédent, un épandage de pesticides pourra être autorisé dans le cas d'infection mettant en péril la santé des végétaux, et ce, à la condition d'obtenir un certificat d'autorisation de la Municipalité suite à la présentation d'un avis d'expert démontrant la nécessité de l'épandage.

Article 4.- Le directeur de l'urbanisme, l'inspecteur en bâtiment, l'inspecteur municipal et un ou des adjoints sont chargés de l'application du présent règlement et sont autorisés à émettre tout constat d'infraction, certificat d'autorisation ou à signer tout autre document afin de donner effet au présent règlement.

Article 5.- Toute personne qui contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 300 \$ et maximale de 1 000 \$ si le contrevenant est une personne physique, ou d'une amende minimale de 600 \$ et maximale de 2 000 \$ s'il est une personne morale.

Dans le cas d'une récidive, dans les 2 ans de la déclaration de culpabilité en vertu du présent règlement, le contrevenant est passible, outre les frais pour chaque infraction, d'une amende minimale de 500 \$ et maximale de 2 000 \$ si le contrevenant est une personne physique, ou d'une amende minimale de 1 000 \$ et maximale de 4 000 \$ s'il est une personne morale.

Article 6.- Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Adopté

Réjeanne Julien  
greffière

Alban Robitaille  
maire

 Centre Dentaire  
**Dre Éleine Rodrigue, d.m.d.**  
chirurgienne-dentiste  
(418) 337-7693

 Clinique de denturologie  
**Yvon Paquet, d.d.**  
denturologiste  
(418) 337-2655

*Nous stérilisons tout, sauf le sourire*

267, Saint-Maxime, Saint-Raymond, G3L 3W3



*Tout pour la décoration  
intérieure*  
DESIGNER / DÉCORATRICE



UNE TOUCHE DE GÉNIE\*

Tél. : (418) 337-2455

114, Saint-Jacques, Saint-Raymond G3L 3Y2

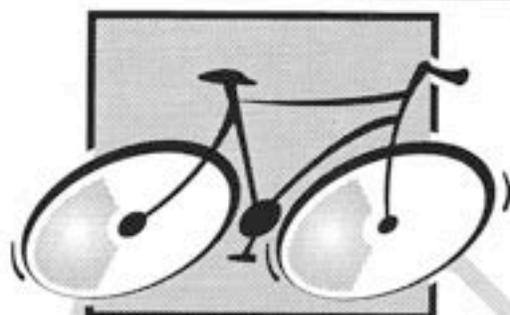


**MAINTENANT  
DÉMÉNAGÉ**

au 333, Place Côte Joyeuse  
SAINT-RAYMOND

PLUS D'ESPACE...

PLUS DE CHOIX DE MARCHANDISE



**l'entrepôt du vélo<sup>LC</sup>**

vente - réparation - location

accessoires

**De tout pour  
vos besoins en**

- QUINCAILLERIE
- CHASSE
- PÊCHE



Le plus  
**GRAND CHOIX**  
de **FEUX**  
**D'ARTIFICES**  
à Saint-Raymond

Ouvert 7 jours sur 7

**Ferplus**

**QUINCAILLERIE**

**QUINCA-TOUT INC.**

205, Saint-Joseph • Saint-Raymond  
centre-ville  
(418) 337-7311

# Un peu de tout...

par Tony Lacoursière

**Bouées.** Dimanche, le 15 octobre dernier, c'était la cueillette des bouées indiquant les endroits à éviter sur le lac. Merci à Raymond Girard et Pierre Gauvin qui se sont chargés de l'opération encore cette année.

**Humour.** Le 18 octobre dernier, la radio nous apprenait que L'École de l'Humour Libre ([www.humourlibre.com](http://www.humourlibre.com)) ouvrirait bientôt ses portes à Québec. Qui pensez-vous aurait eu cette idée novatrice? Nulle autre que la comédienne Nancy Bernier. Oui, oui, celle qui durant quelques saisons a été l'animatrice des ateliers de théâtre au Club et qui s'est par la suite signalée sur les planches de certains théâtres de la région de Québec. En passant, c'est elle qui moussait le Journal de Québec à la télé et à la radio l'automne dernier. Bonne chance Nancy!

**Vols.** Recrudescence des vols au lac Sept-Iles en cet automne 2000. Les moteurs hors-bord ont surtout été privilégiés. Au moins trois seraient disparus. Aussi, presque tous les chalets de l'île Ouellet auraient été visités. De plus, des résidences des environs du lac (rang Gosford et Traverse) ont été dépouillées de tout ce qui s'apparentait à l'électronique (téléphones, magnétoscopes, téléviseurs, etc.). Un coupable a été épinglé parce qu'un résidant a transmis le numéro d'immatriculation d'un véhicule suspect. Comme quoi il ne faut pas hésiter à alerter la SQ si vous constatez la présence d'un tel véhicule, car les voleurs sont de plus en plus audacieux. À preuve, milieu novembre, un résidant s'est fait subtiliser son véhicule garé dans un abri d'hiver à quelques pas de sa maison. Heureusement, le Bronco parti en cavale a été retrouvé intact... ou presque.

**Première neige.** Elle nous est arrivée dimanche, le 29 octobre après une quinzaine d'un temps merveilleux. Ce n'était cependant qu'un soubresaut de Dame Nature, car le soleil est vite revenu. Si l'été a été pitoyable, l'été indien se sera étendu du milieu d'octobre au 10 novembre.

**Voile d'or.** La classique annuelle de la Voile d'or, édition 2000, aura été la plus réussie de celles tenues au cours des derniers dix ans avec plus de 34 embarcations dont la moitié provenait de l'extérieur. C'est surtout dû à la persévérance et au travail de madame Céline Paradis et de monsieur Gilles Boudriau qui n'ont pas ménagé les efforts pour tenter de ranimer le sport de la voile au lac Sept-Iles. Bravo!

**Abri pour embarcation.** Vous estimez que le règlement sur les abris de la ville de Saint-Raymond est trop restrictif? Lisez bien ceci: «Il est interdit de construire sur la rive un abri pour embarcation. Par ailleurs, si un abri déjà existant est devenu dangereux ou est détérioré à plus de 50%, il est interdit de le rénover ou de le reconstruire. Il devra être démolit et des mesures de renaturalisation des rives et du littoral devront être prises immédiatement après les travaux de démolition». C'est la réglementation de Lac Beauport. Dans le même ordre d'idée, «Un seul quai peut être érigé par terrain. Sa construction doit se faire sans avoir recours à l'excavation, au dragage, au nivellement, au remblayage ou autres travaux susceptibles de modifier ou d'altérer l'état et l'aspect naturel des lieux».

**La planète en chiffres.** Saviez-vous que 100 millions de gallons d'eau utilisés dans une usine d'abattage et de préparation de poulets équivalent à la quantité d'eau utilisée par une communauté de 25 000 habitants? Qu'il faut 16 livres de protéines végétales (grain, soya, etc.) pour produire 1 livre de protéines animales? Ainsi, la quantité de grain nécessaire à la production de 4 hamburgers pourrait nourrir un humain pendant une semaine. Saviez-vous aussi qu'il faut de 5 à 20 calories d'énergie fossile (pétrole, gaz, charbon) pour produire 1 calorie sous forme de viande alors que 1 calorie végétale n'en requiert que de 1/4 à 1/2? Ça donne quasiment le goût de devenir végétarien. Enfin, saviez-vous que les 10 tonnes d'eau requises pour produire 1 livre de viande équivalent à l'eau utilisée par une petite famille pendant un mois?

**Photographe.** Appréciez-vous qu'il y ait des photos dans L'Alouette? Si oui, la personne responsable de L'Alouette 2002 est à la recherche de bénévoles pour prendre des clichés lors des diverses activités de l'APLSI. La pellicule est bien sûr fournie; tout ce que ça demande, c'est de donner un peu de son temps. Le responsable de L'Alouette et photographe au cours des dernières années apprécierait pouvoir participer à une activité sans avoir à se soucier des photos. Contactez un des directeurs pour offrir vos services.

**Abandon.** Chaque automne ramène sur le tapis les abandons d'animaux à la campagne. Cette année, c'est un canard domestique blanc qui a été laissé pour compte par son propriétaire. Fin novembre, il s'est retrouvé coincé par la glace. Un agent de la faune a accepté de l'héberger dans son poulailler.

(suite p.29)

*Le plus près du Lac Sept-Îles, côté sud...*

## DÉPANNEUR THIQUET ENR.

**Bière — Vin**  
Location de cassettes vidéo

706, Grande-Ligne, Saint-Raymond  
**337-6598**



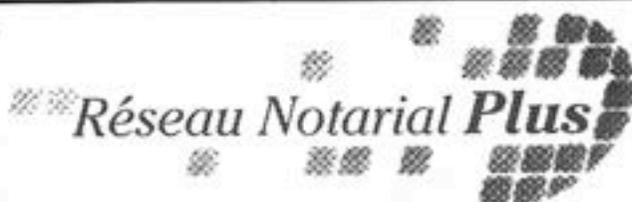
Shell

**Jean-Guy Cantin inc.**  
une entreprise privée  
pour un meilleur service

**337-2705**

Huile à fournaise - Huile à poêle  
Gazoline - Diesel  
Huile à moteur - Huile hydraulique

1409, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond G3L 1M9



**PERRON ET DION NOTAIRES**

**Me Bernard Perron, L.L.L., D.D.N.**

**Me Annie Dion, LL.B., D.D.N.**

**Notaires et conseillers juridiques**

7900, chemin de l'Île Desrochers  
(Lac Sept-Îles) Saint-Raymond,  
Québec G3L 2T5

135, avenue Saint-Jacques, suite 200  
Saint-Raymond, Québec G3L 3Y4  
**Tél. : 337-2621** Fax: 337-2877  
Adresse électronique : [bperron@notarius.net](mailto:bperron@notarius.net)

Cessionnaire des greffes de :  
Me Philémon Bergeron, notaire  
Me Marcel LaRue, notaire  
Me Henri LaRue, notaire

**EN PISTE...** **EN ROUTE...**

**cayer**

**LE CHOIX** des fromages fins

*Terrasse*  
Pique-niquer... c'est facile avec Cayer !  
Nous préparons pour vous une «Boîte à lunch» avec fromage, crudités, charcuteries, pain et raisins.  
Un délice pour déguster sur place ou pour apporter

*Bienvenue aux vacanciers et aux cyclistes!*

*Boutique à fromages spécialisée*  
vous pouvez goûter avant d'acheter

*Boutique cadeaux*

71, Avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond 337-4287

Boutique : poste 240  
Heures d'ouverture : poste 300

**Gel.** Madeleine Thibault a patiné près de l'île Génois le 3 décembre. Ce n'est cependant que lundi, le 4 déc., que le lac était complètement gelé. La dernière partie à geler était située tout contre l'île Wasat, côté ouest, face au Club. Dès le 7 déc., l'hiver s'était vraiment installé. À preuve, le -23 US (F°) ou, si vous préférez, le -32 Celcius du 8 déc. au matin à 07h. et cela vérifié sur deux thermomètres. Très froid pour une Immaculée-Conception. Selon Jacques Bilodeau, dans la baie de l'île Desrochers, les thermomètres de la maison et de l'auto indiquaient -34. Brrrr!

**Réfection tennis.** À la page 43 de l'édition 2000 de L'Alouette, un court article relatait le rafraîchissement des tennis. On y parlait aussi du **Club du 100\$**. Un oubli s'étant glissé dans l'information reçue, il est nécessaire qu'un ajout soit fait à la liste des membres de ce club. Même si Rosanne a insisté pour que la correction ne soit pas publiquement effectuée, c'est sans vouloir blesser sa modestie que l'adhésion de **Les Habitations G. Juneau** au Club du 100\$ est signalée et cela au même titre et de même droit que les autres donateurs qui ont été cités dans le dernier numéro de L'Alouette.

**Piste de ski de fond.** Les adeptes de cette discipline ont pu pratiquer leur sport dans d'excellentes conditions cet hiver. Un tracé double faisait le tour du lac. Et qui pensez-vous s'est dévoué à cette tâche? Le notaire Perron, Bernard de son prénom, le nouvel insulaire résidant permanent. Merci, Bernard! Tous les utilisateurs et surtout les utilisatrices ne tarissaient pas d'éloges à ton endroit, vantant principalement la régularité avec laquelle tu effectuais l'entretien. Des skieuses ont dit que, si elles avaient pu, elles seraient allées te donner un bec lorsque tu chevauchais ta monture à chenille.

**Piste de motoneige.** Si vous avez circulé sur le lac à pied, à skis, en raquettes ou en motoneige, vous avez sans doute remarqué qu'un sentier originant de la baie Vachon et aboutissant au pont du lac des Aulnaies avait été balisé et ce, pour le plaisir et surtout la sécurité des motoneigistes empruntant le lac pour atteindre la piste du Club de Saint-Raymond. Claude Godin et Denis Cayer se sont chargés de l'installation. Belle initiative! Et merci!

**CJSR 3 et 9.** Depuis quelques années, il est possible, au lac, d'être branché au réseau de câblodistribution de Vidéo Déry de Saint-Raymond. En plus de pouvoir capter les stations commerciales habituelles, la télé-communautaire, via le canal 3, est aussi accessible. Vous pouvez y visionner des reportages sur diverses activités locales dont les séances du Conseil de ville et celles de la MRC. Pour son apport à la collectivité, CJSR 3 mérite notre encouragement. La façon? En devenant membre de la télé-communautaire pour la modique somme annuelle de 10\$. Les studios et les bureaux sont situés au

187-2, Saint-Michel, à Saint-Raymond, G3L 3W4, édifice de l'ancien couvent. Tél. 337-4925. Là aussi, paraît-il, les bénévoles sont les bienvenus. Qui sait, il y peut-être une carrière qui se perd quelque part autour du lac Sept-Iles?

**On se souvient...** Au privilège de demeurer au lac durant l'hiver s'ajoute celui de pouvoir profiter des nombreux divertissements que permet la vie en pleine nature. Sur le lac et dans la forêt environnante, deux pistes entretenues par des résidants ont réjoui skieurs et skieuses. Merci à vous messieurs Piché et Perron dont la générosité est à souligner et qui ne comptez pas votre temps et vos sous pour nous offrir un loisir santé et des plus agréables. (Louise)

**Lotomatique.** Le rapport du 28 janvier dernier révélait des ventes de 2400\$ par l'APLSI, l'année fiscale loto se terminant fin mars. Les gains aux abonnés s'élevaient à 1670,60\$. À ces gains s'ajoutaient 371,88\$ en commission à l'APLSI, ce qui fait que le rapport retour aux abonnés versus les ventes est très supérieur à la moyenne. Peut-être que ce serait le temps de vous abonner ou de former un groupe pendant que la chance passe? À noter que, par le passé, nous avons déjà eu des ventes dépassant les 10000\$ avec une commission de 1200\$. Là aussi il y a absence de relève. Il y a des formulaires d'abonnement au Club.

**La Colline.** En dehors de la saison estivale, votre Bureau de direction tient ses réunions à L'Hôtel-Motel de la Colline. Cet établissement offre gratuitement l'accès à ses locaux et nous permet de nous réunir dans une atmosphère agréable. Un gros merci pour l'accueil chaleureux. (André Martin, secrétaire)

**Persévérance.** «La lutte contre la pollution des eaux et la dégradation de l'environnement naturel de nos lacs a toujours été un combat exigeant. C'est un domaine où il n'y a jamais de victoires permanentes. Tout est toujours à recommencer! C'est encore plus vrai de nos jours.» (Tony LaSauteur) En passant, vous pouvez visiter le site FAPEL de Tony à : [www.fapel.org](http://www.fapel.org)

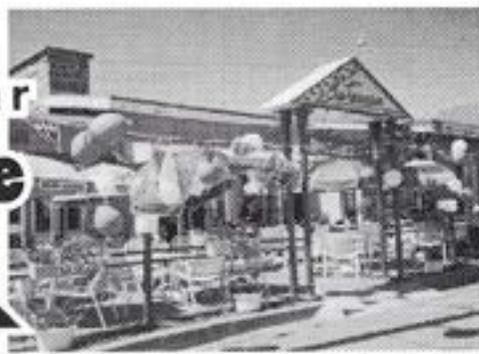
**Record de chaleur.** Où ça? Pas au lac Sept-Iles? Oui, partout sur la planète, l'année 2000 aura été l'une des plus chaudes depuis les 140 ans que la température est mesurée, dicit l'agence météorologique des Nations unies. 2000 aura été la cinquième année la plus chaude, après l'année record 1998. Huit des années les plus chaudes sont postérieures à 1990 et ce, quelle que soit la saison. Qui l'aurait pensé? Pourtant, mardi le 1 août 2000, Le Soleil titrait: «Un mois de juillet frais, nuageux et pluvieux». À noter qu'il ne faut pas confondre temps et température. Le temps peut être pluvieux ou ensoleillé alors que la température peut être élevée ou basse. On n'a pas une belle température, mais du beau temps.

(suite p.31)

**Bienvenue aux cyclistes et aux vacanciers !**



Restaurant-Bar  
**La Croquée**



- PIZZA
- METS CHINOIS
- METS ITALIENS
- BROCHETTES
- MENUS À PRIX POPULAIRES

- RESTAURANT-BAR
- SALLE À MANGER
- LA BOUCHÉE D'OR
- CASSE-CROÛTE
- BAR-TERRASSE

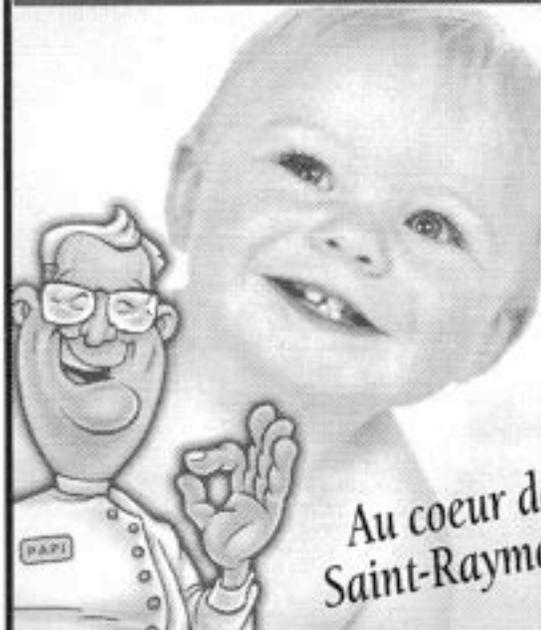
PROFITEZ DE L'ÉTÉ  
AU MAXIMUM  
SUR NOTRE TERRASSE  
RÉAMÉNAGÉE  
PLUS DE 75 PLACES

**L'endroit par excellence pour se divertir en famille et entre amis.**

171, Saint-Jacques, Saint-Raymond G3L 3Y4 (418) 337-7850  
fax : (418) 337-3358

Membre affilié au groupe

**ESSAIM**



*Au coeur de  
Saint-Raymond*

*Alex Bouchard et  
Nancy Gaudreault*  
pharmaciens

*Ici, on prend  
le temps  
de vous écouter*



- Prise de tension artérielle
- Préparation de piluliers
- Enseignement aux diabétiques
- Consultation privée

**OUVERT  
7 JOURS**

149, Saint-Joseph  
Saint-Raymond

**337-7616**

**Quel beau Noël!** L'étoile de Noël attendait les résidents pour une messe de minuit dont l'ambiance a réjoui ceux qui étaient présents: décorations, chants, animation, petits bergers, etc. et cela grâce à l'ingéniosité et la débrouillardise de madame Louise Bernier et de son équipe.

Ce sont de telles initiatives qui font de notre lac un milieu unique, attachant, où il fait bon vivre. Merci à Louise Bernier pour son dévouement et aux syndicats pour avoir permis au projet de se réaliser. (Louise L.)

**Décorations.** J.-Guy Bernier et Réjean Giguère se sont chargés de l'illumination extérieure de la chapelle. Il faut aussi souligner le travail effectué par André Lacasse pour l'augmentation de la capacité de l'entrée électrique de la même chapelle afin de permettre l'utilisation d'amplificateurs adéquats pour la diffusion de la musique. Merci également aux généreux donateurs qui ont contribué à cette célébration de Noël.

**Pollution.** Mars dernier, Le Soleil titrait: «Une corvée pour dépolluer le lac». Coût du projet: 1,2 million \$. Il s'agissait du lac Saint-Augustin. Selon le journal, le maire de Saint-Augustin aurait déclaré en parlant de ce lac: «Nous croyons qu'il sera possible d'y pratiquer des activités sportives dans quelques années, et même de s'y baigner.» Selon les consultants dans ce dossier, déboisement des rives, installations septiques inadéquates et utilisation de pesticides seraient les causes de la pollution de ce plan d'eau. Toute une leçon!

**Analyse de l'eau potable.** Petit rappel pour signaler les noms de deux laboratoires spécialisés dans le domaine: **Bio-Contrôle** (653-3101) et **Laboratoires d'essais LCQ** (658-0112). Prix de groupe possible pour 20 échantillons et plus. Votre nom au Club pour le 15 juillet.

**Chalets à louer.** Si vous désirez louer votre maison ou votre chalet, il serait bon de transmettre cette information à la ville de Saint-Raymond qui reçoit fréquemment des appels à ce sujet.

**23 mars 2001.** Une tempête de neige a balayé le lac Sept-Iles cette journée-là. Les résidents ont eu un léger aperçu de ce qu'a pu être la fameuse crise du verglas: arbres cassés, pannes d'électricité, pas d'eau, etc. Certains secteurs ont manqué d'électricité pendant 24 heures.

**Manoir du Lac Sept-Iles.** Nouveau départ pour l'établissement auparavant connu sous le nom de L'Auberge du Lac Sept-Iles. Deux jeunes français y offriront maintenant le gîte et le couvert. Un service de restauration est disponible et, au moment d'écrire ces lignes, la nouvelle administration attendait son permis pour la vente de boissons alcoolisées. Meilleurs vœux de succès!

**Nouveau député fédéral.** L'Alouette offre ses félicitations au nouveau député fédéral libéral de Portneuf, monsieur Claude Duplain. Les membres de la famille Duplain sont des vacanciers de longue date au lac Sept-Iles. Le père de Claude, Paul-Émile, a été un des premiers estivants à s'installer dans la baie Vachon. Ses enfants se partagent aujourd'hui la jouissance du patrimoine familial.

**Analyse de l'eau potable.** Si vous ne le saviez déjà, apprenez que **Big Brother PQ** veille sur vous. Via ministère de l'Environnement, le gouvernement s'apprêterait à vous obliger à procéder à l'analyse de l'eau de votre puits trois fois par année (\$) même si cela fait plusieurs années que vous la consommez sans inconvénients. Il me semble qu'une fois tout au plus suffirait! À ce que nous sachions, à part quelques irréductibles utilisateurs de fertilisants et de pesticides, il n'y a pas d'épandage de purin ou de sources de produits toxiques dans le voisinage du lac! À partir de la catastrophe des deux réseaux mal gérés de Walkerton et de North Battleford, on décide de surveiller les puits individuels. Québec sait faire!

**Abri à bateau.** Vous recherchez une solution permanente pour que votre embarcation soit à l'abri des intempéries? La cie Idées Dumarin inc., 381, boul Industriel, Bur. 2, Saint-Eustache, J7R 6C9 (1-800-267-6505) a la solution. Il s'agit d'un élévateur à bateau à structure en aluminium à fixer à votre quai et qui peut être muni d'un toit en toile. Votre embarcation a fini de se faire balloter par les vagues. Merveilleux. À voir sur le babillard au Club.

**Service d'essence.** Ce service est dispensé par votre association non seulement pour vous accommoder, mais aussi pour vous éviter les désagréments et les dangers que constitue le transport d'un carburant. Certains déversements dans des autos de résidents ont laissé des odeurs plus que persistantes. La plus importante raison du maintien du service est le souci de protection de l'environnement en évitant les déversements accidentels dans le lac. Qui n'a pas un jour tenté de faire le plein en essayant de suivre le roulis de la vague et hop!... ça coule à côté, dans l'eau... Sachez que ce commerce s'avère monétairement de moins en moins rentable pour l'APLSI. Si le service doit être maintenu, il faudrait que les consommateurs acceptent de payer les quelques sous de plus le litre qu'à la pompe en ville.

**Sécurité et vandalisme.** Un résident demande de porter à votre connaissance les faits suivants pour en prévenir, si possible, la répétition. Du 5 au 6 août 2000, une ou deux motomarines ont circulé sans feux de position, cette nuit-là, dans le secteur entre le pont du lac des Aulnaies et la pointe des Plamondon. Deuxièmement, du vandalisme sur les boîtes postales et les affiches d'identification des résidences a de nouveau été observé entre le pont du lac au Chien et celui de la rivière Gosford. Soyons vigilants!

(suite p.33)



## CARL BEAUPRÉ CAMIONNEUR

- Sable • Gravier • Terre
- Nivelage • Pierre concassée
- Excavation

1231, Rang Notre-Dame  
Saint-Raymond (Québec) G3L 1M9  
Tél. : (418) 337-6497  
Cell. : (418) 657-9380



## Construction DOMINIQUE BOUCHER Inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
construction - rénovation  
• résidentielle • commerciale • industrielle

R.B.D.Q. NO. 8005-9264-79

132, Du Vieux Chemin  
Saint-Raymond G3L 1Y4

Tél. : (418) 337-4414  
Fax : (418) 337-3814



106, Saint-Jacques,  
Saint-Raymond G3L 3Y2  
337-7907

- Vente et réparation de matériel hydraulique pompe, valve, cylindre
- Réparation moteur diesel, composante machinerie lourde
- Atelier d'usinage et soudure pour réparation de votre cylindre, « pin », bushing, etc.
- Conception et fabrication
- Fabrication de boyaux hydrauliques Dayco

Dépositaire  Husqvarna  
Scie mécanique et débroussailleuse



## CLINIQUE VISUELLE CÔTÉ et BLOUIN

OPTOMÉTRISTES

SERVICES VISUELS COMPLETS

DIAGNOSTIQUE : - Examen complet de la vision  
- Recherche de pathologie

THÉRAPEUTIQUE : - Recommandation  
OU Lunettes

TRAITEMENT - Verres de contact

SERVICE ULTRA RAPIDE DE LABORATOIRE

337-4130

152, Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1H6

Des économies  
sans compromis.

Un été  
tout feu tout  
flamme !



Depuis 50 ans

OUVERT  
7 jours/7 soirs  
de 8h à 21h



 **provigo**

268 Saint-Joseph  
Saint-Raymond  
337-2278

**Réflexion d'un bénévole.** Dans l'envoi de l'APLSI que vous avez reçu en avril, il y avait une liste des membres 2000. Si le nom de votre voisin n'y figure pas, peut-être pourriez-vous délicatement tenter de savoir pourquoi il boude ainsi ses concitoyens? Un jour ou l'autre, peut-être aura-t-il besoin de l'appui ou du secours de l'un ou l'autre de ces derniers. Aider ou dépanner fait tacitement partie du fait que nous nous regroupons en association. Si une personne s'estime assez autosuffisante en toutes circonstances, elle doit s'attendre à peut-être devoir jouer le jeu jusqu'au bout et ne pas s'offusquer d'avoir à subir de l'indifférence le cas échéant.

**Il peut y avoir autant d'opinions sur un sujet qu'il y a d'individus.** Ainsi, les décisions de l'APLSI ne peuvent plaire à tous. Il faut savoir se rallier à l'ensemble et, au mieux, si on croit vraiment être celui qui a le pas dans la parade, accepter un poste sur le bureau de direction pour faire valoir ses opinions. Se contenter de discréditer et de critiquer une organisation et les bénévoles qui se dévouent à son fonctionnement n'a jamais généré quelque chose de positif. Il serait sage aussi de bien s'informer avant de colporter des ragots qui, à la longue, peuvent lentement miner une organisation.

**Le lac a «calé».** En ce printemps 2001, le lac était complètement «calé» le 3 mai. La tradition veut que le lac soit déclaré calé lorsque toutes les baies sont libres de glace et il en était ainsi ce jour-là.

**Remerciements.** Je tiens à exprimer ma reconnaissance à ceux qui ont facilité mes sorties sur le lac au cours des derniers hivers en circulant en motoneige sur ma piste balisée. Merci spécialement à Antoine Lacoursière et Magella Leclerc lors de conditions difficiles, à Henry Baker chaque fin de semaine, à Claude Godin ainsi qu'à Jacques Dufour lors de randonnées avec ses amies. D'autres sont malheureusement demeurés incognito à cause du « costume ».

À vous tous, merci pour cette aide précieuse. (Madeleine Thibault)

**Goélands.** Des fils de nylon pour la pêche d'une capacité de 10 livres ont été de nouveau installés autour de l'îlot adjacent à l'île Ouellet. L'opération a été effectuée alors qu'il y avait encore de la glace ce qui a rendu l'installation plus facile. S'il vous plaît, évitez de circuler près de cet endroit. L'efficacité du système a fait ses preuves. Il semble que ce sont les vibrations engendrées par le vent, même léger, qui fait fuir les goélands. Des fils d'une plus grande capacité ont été essayés, mais ils étaient inefficaces.

**Interdiction: herbicides + pesticides.** Attendu que le conseil municipal fait de l'environnement une priorité, à la séance de ce conseil tenue le 7 mai 2001, la ville de Saint-Raymond a adopté le règlement 176-01 interdisant l'épandage d'herbicides, de pesticides et de fertilisants autour de certains lacs. Vous trouverez le texte de ce règlement dans la présente édition.

**Résultats.** Les résultats financiers de l'APLSI présentés dans ce numéro de L'Alouette sont ceux de l'année 1999. Pourquoi 1999? Parce que l'adoption par l'assemblée générale s'est faite à l'été 2000. Ainsi, les résultats de 2000 seront acceptés cet été. Nous sommes donc toujours une année en retard pour la publication.

**Compétition de canoë en béton.** François Paradis, fils de Céline et Georges-Emile, et qui a enseigné la voile ici ces dernières années était membre de l'équipe de génie civil de l'Université Laval qui a remporté la compétition de canoë en béton qui se tenait à la Base de plein air de Sainte-Foy le 12 mai dernier. Cinq autres facultés universitaires canadiennes compétitionnaient pour le titre. La compétition se transportera maintenant à San Diego, Californie, du 14 au 16 juin. Aurons-nous une équipe championne internationale?

**Mois de Marie.** Il faudra se souvenir de la première quinzaine du mois de mai 2001 comme l'une des plus belles depuis plusieurs années. En effet, quelques records ont été égalés et même battus. Deux jours de pluie seulement en deux semaines. Il y a plusieurs années que les embarcations n'ont pas été mises à l'eau aussi tôt.



**C'était le  
23 mars 2001**



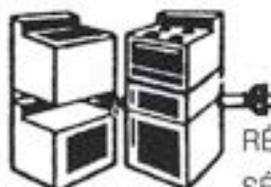
**GÉNOIS & Associés**  
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES  
CONSEILLERS EN GÉOMATIQUES

André Géois, a.g.  
Élizabeth Géois, a.g.

Quels que soient vos besoins en arpentage, GÉNOIS & Associés est la seule firme d'Arpenteurs-Géomètres à posséder tous les dossiers sur le territoire du Lac Sept-Îles à Saint-Raymond. À vous de profiter d'une garantie de service personnalisé dans les plus brefs délais.

135, Saint-Jacques  
Saint-Raymond G3L 3Y4

Tél. : (418) 337-7015  
Fax : (418) 337-8540



**SAINT-RAYMOND  
SERVICE ENR.**

RÉPARATION DE LAVEUSES,  
SÈCHEUSES, LAVE-VAISSELLES,  
POÊLES, RÉFRIGÉRATEURS ET CONGÉLATEURS.

**ACHAT ET VENTE  
RAYMOND JOBIN**

877, CÔTE JOYEUSE, SAINT-RAYMOND,  
**337-6192**



Pour un bon  
rafraîchissement



**Plusieurs services  
à un seul endroit !**

Nombreux groupes  
organisés pour  
différentes loteries



loto-québec  
Centre de validation

Visitez notre  
salle de montre

**SEARS**

**Dépôt nettoyeur**

TIMBRES-POSTES



CHOIX DE REVUES  
Unique à Saint-Raymond  
RÉSERVATION ET  
COMMANDES PERSONELLES

Place Côte Joyeuse, Saint-Raymond **337-6761**

Alignement Suspension Silencieux

Amortisseurs Crémaillère



**GARAGE N. DUPLAIN Ltée**

370, Côte Joyeuse

**337-2521**

Proprios : Benoit et Jean-Paul Hardy

**SPÉCIALITÉS**

- ALIGNEMENT ET BALANCEMENT PAR ORDINATEUR
- Suspension
- Amortisseurs
- Crémaillère
- Silencieux Walker
- Freins
- Mise au point, injection
- Pose et vente de pneus
- Air climatisé (R-134)

*Bonne saison  
estivale...*



*Soyez prudents !*



Financement  
**CRÉDIT - PLAN**  
250 \$ et plus



Silencieux Pneus Freins

Suspension Crémaillère Alignement

Avec toute ma reconnaissance pour ceux qui entretiennent les pistes et pour les motoneigistes qui les respectent.

## BLANC

Les arbres sont lourds de neige  
Et parfaitement immobiles.  
Tout est silencieux, tranquille.  
Parler serait sacrilège.

Je glisse tout doucement  
Sur la piste immaculée.  
Je suis première à tracer  
Ce passage d'un amant.

À part le doux chuintement  
Des skis, bottes et bâtons,  
Aucun bruit ne rompt le temps  
de cette méditation.

Autour de moi tout ce blanc,  
C'en est presque hallucinant !  
Nul soleil pour rayonner,  
La neige a tout éclairé.

Elle me parle d'unité,  
De douce tranquillité,  
Nourrit mon âme assoiffée  
De sa splendide beauté.

Là-haut, au-dessus de moi,  
Les branches croisées forment voûte,  
Comme pour me fournir un toit  
Me protégeant sur ma route.

Moi, me sentir solitaire ?  
Quand j'ai le ciel et la terre  
Pour conforter mes misères  
Et me dire: « Crois et espère ! »

16 janvier 2000  
UPARATHI

NOTE: L'auteure a publié *Méditation de tous les jours* aux éditions Le Dauphin Blanc de Loretteville.

## Décès



**Bruneau, Robert**, courtier en immeuble, retraité, décédé le 9 juillet 2000 à l'âge de 73 ans. Il était l'époux de dame Janine Bédard. Ancien résident au lac des Aulnaies, rue Jean-Joseph.



**Drolet, Edouard**, pharmacien, décédé le 17 septembre 2000 à l'âge de 64 ans et 6 mois. Il était l'époux de dame Suzanne Dallaire. (D)



**Bernard, Emilienne**, décédée le 8 décembre 2000 à l'âge de 84 ans. Elle était l'épouse de feu Charles Genest (trophée Genest). (A)



**Chamberland, Dr J.-Adélar**, décédé le 1 février 2001, à l'âge de 74 ans. Il était l'époux de dame Marcelle Pelletier. (B)



**Ouellet, Gilles**, décédé le 16 avril 2001, à l'âge de 64 ans et 11 mois. Il était l'époux de dame Monique Hardy et le frère de Jean-Guy de l'île Génois. (B)

**Bélanger, André**, décédé le 30 avril 2001, à l'âge de 86 ans. Monsieur Bélanger était un estivant de l'île Génois depuis près d'une quarantaine d'années. (E)

Sincères condoléances aux familles touchées par ces deuils.

(...) = Secteur

# Saint-Raymond

*La Ville de Saint-Raymond souhaite à tous une agréable saison estivale 2001.*

*Nous vous présentons ci-dessous quelques éléments d'information qui vous seront utiles au cours de l'été.*

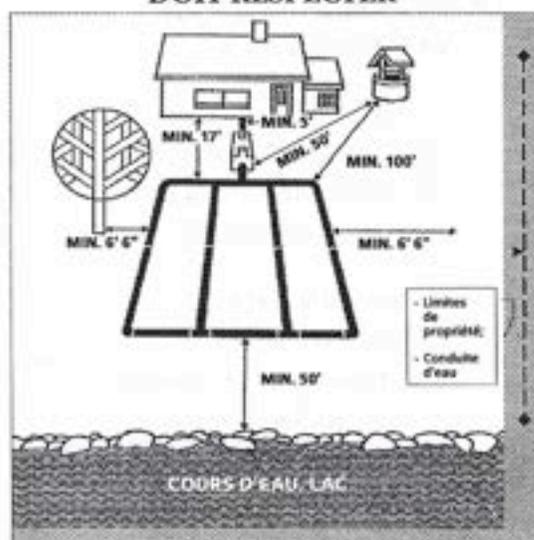
## SERVICE D'URBANISME

Désireuse de protéger l'environnement et la qualité de vie de ses citoyens, la Ville de Saint-Raymond, lors de la séance du conseil municipal du 2 avril 2001, a résolu de rendre prioritaire la conformité des installations septiques des propriétés (permanentes et saisonnières) qui ne sont pas desservies par le réseau d'égout municipal.

Les installations septiques devront se conformer au nouveau Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q. 2, r-8), qui est entré en vigueur le 20 juillet dernier. Le délai accordé est jusqu'au **31 décembre 2001**. Les secteurs qui seront prioritaires sont ceux à proximité des lacs et des cours d'eau. Le secteur du lac Sept-Îles fait partie des priorités. Toutefois, les propriétaires qui ont obtenu un permis d'installation septique conforme au règlement en vigueur au moment de l'inspection ne seront pas soumis à l'obligation d'aménager une nouvelle installation. Par contre, les propriétés ayant une installation à vidange périodique ou totale (système avec fosse de rétention et fosse septique) seront inspectées.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le Service d'urbanisme.

### CROQUIS DES DISTANCES MINIMALES Q'UNE INSTALLATION SEPTIQUE DOIT RESPECTER



## AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHALET



### Collecte des ordures et des matières recyclables

La collecte sélective est en vigueur depuis le 4 décembre 2000 sur le territoire de Saint-Raymond. Vous noterez que l'horaire de la cueillette des ordures a été modifié. De plus, des bacs roulants de 360 litres sont disponibles pour la récupération des matières recyclables pour les usagers du service de collecte porte-à-porte. Pour les usagers qui sont desservis par des conteneurs en acier, des boîtes pour les matières recyclables seront installées près des conteneurs existants.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le Service des travaux publics de la Ville de Saint-Raymond au numéro 337-2202.

## TENNIS

### Carte de membre

Clientèle: Étudiants et adultes  
Coût: 58 \$/adultes  
69 \$/adultes non-résidents  
25 \$/étudiants 20 ans et -  
30 \$/étudiants non-résidents  
carte obligatoire à l'inscription  
86 \$/familial (max. : 4 personnes)  
103 \$/familial non-résidents  
2 adultes maximum  
Moins de 12 ans : gratuit  
Horaire: 7 jours / 7 de 9 h à 21 h  
Lieu: Terrains de tennis (salon de quilles)

### Cours de tennis

Les cours seront dispensés par Hugues Verret. La technique, la stratégie et les aspects physique et psychologique sont des éléments abordés pendant le cours.

Cours offerts	1 h	1,5 h	3 x 1 h
Privé	14 \$	21 \$	36 \$
Semi-privé (2)	8 \$	12 \$	18 \$
Groupe (3)	5 \$	8 \$	12 \$
Groupe (4)	4 \$	6 \$	9 \$

### Liges

Ligue double masculin : Lundi de 19 h à 22 h  
Ligue simple masculin : Mardi de 19 h à 22 h  
Ligue double féminin : Mercredi de 19 h à 23 h  
Ligue simple féminin : Jeudi 19 h à 21 h  
Ligue des lève-tôt : Dimanche de 10 h à 12 h

## CAMP DE JOUR ADOS

Âge: 12-13 ans (secondaire 1 et 2)  
Durée: 7 semaines  
Du 26 juin au 10 août 2001  
Coût: 25 \$ / semaine  
40 \$/semaine/famille (max. 4 enfants)  
Horaire: Lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30  
Inscription  
Le lundi de chaque semaine  
de 8 h 30 à 9 h au centre communautaire

## CAMP DE JOUR 5-11 ans

Âge: 5 à 11 ans (ou d'âge primaire)  
Durée: 7 semaines  
Du 26 juin au 11 août 2000  
Coût: 20 \$/semaine/jeune  
25 \$/semaine/jeune  
(service de garde inclus)  
35 \$/semaine/famille (max. 4 enfants)  
40 \$/semaine/famille (max. 4 enfants)  
(service de garde inclus)  
Horaire: Lundi au vendredi  
de 9 h à 16 h 30  
Inscription  
Le lundi de chaque semaine de 8 h 30 à 9 h à l'aréna  
Le service de garde  
7 h 45 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 17 h 30

## BINGO

### Tentez votre chance...

Tous les lundis à 18 h 45 à l'aréna situé au  
160, place de l'Église, Saint-Raymond

Prix : 2 875 \$ / soir

Bienvenue à tous et plus particulièrement aux  
vacanciers

## PARCS

École Marguerite d'Youville : Parc d'amusement 10 ans et -  
Terrain de basket-ball  
École Saint-Joseph : Parc d'amusement pour la  
clientèle du 2e cycle  
du primaire  
Skate Park  
Terrain de basket-ball  
Parc de l'Amitié : Croquet, pétanque,  
shufferboard, etc.  
Invitation aux retraités  
Plateaux sportifs : 3 terrains de balle  
2 terrains de soccer  
1 terrain de football  
4 courts de tennis

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Service des loisirs : 337-7017  
Consultez la programmation printemps-été du  
Service des loisirs pour connaître les activités qui  
vous sont offertes.

# Pétanque 2000

Une autre page de l'histoire du groupe de la pétanque demeurera dans la mémoire des participants de cette activité de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles.

Il est d'abord bon de mentionner que le groupe a très bien accueilli les gens de Saint-Raymond qui se sont joints durant la saison. Félicitations à celles qui ont pris cette initiative. Un tel geste permet à chacune et à chacun d'évaluer son habileté et de partager de petits trucs fort utiles.

Chaque fois que les joueurs utilisent les cerceaux noirs comme délimitation de l'espace d'où ils effectuent le lancer d'une boule, ils se souviennent de Minette et Paul Desrochers qui les ont gracieusement mis à leur disposition. Cécile et Marc Lortie n'ont-ils pas toujours été nos sauveteurs avec leurs cerceaux? Les Lortie ont apporté un cochonnet musical de couleur argent, quelle merveille! Espérons que ce type de cochonnet deviendra réglementaire très bientôt pour de meilleures performances.

L'an 2000 a été l'occasion pour plusieurs de réaliser un projet particulier. Le groupe de la pétanque n'est pas en

reste en ce domaine. Tous les participants au tournoi du 19 août 2000 peuvent en témoigner: «Le tournoi a eu lieu sous la pluie». La preuve en est donnée par les photos ci-dessous. Cependant, les ardeurs des deux équipes n'ont pas été amoindries par la pluie. De fait, l'équipe gagnante, composée de Lucette Plamondon, Maurice Potvin et Raymond Savary, a dû jouer jusqu'à sa dernière boule pour se mériter le trophée et ce par la marque de 13 à 12 face à l'équipe de Jean-Guy Cantin, Marc Lortie et Maxime Plamondon. Ce fut donc une partie disputée chaudement et point par point.

La pétanque est une activité de l'APLSI, une activité offerte à toutes et tous et non seulement au groupe actuel de participants. Il n'est pas nécessaire de savoir jouer, il suffit de vouloir essayer. La bienvenue à tous!

## Programme pour l'été 2001

Début de l'activité le 26 juin et par la suite, à tous les mardis et jeudis de l'été.

Clôture de la saison par le tournoi annuel, le 18 août.

René Pelletier

## ÉQUIPE GAGNANTE



Raymond Savary, Lucette Plamondon, Maurice Potvin

## TOURNOI SOUS LA PLUIE



# ACTIVITÉS SOCIALES



**Fiset & Marcotte inc.**



Manufacturier de portes et fenêtres  
- Fenêtres P.V.C.  
- Portes d'acier  
- Portes de garage

Lévy Marcotte, président  
Pierre Fiset, vice-président

Tél. et télécopieur  
(418) 329-2850

78, avenue Saint-Georges, C.P. 236, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

**CLINIQUE DENTAIRE DUBÉ & DUFOUR**



**Dubé & Dufour**

□ DR FRANÇOIS DUBÉ  
□ DR PIERRE DUFOUR

TÉL.: 418-337-4641

200, boulevard Cloutier, Saint-Raymond G3L 3M8  
FIN DE SEMAINE URGENCES (PALETTE) 418-873-6500



LOCATION  
**BÉDARD**



Location et vente (neufs et usagés)  
Canot - Kayak - Chaloupe - Accessoires

En vente au bureau de location et sur commande

- Aviron
- Rame, pagaie (kayak)
- Trousse de sécurité
- Veste de flottaison
- Flotteur, bloc mousse
- Toilet, banc, joug, etc.

Kiosque de location au départ de la rivière  
Bras du Nord. Réservation de préférence  
pour vous assurer d'avoir une embarcation.

Horaires : Du 23 juin au 19 août

Ouvert tous les jours de 8 h 00 à 18 h 00

Mai, juin et septembre sur réservation seulement

839, Côte Joyeuse, Saint-Raymond, téléphone : 337-2727

**POLARIS®**  
La conduite par excellence



merCruiser

MERCURY  
OUTBOARDS

PRONAUBÉC



GLASTRON



SX 175

**GLOUTIER**  
**SPORTS**

VENTE, SERVICE À DOMICILE  
ENTREPOSAGE

181, Saint-Cyrille, Saint-Raymond  
(Québec) G3L 1T1

Tél. : (418) 337-2216

Fax : (418) 337-3824

# Michelle Tremblay Lacoursière publie « Chanson pour Carla »

*Du Québec jusqu'aux portes d'Extrême-Orient*

par Gaétan Génois

Une journaliste à l'esprit un peu trop curieux réalise un reportage sur la prostitution juvénile en Thaïlande. Telle est la trame de fond du second roman de Michelle Tremblay Lacoursière, publié aux éditions AdA sous le titre *Chanson pour Carla*. L'auteure du lac Sept-Iles entraîne ses lecteurs dans un univers d'humanité et d'exotisme, du Québec jusqu'à ce pays joyau de l'Asie.



Alors que Florence Comtois se prépare pour son voyage en Thaïlande, elle rencontre Denis Tourangeau, professeur et collectionneur émérite de cartes postales du monde. Les deux s'éprennent, mais Denis ne peut suivre Florence en Thaïlande. Il vient de perdre son emploi de prof et, pour survivre, il déneige les toits.

En Thaïlande, Florence, malgré les avertissements de son père et malgré la présence de son ami et interprète Dharmoon, s'est un peu trop avancée. Victime de manipulation, elle a mis les pieds là où elle n'aurait peut-être pas dû, et cela bien à son insu. Elle en gardera d'ailleurs une marque...

Le personnage de Carla est comme une fleur qui s'ouvre et qui inspire toute l'histoire. Pendant que la vie se déroule hors de ses quatre murs, Carla, femme totalement seule et démunie, n'a d'amour que pour ses trois chats, jusqu'à ce qu'un drame vienne marquer cette petite ménagerie. En filigrane, Florence et Denis se lieront d'une amitié indéfectible pour Carla et provoqueront son épanouissement...

C'est alors que son livre était déjà à moitié écrit que Michelle Tremblay Lacoursière a voyagé jusqu'aux portes

de l'Extrême-Orient l'automne dernier, avec un voyage organisé, tout comme Florence Comtois. La version finale de *Chanson pour Carla* s'est ainsi enrichie de nombreuses et riches descriptions aux couleurs, aux odeurs et aux accents thaïs.



Michelle Tremblay Lacoursière se garde d'avoir voulu faire un véritable reportage avec son livre. Elle insiste pour dire qu'il ne s'agit que d'un roman, et non pas d'une enquête journalistique comme tel. Malgré cela, elle y aborde de nombreux sujets: délinquance, pauvreté, tourisme sexuel. Rassurez-vous toutefois, car l'histoire finit plutôt bien pour la majorité des personnages.

Il s'agit d'un second roman pour cette enseignante à la retraite qui avait publié *Un pas de géant* en 1999. La réponse du public avait alors été très positive et les commentaires très encourageants, ce qui l'a incitée à écrire une deuxième oeuvre. Une troisième mijote déjà dans son imagination...

\*\*\*\*\*

*Chanson pour Carla* est disponible auprès de l'auteure au lac Sept-Iles, au 3289, au prix spécial de 20\$ et en librairie.

## Recrue de l'année en ski nautique pieds nus

Lors de la soirée Méritas de la Fédération québécoise de ski nautique tenue le 28 octobre dernier à Montréal, Vincent Plamondon, fils de Marcel R. Plamondon et de Aline Girard, des résidents du lac, s'est vu décerner le trophée de la «Recrue de l'année» en ski pieds nus. L'athlète originaire de Saint-Raymond s'est mérité cet honneur suite à ses performances aux compétitions des Championnats québécois et canadien de l'été 2000.

Vincent, représentant en imprimerie, réside maintenant à Ste-Foy. Il a fait ses premières armes en ski nautique dès son tout jeune âge ici même, au lac Sept-Iles, alors que la discipline était encore très populaire. Il s'était même signalé lors des Jeux du Québec de 1979 en obtenant une médaille d'argent.

Pour skier ainsi pieds nus sur l'eau, donc sans skis ni chaussures, il faut être réellement en bonne forme physique. Et comme quoi l'âge n'a pas toujours vraiment d'importance si on se tient en forme, c'est à 39 ans que Vincent a remporté son trophée de recrue. L'Alouette en profite donc pour souligner la prouesse et offrir à Vincent, au nom de tous les membres de l'APLSI, des félicitations bien méritées.



Licence RBQ : 1474-6275-96

## JOSEPH LINTEAU & FILS inc.

Entrepreneur général  
Construction  
Rénovation



Résidentielle  
Commerciale  
Industrielle

125, RUE BELLEVUE, SAINT-RAYMOND  
Serge Linteau, représentant 337-7340



*Lingerie*  
**LISCYA**

*Conçue pour elle...*

*Pour un  
Un certificat-cadeau*

*pensez Liscya*

Centre-ville Saint-Raymond  
337-6776



## RAYMOND ROBITAILLE EXCAVATION INC.

Excavation - Terrassement - Transport  
Résidentiel - commercial  
Estimation gratuite



196, Saint-Michel, Saint-Raymond  
337-3335

54, Duchesnay, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  
(Québec), G0A 3M0  
Tél. : (418) 875-2234 Téléc. : (418) 875-1833

**Une seule adresse pour  
l'entretien de votre véhicule,  
et beaucoup de services !**

### ACCESSOIRES d'auto

**NOUVELLEMENT AMÉNAGÉ**  
avec boutique de présentation  
d'accessoires d'auto

Remplacement et  
réparation de PARE-BRISE

• TRAITEMENT ANTIROUILLE

• ACCESSOIRES D'AUTO

• VITRES TEINTÉES

• LAVAGE D'AUTOS ET BATEAUX

• SYSTÈME AUDIO D'AUTO ET MARIN



**clarion**

Carl Genoix  
propriétaire

337-8855

929/931, Côte Joyeuse, Saint-Raymond G3L 4B7

337-7937



Plus de  
**30 ans**  
à votre service

- RÉPARATION FIBRE DE VERRE BATEAU
- CARROSSERIE
- SABLAGE ET PEINTURE DE DIVERS OBJETS
- NETTOYAGE PAR JET
- REMORQUAGE 24H/24 ASSISTANCE ROUTIÈRE SIKES CANADA

Daniel Trudel, propriétaire

## La Voile d'or (résultats)

### Laser I

1. Paul Robitaille
2. Sophie Boudriau
3. François Paradis

### Féminin

1. Sophie Boudriau
2. Annick Paradis
3. Myriam SDô

### OverAll

1. Paul Robitaille
2. Sophie Boudriau
3. François Paradis

### Recrue

1. Samuel Blanchet
2. Vanessa Dallaire Lagacé
3. Jean-Philippe Thériault

### Merci aux commanditaires de cette activité!

APLSI	Intersport St-Raymond
Dalton Ford	Metro St-Raymond
Futuroto Toyota	Quincaillerie Labrie
Garage L.J.A. Plamondon	Sauvageau Pontiac -Buick
Garage Lionel Moisan	St-Raymond Chrysler
Germain Autos	

Merci également aux bénévoles et à ceux qui ont aidé à la sécurité sur l'eau.

François Paradis

### Double

1. Paradis/Paradis
2. Healy/Lavoie
3. Chartier/Chartier

### Junior

1. Joël Crépaud
2. Jean-Luc Robitaille
3. Dominic Robitaille

### Moussaillons + 13 ans et -

1. Jean-Luc Robitaille
2. Dominic Robitaille
3. Vincent Gagnon

## Merci aux commanditaires!

### Du souper

Provigo Cap-Rouge  
Fromagerie Cayer  
Équipement Doyon  
Serge Mercier  
Cloutier Sports  
Paulin Moisan

Jardin Mobile  
Provigo St-Raymond  
Lise Bédard Propane  
Dion Moto  
Intersport

### Du Brunch

Supermarché Metro Gagnon  
Provigo St-Raymond  
Jardin Mobile

Équipement Doyon  
Marché Gingras  
Quinca-Tout

### Merci aux bénévoles à ces activités

Raynald et Francine Lortie, Serge Joyal, France et Line, Denis et Denise Fournier, Françoise Hammond, Louise Leclerc, Suzie Plamondon, Michelle Lacoursière, Ls-Philippe Gagnon et Marianne, Rudy Lortie et Andréanne Drolet, Anne-Marie Deshayé, Hélène Leclerc et ses filles Julie et Caroline, Sylvie Lemire et les fistons, et celles et ceux que nous aurions oubliés.

## Le calendrier des activités 2000

Ouverture du club nautique: samedi, le 19 mai à midi

Tournoi de pêche: samedi, le 16 juin

Foire du livre usagé: dimanche, le 24 juin, 13 h à 16 h

Parade de bateaux: dimanche, le 24 juin, départ du club nautique à 21 h

Ouverture de la bibliothèque: mercredi, le 27 juin, 19 h

Début des activités de la ligue de tennis: lundi, le 2 juillet

Début du camp d'été pour les jeunes au Camp Portneuf: lundi, le 2 juillet

Début des mardis-conférences: mardi, le 3 juillet

Début des mercredis-dansant : mercredi, le 4 juillet

Souper-bénéfice : samedi, le 7 juillet

Tournoi de tennis: vendredi, samedi et dimanche, les 20, 21 et 22 juillet

Brunch-bénéfice : dimanche, le 29 juillet

Voile d'or et Moussaillons: samedi, le 4 août

Assemblée générale annuelle: samedi, le 11 août à 9 h 00 au club nautique

Fermeture du club: dimanche, le 7 octobre



SAINT-MARC

395, boul. Dussault  
268-3548

SAINT-RAYMOND

131, Saint-Jacques  
337-2244

CAP-SANTÉ

225, Route 138  
285-0411

**PIÈCES ET ACCESSOIRES  
D'AUTOS ET CAMIONS**

**Lortie**  
**CONSTRUCTION inc.**

Une tradition  
d'excellence  
depuis 1879

- RÉSIDENTIELLE
- COMMERCIALE
- RÉNOVATION
- SOLAGE DE BÉTON
- SERVICE DE PLAN
- KIT AUTOCONSTRUCTION
- ESTIMATION GRATUITE

Venez visiter notre magasin d'usine « Outlet »

213, Chemin Saint-Jacques, Saint-Léonard, G0A 4A0

Tél: 337-7969 Accès régional direct: 990-8000 Télécopieur: 337-2283

## Victorin Vézina Enr.

Vous désirez une installation  
de FOSSES SEPTIQUES  
Faites appel à nos services :



EXCAVATION - TERRASSEMENT  
CREUSAGE DE FOSSES SEPTIQUES  
GRAVIER - SABLE - PIERRES  
TERRE À GAZON



**ESTIMATION GRATUITE**

234, ave Noreau  
Saint-Raymond, Québec G3L 3M7

Tél. : (418) 337-2084

# SUBWAY

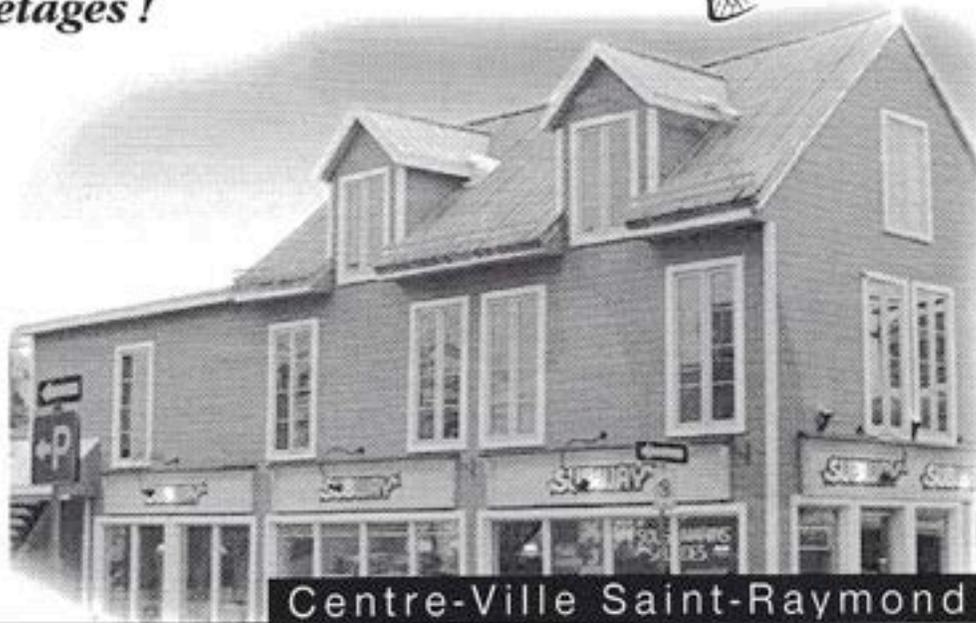


**Découvrez un Subway  
unique sur deux étages !**

**Ouvert dès  
7 h (a.m.)**

**À deux pas  
de la piste  
multifonctionnelle**

**Bienvenue aux  
cyclistes !**



Centre-Ville Saint-Raymond

## Provenance des résidents en 2000

Québec et banlieue rive-nord		Rive sud de Québec	
Beauport	12	Beaumont	1
Cap-Rouge	11	Bernières	1
Charlesbourg	19	Charny	1
Duburger	3	Lévis	2
L'Ancienne-Lorette	9	Pintendre	1
Lac Beauport	3	Saint-Antoine de Tilly	1
Lac St-Charles	2	Saint-Jean Chrysostome	1
Loretteville	12	Saint-Michel de Bellechasse	1
Les Saules	2	Saint-Nicolas	5
Neufchatel	9	Saint-Romuald	1
Québec	42	<b>sous-total</b>	<b>15</b>
Sillery	11	Comté de Portneuf	
Saint-Émile	2	Donnacona	2
Sainte-Foy	38	Neuville	1
Stoneham	1	Pont-Rouge	8
Valcartier	1	Portneuf Station	2
Val-Bélair	3	Saint-Augustin de Desmaures	10
Vanier	1	Saint-Basile	4
Wendake	1	Saint-Léonard	1
<b>sous-total</b>	<b>182</b>	Saint-Marc des Carrières	2
Autres régions		Saint-Raymond	223
Bas St-Laurent	3	Sainte-Catherine de la J.C.	4
Mauricie	1	<b>sous-total</b>	<b>257</b>
Montréal	7	<b>Total des résidents</b>	
Estrie	1	<b>répertoriés en 2000</b>	
Hors Québec	1	(incluant des locataires)	<b>468</b>
Hors Canada	1		
<b>sous-total</b>	<b>14</b>		

## Bibliothèque du Lac Sept-Iles

Par Jacqueline Côté

Le saviez-vous? La chapelle du lac Sept-Iles abrite une bibliothèque qui regorge de livres variés. À l'été 1999, une nouvelle équipe de bénévoles a pris la relève de sœur Aliette Marchand. Nous avons dès lors reçu 11 adultes et 10 enfants. C'est bien peu! Dans ses beaux jours, la bibliothèque accueillait environ soixante personnes, majoritairement des enfants.

L'an dernier, nous avons organisé une Foire du Livre. Notre but premier était de faire connaître le service à la population du lac Sept-Iles. Ce fut un succès tant pour nous faire connaître que pour générer des revenus de la vente des livres en surplus. Ces fonds serviront à l'achat de nouveaux livres. En 2000, la

clientèle est passée à 19 adultes, mais le nombre d'enfants est resté le même.

Pour 2001, notre but est d'accroître le nombre d'abonnés et tout particulièrement parmi les enfants de nos membres.

Nous sommes fiers de notre bibliothèque qui compte plusieurs nouvelles parutions. Les grands classiques y côtoient les auteurs modernes et le coin des enfants comprend plusieurs collections très intéressantes. Harry Potter fera partie de nos nouveautés cette année. Bref, tous les amateurs de lecture devraient y trouver leur compte.

Venez faire votre tour. Nous vous attendons.

# ACTIVITÉS SOCIALES

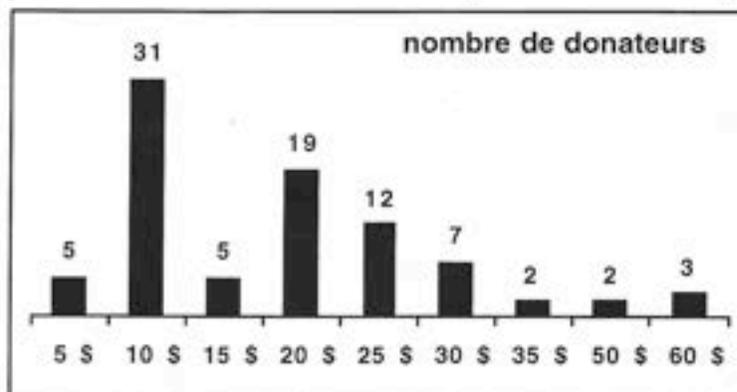


# Contributions au fonds immobilisation en 2000

Par Jacques A. Bilodeau

En 2000, 86 personnes ont contribué volontairement au fonds d'immobilisation pour un total de 1650\$. Ce fonds devait faire creuser un puits artésien, mais cette dépense a été retardée volontairement puisque le propriétaire de l'ancien presbytère a aimablement accepté de continuer de fournir de l'eau pour le Club nautique et ceci à un coût minime correspondant à l'entretien de la pompe à l'eau. On peut donc attendre encore quelques années et consacrer l'argent disponible à d'autres priorités comme la plomberie du club qui éclate de partout à cause de l'effet du gel et du dégel. Il faut aussi se préparer à une rénovation majeure des quais qui se détériorent à cause de l'érosion

provenant des vagues et du gel. Les directeurs de l'APLSI qui coordonnent cette activité sont en discussion avec les représentants du ministère de l'Environnement et ceux de la Ville pour la préparation de plans de rénovation qui seront conformes à toutes les lois et règlements assurant la protection des rives. Une fois ce plan établi, il sera présenté aux membres pour consultation populaire et corrections si requises. Selon les disponibilités financières, le projet sera réalisé par étapes pour profiter au maximum du bénévolat et des dons de matériaux. Une levée de fonds spéciale est même envisagée puisqu'il s'agira d'une dépense majeure. En 2000, les dons étaient répartis comme suit :

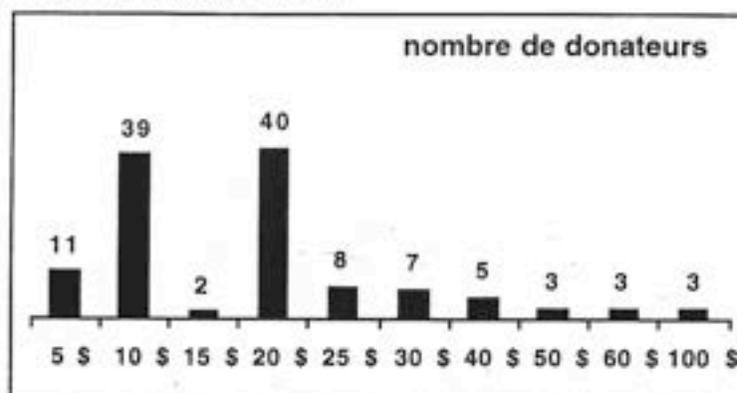


# Contributions au fonds d'ensemencement en 2000

Par Jacques A. Bilodeau

En 2000, 121 personnes ont contribué volontairement au fonds d'ensemencement pour un total de 2515\$. Depuis l'an dernier, le Groupe de protection des eaux et de la faune met à l'eau environ 1800 truites pour un montant correspondant au montant recueilli l'année précédente. Il faut rappeler que le fonds a permis de mettre à l'eau à chaque année depuis 1991 de très belles truites arc-en-ciel

de longueurs variant de 10 à 18 pouces. Il s'agit de l'espèce qui demeure la plus active tout au long de l'été et qui procure donc les plus belles pêches, même durant la canicule, contrairement à la mouchetée qui disparaît dès le réchauffement des eaux. Toute contribution est acceptée comme le démontre la répartition des dons :



Vente • Location • Réparation de vélos

## TOUT pour le LAC

- Accessoires nautiques • Vélo de montagne
- Camping / pêche • Sport de raquette
- Jeux d'extérieur • Produits pour piscine et accessoires *et plus*

# INTERSPORT®

220, Saint-Jacques, Saint-Raymond 337-2989

## P. GINGRAS & FILS inc.

Prop. : Sylvain Beaupré



- Réparation de lames de ressort
- Soudure de tous genres
- Travaux de forge

337-2923

337-7932 (Rés.) **MAINTENANT ÉQUIPÉ  
POUR SOUDER L'ALUMINIUM**  
(ponton, canot)

103, Grande Ligne, Saint-Raymond G3L 2Y4

Les Buffets Marie-France

Relais T. Lesage



NOTRE SERVICE DE  
TRAITEUR VOUS OFFRE

- BRUNCH
- BUFFET FROID
- REPAS CHAUD
  - Suprême de poulet
  - Brochette
  - Rosbif
  - Etc.
- BUFFET CHAUD
- FONDUE CHINOISE
- MÉCHOUÏ (Porc et boeuf)

### 337-6449

569, Rang Saguenay  
Saint-Raymond

*Nous allons partout  
dans le comté*

- SALLE pour groupes de 40 à 300 pers.
- Gâteau de mariage, etc...
- Service dans une vaisselle de porcelaine par un personnel professionnel.

**BONNE  
SAISON  
ESTIVALE !**



## GARAGE L.J.A. PLAMONDON inc.

613, Saint-Joseph, Saint-Raymond

### 337-2221

Prop. : Gervais Moisan

Tél. (rés.) : 337-4479

- ✓ Mécanique générale
- ✓ Injection électronique
- ✓ Freins
- ✓ Direction
- ✓ Suspension
- ✓ Silencieux
- ✓ Climatisation R-12 et R-134
- ✓ Pneus
- ✓ Antirouille
- ✓ Véhicules de courtoisie

*Mécaniciens d'expérience  
Équipement spécialisé*

*L'endroit du bon service*

**AUTOPRO**  
MÉCANIQUE



**MEGA**  
PNEU

# Site de remplissage d'essence du Club nautique

Par Jacques A. Bilodeau

Un règlement adopté par l'APLSI le 23 juin 1996 prévoit la procédure à suivre sur les lieux et site de remplissage des embarcations au club nautique. En raison des très grands risques que constitue la manipulation d'essence autant pour la sécurité des personnes et des biens de l'APLSI ainsi que pour l'environnement, et afin d'éviter tout accident fâcheux, il est exigé de respecter plusieurs règles de sécurité et de se conformer aux instructions du préposé au remplissage. Les règles les plus importantes sont les suivantes :

- Éteindre le moteur
- S'il s'agit d'un réservoir intérieur ou extérieur fixe, tous les passagers doivent descendre et s'éloigner du lieu de remplissage;
- S'il s'agit d'un moteur intérieur, le capitaine doit ventiler son moteur avant la mise en marche;
- S'il s'agit d'un réservoir portatif, le capitaine devra débarquer le réservoir de l'embarcation sur le quai

dans l'espace ayant un capteur de débordement, autour de la pompe;

- Personne ne doit fumer aux abords du site de remplissage;
- Le préposé doit refuser de servir toute personne ou tout groupe qui ne veut pas se conformer à cette règle de base de sécurité.

Le préposé est aussi autorisé par le conseil d'administration à refuser de servir de l'essence à toute personne qui n'est pas dans un état normal de conduite (boisson ou autre) et à toute personne dont le comportement sur le lac, par sa façon de conduire ou par ses excès de vitesse, dérange la quiétude des résidents. S'il s'agit d'un visiteur ayant utilisé la descente à bateaux, le préposé lui demandera de sortir du lac et le préposé sera autorisé à lui refuser l'utilisation de la descente à bateau du club pour le reste de la saison.

---

## Les vieilles filles anglaises nous donnent une leçon d'écologie

Par Tony LeSauteur

En bordure d'un lac, la pollution n'est pas le seul tort fait à la nature. Arracher la végétation arbustive, abattre des arbres ou remblayer les eaux peu profondes sont autant de gestes isolés et bénins en apparence, qui contribuent tout comme la pollution, à simplifier les écosystèmes, c'est-à-dire à rompre l'équilibre des milieux physiques et biologiques d'un lac.

L'homme de la rue conçoit difficilement qu'il existe dans la nature une interdépendance entre les divers organismes vivants, de même qu'entre les organismes et leur habitat respectif. Dans l'introduction à son Précis d'Écologie, R. Dajoz, du Muséum national d'histoire naturelle de France, donne un exemple anecdotique de la complexité des rapports entre les plantes, les animaux, leur habitat et l'être humain.

Dajoz nous rappelle d'abord que Darwin, dans l'Origine des Espèces, écrivait que le bourdon assurait seul la pollinisation du trèfle rouge «parce que les autres abeilles ne pouvaient en atteindre le nectar». Par ailleurs, nous dit Dajoz, le nombre de bourdons dépend, dans une grande mesure, des mulots qui détruisent leurs nids. La population de mulots, à son tour, dépend du nombre de chats pour lesquels ils sont une proie de choix. Les chats assurent donc la survie du trèfle rouge. Et, comme le trèfle rouge «sert de

nourriture au bétail et que les marins mangent surtout de la viande de bœuf» ajoute Haeckel, un deuxième auteur cité par Dajoz «les chats contribuent à faire de l'Angleterre une grande puissance maritime». Dajoz termine sa savoureuse démonstration en citant un dernier auteur, Thomas Huxley, selon qui «les vieilles filles anglaises, en raison de leur amour immodéré pour les chats, seraient à l'origine de la puissance de la marine anglaise». Une interdépendance existe donc entre le trèfle rouge, les bourdons, les mulots, les chats, le bœuf, les marins et les vieilles filles anglaises. Qui s'en serait douté?

Dans un lac, les maillons de la chaîne d'interdépendance entre les plantes et les animaux, de même qu'entre les animaux eux-mêmes, sont inséparables. Tout aussi inséparables sont les maillons qui unissent l'homme et le lac. Mais ça, on préfère l'ignorer.

337-7811

Dépositaire  
peinture BETONEL

## DÉCORATION SAINT-RAYMOND

AMÉNAGEMENT PROFESSIONNEL

COUTURIÈRE SUR PLACE

TAPIS - PRÉLART - CÉRAMIQUE

PAPIER PEINT - STORES - TENTURES ET COUVRE-LIT

LAINES - TISSUS - ACC. COUTURE

144, Saint-Joseph, Saint-Raymond



**BOUCHERIE  
JEAN  
MARIE INC.**

*Bienvenue aux estivants  
du Lac Sept-Îles*

Viande catégorie A1

Fromage

Poisson

Coupe Française

• Saucisse maison

• Empaquetage sous vide

• B.B.Q. prêt à servir



Service personnalisé

764, Saint-Joseph

Saint-Raymond

Tél.: 337-2560

**GARAGE ROGER**

**Légaré**  
Ltée

**VENTE ET RÉPARATION**  
Scie à chaîne • Tondeuse

### Vente et services

- SCIE À CHAÎNE
- TONDEUSE
- SOUFFLEUSE À NEIGE - GÉNÉRATRICE
- DÉBROUSSAILLEUSE

129, SAINT-JACQUES, SAINT-RAYMOND G3L 3Y4 • TÉL. : **337-2891** • FAX : 337-3476

## GC CONSTRUCTION GRAND PORTNEUF

- Construction
  - Industrielle
  - Commerciale
  - Institutionnelle

Gérance de projets

Clé en main

4715, rue des Replats, bur. 261  
Québec (Québec) G2J 1B8

Tél. : (418) 623-7229  
Tél. watt. : 888-424-7229  
Télec. : (418) 623-2382

# LOISIRS



LISE BÉDARD

PROPRIÉTAIRE

TÉL: 337-2724

*Gaz Propane Lise Bédard Enr.*

GAZ PROPANE  
VENTE DE PIÈCES ET SERVICE

155 AVE. DU JARDINIER  
SAINT-RAYMOND G3L 3K3

JEAN-GUY BÉDARD  
PRÉPOSÉ AU SERVICE

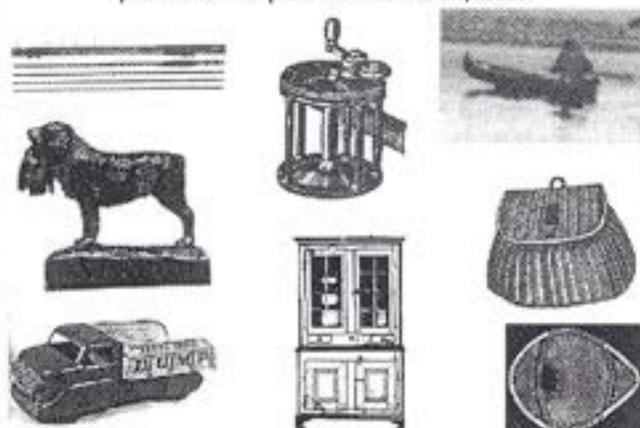
HYUNDAI  
**LUXOTO** INC.  
ST-RAYMOND

HYUNDAI  
UNE ÈRE NOUVELLE  
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

484, CÔTE JOYEUSE    Tél. : (418) 337 2234  
SAINT-RAYMOND    Ext. : 990-0283  
Fax: (418) 337-2235

## ACHETONS ANTIQUITÉS DE TOUTES SORTES

Armoires, commodes, tables, chaises, coffres,  
ancienne vaisselle, ancien damier,  
sculptures d'animaux en bois, anciens jouets en  
métal, vieux canots en cèdre ou en écorce  
de toutes grandeurs, vieilles raquettes à neige,  
anciennes cannes à pêche, vieux moulinets,  
paniers de pêche en osier, etc.



**PAYONS ARGENT COMPTANT**  
tél. : (418) 871-7658    paget. : (418) 640-8806



## GESTION SANITAIRE PORTNEUF

Nettoyage, grilles d'égouts, drains  
Creusage de puits de surface  
Pompage, fosses septiques, bassins d'épuration  
Bran de scie, sable, cendre

*Nous vous assurons un service rapide et courtois par des  
gens du comté à un prix compétitif*

**Michel Faucher**  
**et Ghislaine Denis**, propriétaires

**873-2201**  
ou sans frais : 1 800 463-4895

TÉLÉCOPIEUR : (418) 873-3439  
2A, RUE MARCOTTE  
PONT-ROUGE G3H 2H3

# Si les lacs pouvaient parler

Par Tony LeSauteur

Si les lacs pouvaient parler, ils s'échangeraient probablement des conseils sur la façon de faire face au fléau des villégiateurs. On peut penser qu'ils ne se gêneraient pas pour nous dire leur façon de penser ! Il faut dire que, lorsqu'on s'installe en bordure des lacs, on leur en demande beaucoup. On exige d'eux qu'ils s'adaptent à notre mode de vie et à nos caprices, sans tenir compte du fait qu'ils existent depuis des milliers d'années. Ils se sentent menacés ! Pour mieux faire comprendre leur désarroi, nous avons imaginé une conversation entre quelques lacs de la région des Laurentides. Elle porte à réfléchir ! Mais attention !... les lacs parlent « joul » !

**Lac Bourget.** – « J'peux pas croire. J'pensais jamais que ça m'arriverait. Des villégiateurs sur mon lac ! J'chus mieux d'aller voir ce qui se passe chez Groseille, y'en a déjà, lui, des villégiateurs. Y'va pouvoir me dire quoi faire. »

**Lac Groseille.** – « J'les ai vu arriver tes villégiateurs, mon Bourget. Fais-toi z-en pas avec ça, c'est pas du méchant monde. Moé, ça pas été si pire, même si au début, ça ben mal parti. Y'en a un qui m'a fait une coupe à blanc pour construire son chalet, pis un autre s'est construit un mur de béton au bord de l'eau. Y'voulaient rien savoir de personne, mais les autres villégiateurs l'ont pas pris. Y'en a même un qui s'est fâché noir comme le poêle pis y'leur a parlé dans l'casque. Aujourd'hui, j'ai une association. Ôte-toé de là que ça écoute quand la présidente parle. Mes villégiateurs, moé, y'm'comprennent. Y'm'ont pas tassé pour s'installer. J'te souhaite des villégiateurs de même, mon Bourget ! »

**Lac Bourget.** – « Ouais, des souhaits, des souhaits, c'est ben beau, mais ça règle rien. Chu mieux d'aller voir ailleurs. »

En arrivant au lac au Chien, Bourget fronce les sourcils.

**Lac Bourget.** – « Boy, t'en as des graves, toi, des villégiateurs. Moi qui venais te demander conseil. »

**Lac au Chien.** – « Tu vois, Bourget, j'ai même pu l'air d'un lac. J'chus pas le lac pour te conseiller. Y'a tellement d'pelouse icitte que j'me r'connais pu. J'ai tout essayé pour leur sortir ça de la tête. Oû cé qui prenne ça c't'idée là d'mettre d'la pelouse su'le bord d'un lac ? Y'doivent pas leur montrer ça à l'école, jamais j'croirai. Y'en a un là, y'commence de bonne heure le matin, y'coupe, y'ramasse, y'met de l'engrais, y'arrête pas de m'maganer. Aye ! Même mes ruisseaux sont en pelouse. Moé j'y goûte au réchauffement des eaux ! C'est ben simple, j'crève en été. J'la prends pas ma perruque de pelouse. Pis t'sé pas quoi ? Me v'là pogné avec des algues à c't'heure. Moé qui étais fier d'être le plus beau

lac du nord ! Le pire, c'est que mes villégiateurs voient même pas que j'chu en train de mourir. »

**Lac Bourget.** – « Ouais, c'est pas le lac au Chien qui va m'encourager. J'pense que j'vas aller faire un tour du bord du lac Sauvage. »

Quelques minutes plus tard...

**Lac Bourget.** – « Ouais, tu portes ben ton nom, toi, l'Sauvage. Y'a rien autour de ton lac. Té tout seul. »

**Lac Sauvage.** – « Moé, j'l'ai trouvé l'truc : j'me sus installé assez loin que les villégiateurs pourront jamais me r'joindre. Chu ben, même si j'vieillis, comme tout le monde et qu'j'engraisse un peu. J'commence à avoir pas mal de plantes aquatiques. Quand on engraisse, nous autres les lacs, c'est là que ça s'jette. En tout cas, pas de développement, on est-tu ben ! Quand tu seras tanné de tes villégiateurs, mon Bourget, tu viendras t'reposer chez-nous. »

**Lac Bourget.** – « Ouais, mais tous les lacs peuvent pas se sauver comme ça, Sauvage. Tiens, j'pense que j'vas aller au lac Brochet. Y'm'a dit qu'y'en a des bons, des villégiateurs, lui. »

**Lac Brochet.** – « C'est vrai Bourget que chu gâté. J'ai pas d'problème. Des chalets autour d'un lac, c'est pas si pire si les villégiateurs s'installent comme du monde. Mes villégiateurs, moé, y'ont des grands terrains à l'état naturel. Pis y'ont des « ciboles » de beaux systèmes septiques. En tout cas, ça jamais senti l'swing, chez-nous. Pis en veux-tu une bonne ? T'sé la grande pointe qui avance à l'entrée de ma baie ? Crois lé, crois lé pas, mes villégiateurs l'ont laissée là. J'avais jamais vu ça. D'habitude y's'gênent pas pour nous arranger le portrait. Pis, j'sé pas si t'as remarqué mais chu un lac ben poilu. De la broussaille, en veux-tu, en v'là. J'ai ben pensé qu'en mettant les pieds icitte, les villégiateurs allaient me faire une coupe « beaver ». Ben non ! Y'm'ont laissé toute ma broussaille. J'te dis... les

(suite p.55)



625, Côte Joyeuse  
Saint-Raymond

Tél. : (418) 337-6777  
Télé. : (418) 337-2090  
Accès total : 990-0124



## FER-DI-MO INC.

110, Saint-Jacques, C.P. 1467  
Saint-Raymond, Québec  
G3L 3Y2



ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE :  
Aluminium, Mig, Rod

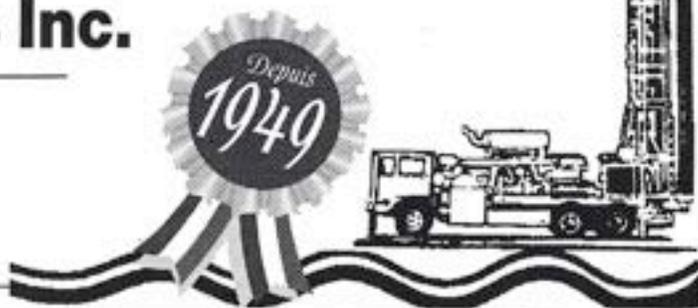
Prop. : Normand Dion Tél. : (418) 337-8078  
Guy Moisan

## PUITS ARTÉSIENS Ovila Paquette & Fils Inc.

FORAGE DE PUIITS  
VENTE ET INSTALLATION DE POMPES  
SERVICE 24 HEURES  
OUVRAGE GARANTI  
ESTIMATION SUR DEMANDE

Licence RBO : 1815-9565-05

410, Principale, Grondines  
**268-8464**



## Chaussures



HUSH  
PUPPIES

Clarks.  
ENGLAND

NATURALIZER

acton



NIKE



## Vêtements



POINT ZERO

I. MILLER



LÉO CHEVALIER

Cacharel

**EMILE DENIS** Ltée

chaussures - vêtements  
**337-7042**

**Centre-ville Saint-Raymond**

villégiateurs, c'est pas du mauvais monde. En tout cas, les miens, y'connaissent ça, un lac. Y'ont même vu à c'que la municipalité adopte des règlements pour me protéger. Icitte, mon p'tit gars, l'inspecteur municipal, y'est là. Y'tchèque toute. Si tu fais de quoi d'pas catholique, t'es mieux de remettre ça comme c'était avant. Ça niaise pas! Pis, si l'inspecteur slack la bine, j'peux toujours compter sur mon association pour aller brasser le conseil municipal. C'pas toute! Y'sont membres de FAPÉL, mes villégiateurs. Si y a de quoi qui marche pas, ça brasse dans cabane. Avec du monde de même, y'a pas de problème».

Lac Bourget. – «Bon ben, chu plus encouragé. J'fais un autre lac, pis j'm'en retourne chez-nous».

En arrivant au lac Canard, Bourget ne peut pas s'empêcher de jeter des hauts cris.

Lac Bourget. – «Boy, c't'une vraie ville, icitte. Aye, on t'voit pu, Canard.»

Lac Canard. – «Chu ben content de t'voir Bourget. T'sé que chu fini. J'ai l'cancer des lacs. J'ai pogné ça avec l'urbanisation. Ça m'a pogné y'a une couple d'années. Y'ont tout clairé pour se construire, ces fous-là. Y's'pensaient en ville. Y'ont même bâti des condos... C't'une nouvelle façon de détruire les lacs. Sont tassés comme en ville. Ça fait qu'y'ont eu besoin d'un réseau d'égout... comme en ville! Faut tu être épais! Une ville sur le bord d'un lac! J'peux ben être malade. Y'ont même déguisé mes rives en blocs de ciment pour pas que j'déborde. Aye, j'avais tu besoin d'ça? Pis, c'est pas toute: y's'ont même voté une promenade avec des garde-fous. Plus fou que ça, tu meurs. Y'voulaient me voir mourir de plus proche, j'cré ben. Y's'ont même installé des piscines... comme en ville! Y'font quoi, su'l'bord d'un lac, ce monde-là? Aye, pis le boutte de toutte, y'paraîtrait que chu d'venu dangereux pour les enfants. Y'veulent même m'entourer d'une clôture. Moi, dangereux ... C'est eux-autres qui devraient être clôturés. C'est eux-autres les dangereux. En tout cas, y'vont découvrir qu'un lac mort, c'est pas beau à voir. J'donnerai pas cher pour leurs cabanes, tantôt.»

Lac Bourget. – «Ouais! D'après ce que j'peux voir, notre problème, nous autres les lacs, c'est qu'on n'est pas organisé. On n'a pas de force. On devrait avoir une fédération, nous autres aussi. Tu vois-tu ça? La Fédération des lacs du Québec: la FLQ. On f'rait peur aux villégiateurs avec ça, hein?»

Fort de ses observations, Bourget fonde la FLQ et convoque une première réunion dans le but d'adopter une stratégie envers les villégiateurs.

Lac Brochet. – «T'es-tu en train d'troubler Bourget? C'est ben trop compliqué, ton affaire. On n'a rien qu'à leur parler à nos villégiateurs. C'est ça, la stratégie.»

Lac Canard. – «Leur parler, leur parler, mais comment tu veux qu'on leur parle. Y'comprennent rien au langage des lacs.»

Lac Carré. – «Ben, Long, lui, y'parle à ses villégiateurs. Comment tu fais, Long, pour te faire comprendre par eux-autres?»

Lac Long. – «En été, quand, y'fait ben chaud, pis que j'veux communiquer avec eux-autres, j'tue des poissons, pis j'les laisse pourrir sur les rives. Quand ça pue, on dirait qu'y'comprennent plus vite. Chaque fois qu'y voient des poissons morts à c't'heure, y'savent que chu en «cibole» après eux-autres, pis que j'ai mon voyage de leurs manies.»

Lac au Chien. – «Moé, cé les plantes aquatiques! À force de m'faire déboiser pis d'avoir à endurer leus maudites pelouses, j'me su mis à avoir des tonnes de plantes aquatiques. Ça m'sortait d'partout! J'sé qu'y aiment pas ça, ça fait que j'tais ben content de leur sortir l'paquet. Y'ont compris qu'tu pouvais pas maganer un lac comme ça et qu'y fallait qu'y nous fichent la paix.»

Lac à la Vase. – «Moé, c'est la bouette qui les a eus. À force de m'faire maganer, j'me suis mis à sédimenter comme un vieux lac. J'avais de la bouette partout. J'avais beau essayer de leur faire comprendre que j'prenais ben mal ça l'érosion, y'voulaient rien savoir. Ben y'ont fini par comprendre mon message. En tout cas, j'aime mieux des idées de même: faut leur parler à nos villégiateurs. C'est pas toute des fous c'monde-là. Y'vont ben finir par comprendre.»

Lac Vert. – «Ben moi, j'leur ai donné un cours d'immersion. J'ai sorti mes algues les plus écoeurantes. T'sé les grandes affaires gluantes qui flottent sur l'eau? Y'pouvaient même pu s'baigner. Le printemps d'après, j'ai ben vu qu'y'm'avaient compris. Y'étaient dehors, toute la gang, à planter de la fardoche su'mes rives. J'étais mort de rire.»

Lac Bourget. – «Bon ben finalement les lacs, j'ai pas perdu mon temps. C'est ça la solution. Y faut leur parler aux villégiateurs.»

Lac Canard. – «M'a y aller leur parler, moi aussi, à mes villégiateurs. Y'me semble que si on tire toute du même bord, les lacs, les villégiateurs, pis FAPÉL, on peut pas manquer not'coup!»



MEUBLES

Giguère

*Ma source de confort...  
et d'inspiration!*

**4 étages de meubles  
et d'électroménagers  
à prix compétitifs**

*Depuis 1944 à votre service.*

**240, Saint-Jacques, Saint-Raymond (418) 337-2722**



**votre marché du coin**

**Le spécialiste des  
FRUITS ET LÉGUMES**



**PRODUITS  
Maison**

**BIÈRE  
VIN**

**OUVERT**

**7 jours / 7 soirs  
de 8 h à 21 h**

**734, rue Saint-Joseph  
Saint-Raymond  
337-7936**



# Renaturaliser... POURQUOI?

Source: Municipalité de Lac-Beauport. Adaptation: A. Lacoursière

Hommes, poissons, lacs ou plantes... tous les êtres vivants sont interdépendants. Pour favoriser un meilleur équilibre à la fois du milieu physique et du milieu biologique, il faut comprendre les rouages de l'environnement et chercher à s'harmoniser avec la nature en respectant ses règles.

Pour vivre, un lac a besoin de plantes. Celles-ci protègent la faune aquatique contre la lumière, la chaleur et les ennemis. La flore abrite aussi un grand nombre d'êtres microscopiques. Sans elle, les poissons seraient donc privés d'une bonne partie de leur nourriture. Les plantes, en absorbant les substances dissoutes dans l'eau, fabriquent la matière organique qui sert de nourriture aux animaux. Puis, plusieurs d'entre elles se transforment en poissons, dernier échelon aquatique de la chaîne alimentaire. Ces derniers meurent à leur tour et les bactéries retournent à l'eau les substances minérales.

Un lac n'est pas seulement constitué d'eau. L'encadrement forestier, les rives, le littoral et même le lit où fourmille une incroyable quantité d'organismes forment, avec l'eau, un tout indissociable qui donne au lac son caractère propre. Il existe donc entre ces différents éléments des échanges constants, essentiels à l'équilibre écologique. **Ces échanges sont encore plus importants entre la rive et le littoral... tellement que C'EST LA VIE DU LAC QUI EN DÉPEND.**

Que faire pour faciliter des échanges harmonieux? **Protéger les écosystèmes des rives et, en certains endroits, les reconstituer.**

**COMMENT?** En plantant des arbres, des arbustes et des plantes herbacées. En freinant l'érosion et le ruissellement des eaux de pluie, arbres, arbustes et plantes herbacées réduisent les quantités d'éléments nutritifs qui se retrouveraient autrement dans le lac. Ils assurent aussi la fraîcheur du temps et les beautés sauvages de la nature.

**QUOI PLANTER?** Les espèces indigènes que l'on retrouve dans le milieu.

Les feuillus tels l'érable et le merisier sont les **arbres** conseillés si l'on désire avoir ombre et fraîcheur durant l'été. Selon monsieur Maurice Thibault, auteur du *Guide du soin des arbres*, leur durée maximale de vie peut atteindre 200 ans.

Du côté des conifères, le cèdre est très approprié. De croissance plus lente que le sapin et l'épinette sa durée de vie peut aller jusqu'à 250 ans alors que dans le cas des deux autres conifères elle varierait de 120 à 150 ans. Contrairement au sapin et à l'épinette, il ne risque pas de choir sur les bâtiments lors de bourrasques. De plus, la légende dit qu'il ferait fuir les insectes piqueurs.

Le nombre d'arbres à planter dépend de la largeur de la rive, de sa profondeur et de la densité recherchée. La règle de base est de conserver une distance minimale de 5 mètres entre chaque arbre, dans tous les sens. Les arbres sont plantés en quinconce (groupe de 5: en carré plus 1 au milieu) sur la pleine profondeur de la rive, c'est-à-dire au moins 10 mètres. Toujours essayer d'imaginer l'espace qu'occupera l'arbre dans 20, 30 ou 50 ans. Dans la bande riveraine, une ouverture peut

être conservée pour fournir un accès facile au plan d'eau.

Pour ce qui est des **arbustes**, le plus recommandé pour le bord de la rive est le myrique baumier, arbuste très décoratif dont les racines stabilisent les rives en freinant l'érosion et agissent aussi comme des éléments filtrants. Aspect important, il ne croît pas en hauteur et peut même être taillé. La spirée à larges feuilles, le cornouiller stolonifère et le saule arctique (nain) sont aussi recommandés. Le nombre d'arbustes dépend de la nature de la rive. Règle générale, on parle d'une distance de 1 mètre entre chaque arbuste à l'exception peut-être du myrique où l'espace peut être réduit à 40 cm, la plantation étant effectuée en zigzag. Lorsque la rive est retenue par un mur de soutènement, les plantations se font à la base du mur et sur le terrain au-dessus de celui-ci. Avec les années, le mur se fissure ou pourrit. Les racines des plantes herbacées et des arbustes le remplaceront progressivement, créant un mur de verdure encore plus efficace et plus perméable que le précédent, tout en redonnant au plan d'eau son caractère naturel.

Le troisième type de végétation que l'on retrouve sur la rive est constitué des **plantes herbacées**. Leur rôle est de stopper l'érosion et de compléter le travail de renaturalisation. Sur une rive découpée, on ne peut planter d'abord les espèces herbacées indigènes qui se trouvaient là à l'origine. Celles-ci ne peuvent survivre qu'après l'implantation des arbustes et des arbres. Il est recommandé d'utiliser des graminées et des légumineuses.

Il existe une grande variété de plantes herbacées. Elles sont vendues en deux types de mélanges dépendant si c'est pour terrain sec ou humide. Un bon grainetier saura vous conseiller.

L'ensemencement des herbacées peut se faire à n'importe quel moment entre le mois d'avril et le mois d'octobre. Toutefois, les semis de printemps (jusqu'à la mi-juin) et les semis d'automne (de la mi-août à la fin de septembre) donnent un meilleur résultat. Si l'on doit absolument semer en dehors de ces périodes propices, on peut compenser l'adversité des conditions en doublant la quantité de graines.

Il n'est pas nécessaire d'amender le sol ni d'y ajouter de l'engrais. Il suffit de préparer le sol en le hersant avec un râteau sur une profondeur de 3 à 6 centimètres. On sème ensuite à la volée et on ratisse de nouveau pour enfouir les graines. L'ensemencement terminé, il faut arroser, mais en prenant soin d'éviter le ruissellement qui entraînerait la perte d'une partie des semences. Il faut s'assurer que le sol demeure humide jusqu'à la reprise évidente du semis. En période de sécheresse, il est capital d'arroser fréquemment. À partir du moment où les herbacées ont entièrement recouvert le sol, on peut considérer l'érosion de surface comme à peu près enrayée et compléter le travail de renaturalisation en plantant arbres et arbustes.

Si la rive est déjà recouverte de gazon, il n'est pas nécessaire de semer. Il suffit de cesser de tondre et de laisser le gazon monter en friche pour enrayer presque totalement l'érosion.

On se donne le mot, on renaturalise! Bonne plantation!



528, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

Tél. : 337-4667

Ligne Québec / Cell.: 569-7999

## ACHAT ET VENTE

D'AUTOS ET DE CAMIONS  
D'OCCASION

FAITES CONFIANCE À DES GENS  
D'EXPÉRIENCE

HERVÉ FISET - MARIO FISET  
DANIEL FISET

*21 ans à votre service !*



### SALON DE BEAUTÉ pour véhicules

Nettoyage intérieur - Moteur  
à la vapeur - Cirage

AUTOS • CAMIONS  
BATEAUX • PONTONS

*Si vous naviguez après le coucher du soleil  
assurez-vous que vos feux de  
position fonctionnent.*

*Mario Fiset*

#### VÉHICULES

GARANTIS

INSPECTÉS

**UN BEL ÉTÉ À TOUS !**

**337-4667**

**337-3909**

• DÉCAPAGE DE MEUBLES  
AU JET DE SABLE



- APPAREILS  
ÉLECTROMÉNAGERS
- PORTES D'ACIER, ETC...
- AUTOMOBILES
- BATEAUX, MOTOS

**PEINTURE DE TOUT GENRE  
DÉBOSELAGE - PEINTURE**

**MARIO MOISAN, propriétaire**  
140, Saint-Jacques, Saint-Raymond



LOCATION  
ÉCONOMIQUE

Location - Vente  
Réparation d'outillage  
Sciage de béton (sans poussière)



POUR VOS PARTYS  
LOCATION de TENTES,  
TABLES, COSTUMES

**337-8101**

144, Saint-Jacques, Saint-Raymond G3L 3Y3



**Poulet frit  
et Pizza  
cuits sur place**

Commande téléphonique acceptée.

**337-6782**

333, Place Côte Joyeuse

**OUVERT 24 h**

# ACTIVITÉS SOCIALES



# Pesticides : Qu'en pense le Bon Dieu ?

Pourquoi y a-t-il moins de magnifiques papillons, d'abeilles ou d'oiseaux aujourd'hui en ville ? Parce qu'il y a moins de végétation, bien sûr, mais aussi parce qu'on les tue à force d'épandre des pesticides. Pour les mêmes raisons, davantage d'enfants ont le cancer. À ce sujet, voici d'ailleurs une conversation entre Dieu et Saint-François d'Assise interceptée par Internet.

## Tribus masochistes

– Ce sont les tribus qui se sont installées là-bas, Seigneur. On les appelle les banlieusards. Ils ont commencé à traiter vos fleurs de « mauvaises herbes » et ont déployé beaucoup d'efforts pour les remplacer par du gazon.

– Du gazon ? C'est tellement ennuyeux et si peu coloré ! Cela n'attire pas les papillons, ni les abeilles, ni les oiseaux, mais seulement des vers blancs, des pyrales et des punaises. De plus, c'est très sensible aux changements de température. Ces banlieusards veulent-ils vraiment tous ces tracas ?

– Apparemment oui, Seigneur. Ils dépensent beaucoup d'argent et d'énergie pour faire pousser ce gazon et le maintenir vert. Ils commencent par appliquer des engrais tôt au printemps et ils empoisonnent toutes les autres plantes qui pourraient pousser dans leur gazon.

– Les pluies et la fraîcheur printanières doivent faire pousser le gazon très rapidement. Je suppose que cela rend les banlieusards très heureux ?

– Apparemment non, Seigneur. Dès que le gazon commence à pousser, ils le coupent, parfois deux fois par semaine.

– Ils le coupent ? Est-ce qu'ils en font des ballots, comme avec le foin ?

– Pas vraiment, Seigneur. La plupart d'entre eux ramassent l'herbe coupée pour la mettre dans des sacs.

– Dans des sacs ? Pourquoi ? Est-ce qu'ils les vendent ? Est-ce une récolte bien rentable ?

– Pas du tout Seigneur, au contraire. Ils payent pour qu'on les en débarrasse.

– Voyons donc, je crois que je ne comprends pas très bien ! Tu me dis qu'ils fertilisent le gazon pour qu'il pousse plus vite. Et quand il pousse bien, ils le coupent et payent pour s'en débarrasser ?

– Oui, Seigneur.

– Ces banlieusards doivent être contents en été quand nous diminuons les précipitations et que nous faisons monter la température. Cela ralentit la croissance du gazon et doit leur épargner beaucoup de travail.

– Vous n'allez pas me croire, Seigneur. Quand le gazon pousse moins vite, ils se mettent à l'arroser pour pouvoir continuer à la couper et à s'en débarrasser. Encore des dépenses !

## Recyclage naturel

– C'est insensé ! Mais au moins, ils ont conservé quelques arbres... Ça, c'était une idée de génie de ma part, si j'ose dire. Les arbres font pousser des feuilles au printemps pour produire une magnifique parure et procurer de l'ombre en été. En automne, les feuilles tombent au sol pour former un tapis naturel qui protège le sol et les racines. De plus, en se décomposant, elles enrichissent le sol et nourrissent les arbres qui fabriqueront de nouvelles feuilles. C'est le parfait exemple du recyclage naturel.

– Tenez-vous bien, Seigneur. Les banlieusards ont imaginé un nouveau cycle. Aussitôt que les feuilles tombent, ils les ramassent, les mettent dans des sacs et payent pour s'en débarrasser aussi.

– Mais voyons donc ! Comment font-ils pour protéger les racines des arbres et arbustes en hiver et pour conserver l'humidité du sol ?

– Après avoir jeté les feuilles, ils achètent quelque chose qu'ils appellent du paillis. Ils le rapportent chez eux et l'étaient autour des arbres pour remplacer les feuilles.

– Ah ? Et où vont-ils chercher ce paillis ?

– Ils coupent des arbres et les réduisent en petits copeaux.

– Cela suffit ! Je ne veux plus entendre de telles inepties ! Sainte-Catherine, toi qui es responsable des arts, quel film as-tu prévu pour ce soir ?

– Les idiots. C'est un film vraiment stupide à propos de...

– Laisse faire, on vient de me raconter l'histoire !

Source : Le bulletin d'information du CREQ — vol. 5, no 2, Janvier 2001

# L'entretien écologique de la pelouse; les bonnes pratiques

## Les pratiques régulières

**Le nettoyage** – Au printemps et à l'automne – Pour améliorer la croissance et la luminosité Râtelier avec un balais à feuilles  
Enlever: feuilles mortes, gazon mort, excréments, etc. Note: l'outil de déchaumage ne devrait être utilisé que lorsque le chaume dépasse 11/2 cm. et que la croissance de la pelouse est bien amorcée (pas trop tôt au printemps). Note: un chaume abondant est souvent la conséquence de l'utilisation des engrais chimiques

## La tonte

- Lame de la tondeuse bien aiguisée
- Tondre haut en été de 6,5 à 7,5 cm, (21/2 po à 3 po.)
  - enracinement plus profond
  - limite la germination des mauvaises herbes
  - résistance à la sécheresses et aux parasites.
- Tondre à une hauteur de 5 cm (2 po) la première et la dernière tonte de la saison
- Idéalement, utiliser une tondeuse-déchiquteuse
- Laisser l'herbe coupée sur place (on peut ainsi diminuer les apports de fertilisant de 30,70),
- Ne jamais enlever plus du tiers de la hauteur en une fois

## La fertilisation

– Utiliser des engrais commerciaux 100% naturels: Acti-sol, Écoval, McInnes, Canagro, etc. – Éviter les engrais qui comportent le mention: "en base organique". Ces engrais ne contiennent tout au plus que 30% d'engrais naturels – Source de nourriture pour les micro-organismes qui se chargent de transformer cette matière en éléments assimilables par les plantes (cycle naturel) – Pour compléter ou remplacer les applications de compost – Application au printemps et/ou selon les recommandations du fabricant

## Les pratiques occasionnelles

**Le terreautage au compost** – Une véritable cure de jouvence pour une pelouse qui a été entretenue de façon traditionnelle.  
– Au printemps ou à l'automne. – Principale source de nourriture pour les micro-organismes – Améliore la rétention d'eau dans les sols sablonneux – Améliore l'aération dans les sols argileux – Suite à l'aération (si nécessaire) et la veille d'une journée pluvieuse – Utiliser un compost commercial fin et bien décomposé (ex. tourbe et crevettes) ou son propre compost tamisé si celui-ci est exempt de graines indésirables.

– Appliquer le compost à raison de 0,5 à 1 kg par mètre carré (selon qualité du sol) À titre d'exemple un sac de compost de tourbe et crevette pèse environ 15 kg. – Épandre à la volée à l'aide d'une pelle – Étendre le compost et relever les brins de gazon à l'aide d'un balais à feuille en plastique. – Arroser si l'on ne prévoit pas de pluie dans les 24 heures. Notes: Ne pas effectuer de terreautage au compost, sur les sols qui ont déjà une forte teneur en matière organique (terre noire).

## Le réensemencement

– Pour prévenir l'envahissement par les mauvaises herbes dans les zones dénudées – Au milieu du printemps (du 15 mai au 15 juin) ou à la fin de l'été (du 15 août au 15 septembre)  
– Introduire 10% de trèfle blanc nain pour apporter de la diversité dans la pelouse – Les étapes: Tondre, nettoyer, ameubler, appliquer un mélange de compost et de semences, râtelier, appuyer, délimiter, conserver humide durant un minimum de 10 jours

## Le désherbage manuel

– Pour pissenlit, plantain – Utiliser un arrache pissenlit ou un gros tournevis – Effectuer l'opération après un pluie  
– Concentrer ses efforts sur les secteurs les plus visibles – Qui a dit que le pissenlit était une mauvaise herbe; en réalité, il de nombreuses vertus culinaires et médicinales

## L'aération

- Lorsque le sol est compacté (effectuer le test du crayon)
- Pour favoriser:
  - le développement des racines
  - l'assimilation des fertilisants
  - l'égouttement du sol
- Au printemps ou à l'automne
- A l'aide d'un aérateur qui extrait des "carottes"
- Au choix; Ratisser ou laisser sur place les "carottes"

## L'ajustement du pH (ajout de chaux)

- Quand le pH est plus bas que 6 (suite à analyse ou observation).
- Plantes indicatrices de sol acide: fraisier des champs, épervière, petite oseille.
- Si requis; chaux dolomitique à l'automne (2 ou 3 semaines avant ou après l'application de compost)

## Le placage

– Pour réparer rapidement les zones dénudées – En tout temps (sauf période de canicule) – Les étapes: ameubler, terreauter (compost, terre ou mélange des deux), égaliser, poser des plaques, délimiter, arroser.

## L'arrosage

– Pelouse bien implantée et en santé: rarement besoin d'arrosage – En période de canicule, la pelouse entre en dormance – Pelouse implantée dans la saison par semis ou placage; arroser s'il ne pleut pas. Arroser moins fréquemment, mais plus abondamment (arrosages hebdomadaires si les pluies apportent moins de 1 pouce d'eau par semaine pour un sol argileux et 11/2 po pour une sol sablonneux) – Arroser de préférence le matin (si c'est permis)

Lili Michaud, agronome

Consultation et formation en horticulture écologique

Tél : (418) 522-5654

L'entretien écologique de la pelouse; les bonnes pratiques  
par Lili Michaud 03/03/2001



- Résidentiels
- Commerciaux
- Lumineux de patio
- Café-terrasse

ESTIMATION GRATUITE  
sur demande

11, ave. Laflamme, Pont-Rouge G3H 3E2  
**873-2470/ Fax : 873-4069**

## R. RANCOURT SPORTS INC.

ROLAND RANCOURT

8380, boul. Sainte-Anne,

Château-Richer (Québec) G0A 1N0

Tél.: (418) 824-4940 Fax: (418) 824-3981

DÉPOSITAIRE DE BATEAUX GLASTRON, NEUFS ET USAGÉS

REMORQUES

DÉPOSITAIRE DE V.T.T. ARGO 6 ET 8 ROUES

MERCUISER

Vêtement  
• collection pour  
**ENFANTS**  
0 à 18 ans

Lingerie fine  
• Marques renommées  
pour la femme  
originale et audacieuse.

Lingerie  
Marquissette

239, Saint-Joseph  
Centre-ville  
Saint-Raymond  
**337-2289**

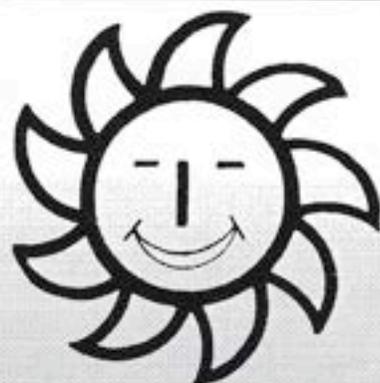
**GILLES  
PARADIS inc.**  
MAÎTRE ÉLECTRICIEN

Entrepreneur électricien  
Résidentiel - Commercial - Industriel

320, Boul. Cloutier

Tél. : (418) 337-7586

Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8 Téléc. : (418) 337-3663



## Camping Plage Beau-Soleil

1850, Rang Notre-Dame  
Lac Sept-Îles, Saint-Raymond  
Portneuf (Québec) G3L 1N9

Du 1<sup>er</sup> juin au 4 septembre 2001

Mme Nicole Allard-Moisan  
(418) 337-6396

**Bienvenue**

### À CONFIRMER

Les **ATTRACTIONS**  
du **SAMEDI**  
SAISON 2001

### Confort et protection

Afin d'assurer une complète  
détente et votre sécurité, le  
couvre-feu est respecté et la  
barrière ferme de 23 h à 8 h

### Services

- Magnifique plage de sable sur le bord d'un lac naturel.
- Postes sanitaires : toilettes à eau, douches, lavabos.
- Restaurant
- Baignade sous surveillance de midi à 19 h (7 h PM)
- Accès à la plage
- Descente de chaloupes et marina
- Endroit prévu pour ordures

### Tarifs

4 adultes ou 2 adultes et 4 enfants  
(TPS et TVQ en sus).

	Jour	Semaine	Mois (4 sem.)	Saison
Eau, électricité, égoût	20 \$	130 \$	385 \$	870 \$ - n
Eau, électricité	20 \$	130 \$	385 \$	870 \$ - n
Passe-Auto (2 <sup>e</sup> voiture)				35 \$

La voiture du visiteur doit quitter le terrain  
avant 23 h (11 h PM).

Stationnement disponible à l'extérieur de la barrière

### Pique-nique

Voiture	1 \$
Enfant (moins de 12 ans)	3 \$
Adulte	5 \$

### Itinéraire

Les routes 365 Nord ou 367 Nord vous mènent à  
Saint-Raymond où vous n'êtes qu'à 6 km de la  
Plage Beau Soleil (direction Est par le rang Notre-Dame)

*Bonne saison !*

## Les milieux humides du lac Sept-Iles : une richesse à découvrir.

Je ferai probablement sourire plus d'un lecteur en associant les milieux humides avec richesse. Les milieux humides signifient encore, pour trop de gens, des eaux stagnantes ou des terrains perdus. Ce n'est pas nouveau, les grenouilles, les nénuphars, la brique et le béton se font compétition au bord des lacs de villégiature du Québec. La plupart du temps, les citadins essaient de recréer à la campagne leur environnement familier qu'ils quittent à la ville. Au lac Sept-Iles, la balance penche en faveur des citadins avec l'artificialisation des rives qui dépasse les 55%. Plus de 100 pelouses en bordure du lac et bien verdoyantes peuvent témoigner de cette victoire de la ville sur la campagne. Malgré des opinions divergentes, je crois pouvoir rallier la majorité au moins sur un point : à notre époque, être propriétaire d'un chalet devient un privilège. Pour la majorité de nos concitoyens, il s'agit d'un rêve plutôt irréalisable face à une rareté et à la flambée des prix. Mais attention ! Les acheteurs potentiels ne sont pas prêts à acheter n'importe quoi à n'importe quel prix. L'acheteur pense de plus en plus en termes de revente et d'investissement.

Combien d'entre vous seront d'accord avec moi pour dire que la valeur marchande du chalet est fonction de la santé du lac ? Est-ce exagéré de penser qu'après l'omble de fontaine et la truite grise, la disparition appréhendée des grenouilles serait une très mauvaise nouvelle pour l'avenir du lac Sept-Iles ? Alarmant ou alarmiste, tout dépend de nos opinions. Déjà les pesticides et autres produits chimiques s'attaquent sournoisement à la faune et la flore fragiles. Les grenouilles, les rouges-gorges, les poissons mangent des insectes et des vers contaminés. La chaîne alimentaire est menacée, les puits de surface sont à surveiller. La question est posée : « Est-il possible de réparer les dommages causés à la nature ? » La réponse n'est pas simple puisque les dollars ne suffisent pas pour faire face à ce type de situation. La nature guérit parfois ses plaies, mais demande beaucoup de temps pour y arriver. Les dollars font tout de même des miracles. Avez-vous vu récemment le boom immobilier dans le quartier St-Roch à Québec ? Des investissements de plus de 300 millions de dollars feront augmenter la valeur des propriétés. La revitalisation du quartier profitera ainsi à tous les résidents. Mais au lac Sept-Iles, peu importe les sommes que vous investissez dans votre chalet ou pour l'aménagement du terrain, qu'arrivera-t-il si le lac se dégrade ? Connaissez-vous beaucoup de gens qui seraient prêts à payer une petite fortune pour un chalet près d'un lac plein d'algues et sentant les égouts, etc. ? Que penser

de ces lacs où les propriétaires doivent installer des piscines hors-terre pour se baigner ? Seriez-vous prêts à transporter des bouteilles d'eau parce que les puits de surface sont contaminés par les champs d'épuration, les fertilisants et les pesticides ? Croyez-moi, un lac ayant conservé ses milieux humides et ses rives naturelles est la perle recherchée présentement par les connaisseurs.

L'émission *La facture* a porté récemment sur un cas majeur de pollution aux lacs Heney et Forgeron dans le Nord de Montréal. Une pisciculture y déversait ses égouts riches en phosphore et sur-fertilisait les deux lacs. En quelques années seulement, ces lacs étaient devenus des égouts à ciel ouvert. Nous avons pu visionner en direct le désespoir de plusieurs propriétaires face à la dégringolade de la valeur marchande de leur propriété. Ces propriétaires se sont finalement mobilisés et le ministère de l'Environnement a dû déboursé des millions de dollars pour fermer la pisciculture et compenser le pisciculteur. Ces citoyens pourront sans doute récupérer une partie de leur investissement, mais l'histoire ne dit pas si ces lacs se remettront rapidement du choc « septique » subi. Les acheteurs ne doivent cependant pas se bousculer présentement aux lacs Heney et Forgeron. Plusieurs lacs du Québec, dont le lac Sept-Iles, subissent présentement une dégradation moins spectaculaire que celle des lacs précédents. Le lac est atteint d'un cancer pernicieux depuis plusieurs générations. Les causes sont pourtant connues de tous : le déboisement excessif, les fosses septiques polluantes, l'artificialisation des rives, l'établissement des pelouses, la sur-fertilisation par l'épandage de fertilisants, la contamination par les pesticides, etc. Plus d'une centaine de pelouses verdoyantes ceinturent et étouffent le lac. Avec la destruction des milieux humides et de son couvert forestier, le lac a perdu son usine naturelle d'épuration des eaux et n'est plus en mesure de réparer les abus des riverains. Si vous êtes propriétaires au lac Sept-Iles depuis 10, 20 ou 30 ans, vous êtes un témoin visuel et vous pouvez témoigner de cette dégradation.

Au lac Sept-Iles, les propriétaires riverains doivent d'abord prendre conscience de l'urgence d'agir et d'investir dans la santé de leur lac. En termes concrets, il s'agit d'un investissement bien modeste par rapport à toutes les dépenses que vous avez faites jusqu'à maintenant : quelques caisses d'arbustes, quelques douzaines d'arbres, etc. Pour plusieurs, il sera plus difficile de renoncer à faire pousser une pelouse près du lac. Le défi s'adresse

(suite p.65)

Passez un bel été ...  
offrez-vous un bon divertissement !

La télévision satellite  
de radiodiffusion directe (SRD)



• Antenne  
parabolique

• Cellulaire  **TELUS**  
mobilité

✓ **TOSHIBA**  
✓ **PANASONIC**  
✓ **SAMSUNG**

PRIX  
COMPÉTITIF

 **RadioShack** **La clef des sol**

**Les Entreprises  
Gilles Plamondon ltée**  
592, Saint-Joseph, Saint-Raymond  
**337-7807**

Le premier à garantir de l'eau

## LES PUIITS DU QUÉBEC INC

Depuis 3 générations à votre service

- PUIITS ARTÉSIENS
- Forage pour géothermie
- Système écoflo
- Pompes - Vente & installation
- Hydro-fracturation
- Service 12 mois/année



Rive Sud/Rive Nord

**(418) 653-4582**

Sans frais composez

**1-866-653-4582**

856 John West Ste-Foy

Licence RBQ : 1158-6146-06

# Performance Voyer inc.

125, Grande Ligne  
Saint-Raymond G3L 2Y4

**Réparation  
à domicile**



## ENTREPOSAGE

• **VENTE ET SERVICE** •  
**Ponton « Princecraft »**

**Tél. : (418) 337-8744 • Fax : (418) 337-8745**

à beaucoup plus de résidants, car la zone de protection naturelle du lac s'étend théoriquement jusqu'à 300 mètres. Si vous résidez dans cet espace vital, vous devrez tenir compte des exigences du lac en plus des vôtres. Plusieurs terrains dans la zone de 300 mètres du lac devront être reboisés avec des arbres adaptés à notre zone et semblables à ceux que l'on peut admirer dans la réserve de Duchesnay : érables, bouleaux, thuyas, frênes, etc. Il s'agit de tout un défi à relever, n'est-ce pas ? Mais par où commencer ?

Sans plus tarder et en première priorité, il faut protéger les rives et les milieux humides encore valables au lac Sept-Iles. Les propriétaires de ces lieux prendront peut-être des décisions importantes sur l'utilisation de leur terrain ou d'un milieu humide près du lac au cours de la présente année. Ces personnes sont-elles sensibilisées aux problèmes de notre lac ? Pour elles, les milieux humides sont-ils toujours des lieux impropres à la construction, sans valeur et inutilisables ? Assisterons-nous à des coupes à blanc, au remplissage des milieux humides comme par le passé ? Notre défi collectif est de protéger les milieux humides, les rives naturelles du lac et celles de ses tributaires. Pour atteindre cet objectif, nous devons associer la municipalité à notre action. C'est avec cet objectif en tête que nous avons fait réaliser, en 1999, un inventaire des milieux humides et des cours d'eau au lac Sept-Iles. Il faut maintenant convaincre la municipalité d'appliquer les recommandations de l'étude. À partir des cartes maintenant numérisées, du relevé sur le terrain réalisé lors de l'étude, il faut reconnaître les milieux humides ayant une valeur écologique afin de les protéger. Depuis les dernières années, de plus en plus de responsables de la ville de Saint-Raymond comprennent mieux l'importance du lac Sept-Iles comme actif environnemental pour la ville, la région. La réglementation municipale viendra sous peu, je l'espère, appuyer notre action dans l'amélioration et la protection de l'environnement du lac Sept-Iles .

Si vous êtes propriétaire d'un milieu humide, de terrains riverains au lac ou d'un terrain où coule l'un des quelque 12 ruisseaux tributaires du lac, vous devenez par le fait même un partenaire majeur pour maintenir ou améliorer la santé du lac. Votre propriété a peut-être une valeur écologique qui pourrait être reconnue officiellement. Vous avez alors le choix entre plusieurs options. Vous pourriez céder ou louer votre terrain et obtenir ainsi une compensation sous forme de crédit d'impôt. Pour d'autres, il y a possibilité de créer des aires de protection naturelles. Vous avez sans doute remarqué des pancartes particulières près du chemin de la Traverse du lac Sept-Iles. Il faut féliciter ce propriétaire privé pour cette excellente initiative et l'exemple donné à la collectivité. Finalement, vous décidez de vous installer près du lac ou de faire du

déboisement, il faudra réduire les impacts négatifs au strict minimum. Consultez votre inspecteur municipal avant d'entreprendre tout genre de travaux.

Dès maintenant, la majorité des propriétaires du lac Sept-Iles devraient débiter la régénération de leur portion de rive. Il faut planter les arbustes qui poussent naturellement sur le bord du lac : myrique baumier, cornouiller, spirée, saule, aulne, etc. Nous vous référons à L'Alouette 2000 et aux nombreux articles que l'APLSI a publié sur le sujet depuis le début des années 1980. Pouvez-vous imaginer un instant l'impact positif pour le lac Sept-Iles, si seulement 50 propriétaires décidaient, dès cet été ou cet automne, de régénérer leur portion de rive ? En quelques années seulement, l'ombrage additionnel des arbustes ralentirait le réchauffement de l'eau du lac, les eaux de ruissellement seraient mieux filtrées, les fertilisants naturels ou chimiques seraient retenus, la croissance des algues serait freinée, la faune et la flore trouveraient des habitats plus propices, etc. Est-ce un rêve irréalisable ? Non, car vous avez le pouvoir de changer les choses. L'investissement de quelques centaines de dollars sera très rentable pour vous et la collectivité. N'attendez plus. N'attendez surtout pas que les gouvernements vous donnent des arbustes, car les priorités sont ailleurs.

En conclusion, je dois avouer qu'il est difficile d'éviter de se répéter année après année lorsque l'on prêche pour la protection de l'environnement. La problématique du vieillissement des lacs est connue depuis quelques décennies. Les actions à prendre sont également connues par une majorité. Si vous avez conservé les anciens numéros de L'Alouette, vous constaterez que le message n'est pas nouveau. Malgré les écrits et les discours, les résultats se font attendre ou sont nettement insuffisants. Parfois, il y a de nets reculs. Avez-vous remarqué certains nouveaux chalets et l'aménagement des terrains ? À chaque année, je me dis que ce sera mon dernier article sur le sujet en espérant qu'un autre missionnaire prendra la relève. Est-ce une preuve d'impatience ? Peut-on espérer que le temps soit notre allié ? Le cinéaste Falardeau affirmait dans un de ses livres pour une cause tout autre : « Les bœufs sont lents mais la terre est patiente ». À mon avis, le lac se dégrade trop rapidement pour appliquer la philosophie du laisser-faire et du chacun dans sa cour. Je souhaite que vous contribuerez par vos actions, même modestes, au succès de l'opération « Survie » du lac Sept-Iles. Je vous tends la main et la plume...

Yves J. Fournier  
Lac des Aulnaies  
2001-01-15

(suite p.66)

### Quelques notions d'écologie

Les milieux humides sont les reins de notre environnement, et leur rôle consiste à filtrer l'eau de nos lacs, de nos rivières de la même façon que nos propres reins filtrent notre sang.

La végétation retient les sédiments en suspension dans l'eau, contribuant ainsi à sa limpidité.

Certaines plantes des marais ont la faculté d'emmagasiner dans leurs racines les polluants comme le mercure, le pétrole, les pesticides; d'autres utilisent les phosphates provenant des fertilisants et des détergents, purifiant ainsi nos eaux usées.

Comme les reins, les milieux humides sont des éponges qui retiennent l'eau des pluies, des fontes et des crues pour la libérer lentement au cours de la saison sèche.

### Un habitat et un garde-manger pour la faune

Quantité d'animaux naissent, vivent et se reproduisent dans le milieu humide. Ils en utilisent au maximum toutes les ressources depuis la nourriture jusqu'aux matériaux pour le nid, la tanière ou simplement l'abri. Du crapet soleil à la barbote, de la libellule, de la grenouille et de la salamandre jusqu'aux oiseaux comme le grand héron ou le carouge, la vie s'organise avec la même complexité que dans nos propres sociétés.

La plupart de nos canards nichant sur la terre ferme couvent leurs jeunes à l'abri des herbes d'un marais ou d'un

étang tandis que des poissons viennent s'y reproduire dans l'eau peu profonde. Des insectes comme l'abeille, des reptiles comme la couleuvre, des oiseaux comme la paruline ou le martin-pêcheur et des mammifères comme la musaraigne viennent y trouver leur pitance.

### Options de conservation

Si vous êtes propriétaires d'un terrain en bordure du lac ou d'un ruisseau, d'un milieu humide, il existe plusieurs façons de le protéger. Je vous invite à lire le livre du notaire Benoit Longtin, publié par le Centre québécois du droit de l'environnement. Le titre: *Options de conservation, Guide du propriétaire*. Sous-titre: Comment protéger les attraits naturels de votre propriété pour votre bénéfice, celui de vos proches et pour les générations futures?

Cet excellent ouvrage vous montre comment protéger les attraits naturels de votre propriété tout en demeurant propriétaire par des ententes à durée limitée, des servitudes de conservation. Vous pouvez céder la propriété par une vente, une donation. Un chapitre traite des impacts fiscaux de certaines options de conservation: contrat de louage ou bail, servitudes de conservation, donation par testament, donation avec réserve d'un droit d'usage, etc.

Yves J. Fournier  
Lac des Aulnaies

## **Procurez-vous la nouvelle édition du livre d'histoire sur SAINT-RAYMOND**

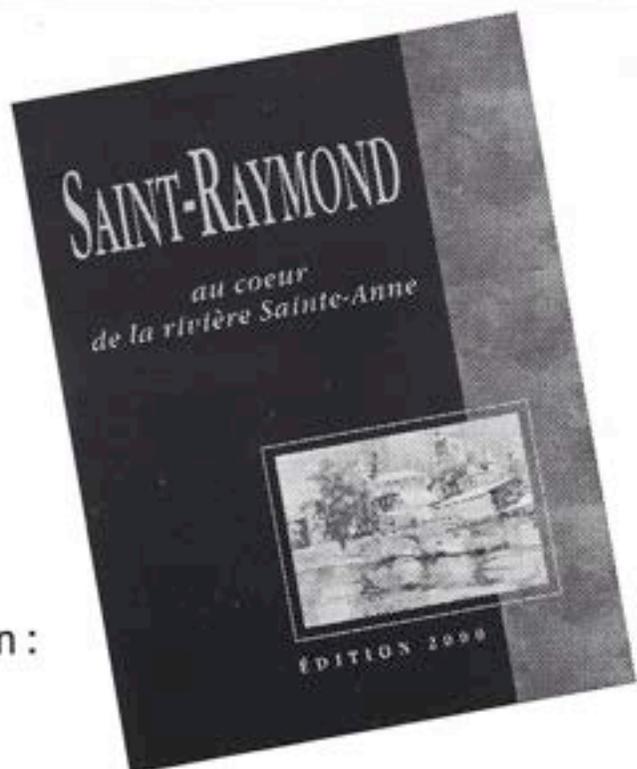
**Pour le plaisir de lire  
et de découvrir.**

En vente au coût de  
**59,95 \$ (+tx)**  
chez

**UNIPRIX**  
OUVERT 7 JOURS  
*Lefebvre*  
Centre-ville, Saint-Raymond

Pour information :  
**337-6871**

 **bORGIA**  
LES IMPRESSIONS INC.  
550, Saint-Joseph, Saint-Raymond



# La qualité de la pêche au lac en 2000

Par Jacques A. Bilodeau

Parfois, des gens m'interpellent sur le lac pour savoir si le poisson mord à l'appât ou bien si la saison est bonne. On me dit souvent que je dois sûrement vider le lac à pêcher autant. Ceux qui ont pêché un peu savent pourtant que ce n'est pas possible, car la truite arc-en-ciel est un poisson difficile à prendre et il faut mettre beaucoup d'heures pour prendre un, deux ou trois poissons dans toute une journée. Il ne faut donc pas vous surprendre si vous n'avez aucune prise après deux ou trois heures de pêche. Environ un tiers de mes sorties se font sans prises. C'est normal, car la truite arc-en-ciel est un poisson qui n'a pas le même comportement que la truite mouchetée. Depuis 10 ans, les meilleures heures de pêche pour moi ont été entre 10 h et 17 h. et non le matin ou le soir comme plusieurs le pensent et cela, qu'il pleuve ou qu'il fasse soleil. Lorsqu'il fait beau en juillet et en août, et surtout les fins de semaine, ces heures sont aussi les heures de grande activité pour les bateaux. Il faut donc être prudent et expérimenté quand ça brasse trop et parfois laisser la place aux autres pour éviter les accidents. C'est toujours meilleur s'il vente un peu et s'il n'y a pas eu de pluie depuis deux ou trois jours. En mai, ne vous étonnez pas de l'absence de prises, car cela ne mord presque jamais avant la fin du mois. En juin, c'est la meilleure période. Par la suite, il y a souvent des périodes sans prises. J'ai même connu jusqu'à douze jours consécutifs sans touche et sans poisson, entre la mi-juillet et la mi-août. C'est souvent à ce moment que les pêcheurs se découragent et pensent que la saison est finie. Or, c'est faux. En étant persévérant, on recommence à en prendre jusqu'à la fin de la saison, mais en nombre moins grand qu'en juin. Pourtant, l'attente en vaut toujours la peine, car le combat est formidable, les prises de la fin de l'été ayant souvent douze ou treize pouces.

Pour la saison 2000, je crois que la pluie régulière a été un facteur défavorable, car la truite a été trop bien nourrie par les insectes et donc a moins mordu. Ce n'est donc pas parce que le lac est vide, mais

plutôt parce qu'il faut travailler plus fort pour attirer les poissons. Selon mes statistiques de prises recueillies depuis 1991, l'été 2000 est seulement la cinquième meilleure saison après, dans l'ordre des meilleures années, les années 1995, 1996, 1998, 1992 et 2000. La pire saison a été en 1994 où la moyenne de prises par jour a été de 0.9, soit moins d'une prise par jour de pêche. Il ne faut donc pas se décourager et bien au contraire redoubler de finesse pour attraper ces magnifiques poissons. Plusieurs pêcheurs ayant pêché ailleurs qu'ici ont dit que la saison avait été là aussi plus difficile qu'à l'habitude. Le lac n'est donc pas différent des autres plans d'eau et il faut continuer d'ensemencer, de pêcher et de s'amuser.

Le programme d'ensemencement a été créé en 1990, car d'après l'expertise des biologistes, il ne restait presque plus rien dans le lac. Depuis ce temps, les frayères ont été restaurées, le meunier noir a été partiellement retiré durant de nombreuses années et des essais de reproduction ont été faits sans grand succès. Durant tout ce temps, grâce aux ensemencements, des dizaines de pêcheurs du lac se sont amusés à peu de frais et plusieurs ont pris des poissons mesurant jusqu'à 18, 20 et 22 pouces de longueur. À l'origine, le programme s'appelait DÉPÔT-RETRAIT, car il s'agissait d'en mettre à l'eau et de les prendre. En 2001, c'est toujours la même chose et le même défi qui attend les pêcheurs. Je crois que les poissons sont cependant plus rusés que jamais et qu'il faut redoubler d'adresse pour les capturer. Le meilleur moyen d'assurer une pêche régulière et à long terme dans le lac Sept-Iles est de contribuer à chaque année au fonds d'ensemencement. Allez pêcher au large, à la traîne, initiez vos enfants et petits-enfants à prendre de la truite et non du crapet-soleil ou de la barbotte. Ce magnifique passe-temps est là à votre portée et pratiquement gratuit; profitez-en. Bonne saison à tous.

Afin de permettre d'inciter les villégiateurs à redoubler de prudence, le journal La Presse, poursuivant son aimable collaboration, a autorisé L'Alouette à reproduire le texte de Mme Christiane Desjardins paru dans l'édition du 18 mai 2000. L'Alouette avait déjà fait état de l'accident en question au bas de la page 15 de son Volume 24, 1997. (Robert Deshayes)

## **881 000 \$ à un Père Blanc victime d'un accident**

**Un Père Blanc, qui a vu sa carrière de missionnaire se terminer abruptement à cause d'une malheureuse baignade, sera indemnisé à hauteur de 881 000 \$, vient de trancher la Cour d'appel, malgré le voeu de pauvreté.**

Le triste incident est survenu le 15 juillet 1992, au Petit-Lac-Nominingue, alors que le père Réal Tardif, membre des Pères Blancs missionnaires d'Afrique, prenait quelques jours de vacances chez les Clercs de Saint-Viateur. Alors qu'il se baignait avec des palmes et en combinaison de plongée, le père Tardif, alors âgé de 58 ans, a été heurté par un yacht qui filait à vive allure et à la barre duquel se trouvait un adolescent de 14 ans. Au lieu de regarder vers l'avant, le jeune Olivier Ouellette regardait vers l'arrière, parce qu'il tirait son père en skis nautiques.

Voyant venir le bateau, le prêtre a essayé d'attirer l'attention du conducteur en se hissant le plus possible hors de l'eau et en agitant les bras. Voici le récit de l'accident, tel que raconté par le père Tardif devant le tribunal.

« Le bateau venait directement vers moi. Il m'aurait fendu en deux. Je l'avais en plein entre les deux yeux... Au dernier moment, je me suis rendu compte que c'était inutile, je ne pouvais plus m'échapper. Je me suis retourné sur le côté, et j'ai eu tout l'impact du bateau dans le côté. »

Il a été gravement blessé au bassin, au thorax et a eu un bras pratiquement déchiqueté par l'hélice. Il a subi de multiples interventions chirurgicales, mais est resté handicapé au point où il ne peut plus travailler. Ce fut tout un drame pour cet homme qui maîtrise six langues et qui était missionnaire depuis 1960. Depuis les événements, il a tenté à deux reprises de reprendre ses activités de professeur en Afrique, mais a dû y renoncer à cause de son piètre état de santé. Devant le tribunal, il a avoué qu'il se sentait déraciné au Québec, puisque son pays, maintenant, c'est l'Afrique.

### **Un moteur de 80 forces**

Au terme d'un premier procès qui s'est déroulé devant la Cour supérieure, le juge avait accordé une somme de 285 000 \$, plus les intérêts, au père Tardif. Il avait estimé à 75 % la faute du jeune conducteur imprudent et de sa famille. Olivier Ouellette

conduisait une embarcation dotée d'un moteur de 80 forces et il n'y avait pas de vigie. Le magistrat avait également conclu que le missionnaire avait 25 % de part de responsabilité, car sa combinaison de plongée était bleu foncé, et qu'il n'était pas accompagné lors de sa baignade.

Quoi qu'il en soit, la famille Ouellette a porté ce jugement en appel. L'un de leurs arguments était que le Père Blanc n'avait pas droit à un dédommagement financier, parce qu'en entrant dans les ordres, il avait fait voeu de pauvreté.

Les juges de la Cour d'appel, Jacques Chamberland, André Forget et André Denis, estiment pour leur part que la responsabilité de l'accident incombe totalement à la famille Ouellette. Ils donnent raison au juge de première instance qui avait souligné que le voeu de pauvreté prononcé par le père Tardif ne comporte pas l'abandon de ses droits civils et de propriété envers les tiers. Ils soulignent que le père n'a aucun régime de retraite et dépend entièrement de la charité de sa communauté. La Cour d'appel ordonne donc à la famille de verser près de 522 000 \$ au père Tardif, ce qui, avec les intérêts et l'indemnité additionnelle, donne une somme de 881 000 \$.

L'avocat du père Tardif, Alain Gutkin, s'est déclaré très heureux de ce jugement, d'autant plus que la partie adverse misait beaucoup sur le voeu de pauvreté et le fait que le père n'était pas rémunéré comme tel pour son travail. « Ce jugement devrait avoir un impact sur les personnes qui ont une activité, mais qui ne sont pas nécessairement rémunérées, comme les mères au foyer par exemple, dit Me Gutkin. Que serait-il arrivé si la victime avait été un chirurgien du cerveau? »

Quant au père Tardif, il se trouve actuellement au Rwanda. « Il est resté ici tout le temps de l'appel. Mais en décembre, il est parti en disant qu'il n'était pas très utile, et que tant qu'à échapper la vaisselle ici, il pourrait tout aussi bien le faire là-bas », conclut l'avocat.

# Un petit exercice de calculs pour les lecteurs de L'Alouette

Comment évaluer si vous êtes un grand consommateur d'eau au chalet ou à la résidence principale.

Combien de personnes habitent chez vous?

\* Usage domestique seulement: boisson, cuisine, lavabo, etc.

Nbre de personnes (A)	Par semaine (B)	(A) X (B) = (C)	Litres par personne (D)	En litres par semaine (C) X (D) = (E)
	X 7		40*	

Exemple: (pour 4 personnes)  $4 \times 7 = 28$  et  $28 \times 40 = 1\ 120$  litres par semaine pour l'usage domestique seulement.

Combien de fois par jour votre famille utilise :

Nbre de fois par jour (A)	Par semaine (B)	Sous-total (A) X (B) = (C)	Litres par usage (D)	Total par semaine (C) x (D) = E
La chasse d'eau	X 7		8 litres/usage.	
La baignoire	X7		150 litres/usa.	
Le lave-vaisselle	X7		80 litres/usa.	
Le lave-linge	X7		80 litres/usa.	
La douche	X7		80 litres/usage	

À titre d'exemple, une famille de 4 personnes pourrait répondre ainsi:

Nbre de fois par semaine (A)	Par semaine (B)	Sous-total (A) X (B) = (C)	Litres par usage (D)	Total par semaine (C) x (D) = E	
La chasse d'eau	25	X 7	175	8 litres/usage	1 400
La baignoire	2	X7	14	150 litres/usa.	2 100
Le lave-vaisselle	1	X7	7	80 litres/usa.	560
Le lave-linge	1	X7	7	80 litres/usa.	560
La douche	2	X7	14	80 litres/usage	1 120

Avec l'exemple donné pour une famille de 4 personnes, le calcul donne 5 740 litres par semaine.

Par année, la consommation de cette famille atteint  $5\ 740 \times 52$  ou 298 480 litres ou  $298\ 480 \times 0.21998 = 65\ 660$  gallons par année.

Étonnant n'est-ce pas ? Pour beaucoup de familles, il faudrait ajouter une consommation additionnelle pour l'arrosage du gazon, du jardin ou des fleurs, le lavage de l'entrée d'asphalte, le lavage de l'auto, etc. Vous pouvez compléter l'exercice en évaluant le nombre de minutes par jour, par semaine et par année que vous consacrez à ces activités. La consommation est évaluée à 10 litres par minute et gonflera appréciablement votre besoin d'eau. À titre d'exemple, l'utilisation du boyau d'arrosage seulement 60 minutes par jour durant l'été représentera une consommation additionnelle de 54 600 litres ou 12 011 gallons par année. Notre famille consommerait 78 000 gallons d'eau par année.

Comme conclusion, on peut certainement reconnaître que l'arrosage du gazon, le lavage de l'auto ou de l'entrée d'asphalte a un impact majeur sur la quantité d'eau consommée. Vous pouvez réduire le gaspillage d'eau si le gazon est entretenu de façon plus écologique: laisser les rognures comme engrais naturel, couper moins court, réduire l'apport d'engrais, etc.

Dans la maison, vous pouvez placer des briques dans le réservoir d'eau du cabinet d'aisance ou changer celui-ci pour un modèle moins gourmand. Vous pouvez également prendre des douches au lieu des bains. L'eau semble un bien inépuisable mais ce n'est pas le cas. Bientôt la plupart des villes installeront, si ce n'est pas déjà fait, des compteurs à eau et la facture vous parviendra. Si vous avez votre propre puits et un système d'épuration des eaux domestiques, attention à la surcharge sur vos installations. L'économie d'eau doit nous préoccuper tous.

Y. J.E. / 2001-01-10

# INDEX DES ANNONCEURS

Agents immobiliers .....	10	Dentistes/Denturologistes .....	26-40
Alimentation Boucheries .....	50	Éclateur de roc .....	16
Dépanneurs .....	12-28	Fleurs/Centre Jardin .....	6-12
Fruits et légumes .....	56	Fosse septique Installation .....	16-42-44
Fromagerie .....	28	Vidange .....	10-52
Grandes surfaces .....	32-58	Gaz propane .....	52
Traiteur .....	48-58	Golf .....	10
Aménagement paysager .....	6	Huile à chauffage/Essence .....	28
Antiquités .....	52	Imprimerie/Journal .....	68
Arpenteur-géomètre .....	34	Magasin grande surface .....	16-26-34
Assurances .....	1	Meubles et appareils électroménagers .....	56
Autos-Camions Débosselage .....	42-58	Notaire .....	28
(neuf et usagés) Lavage .....	58	Optométriste .....	32
Mécanique générale .....	34-48	Peinture/Décapage .....	58
Pièces .....	42-44	Pharmacie .....	16-30
Remorquage .....	42	Pompes à eau (filtration) .....	20-54
Vente/Service .....	24-52-54-58	Puits artésiens .....	54-64
Auvents (abris d'auto, bateau, nettoyage) .....	62	Quincailleries .....	2-20-26-72
Avocats .....	10	Réparation bateaux fibre de verre .....	42
Bar-danse-chansonnier .....	30	Réparation d'appareils ménagers (vente) .....	18-34
Caisse populaire .....	4	Restaurants/Café/Bar laitier .....	12-30-44-48
Camping .....	62	Salons Coiffure .....	10
Chaussures .....	54	Scies mécaniques, tondeuses, génératrices,	
Cinéma .....	24	Souffleurs à neige .....	18-32-50-64
Clinique Santé .....	16	Soudure/Forge .....	48-54
Conseillère beauté .....	16-18	Sports	
Construction Architecture/Plans .....	24-44	Articles plein air .....	26-48
Béton .....	24	Bateaux hors-bord .....	18-40-62-64
Construction/Rénovation .....	16-20-32-42-44-50	Bicyclettes .....	26-48
Couvre-plancher/Tapisserie .....	26-50	Entreposage bateaux, etc .....	18-40-64
Électricien .....	62	Hélices, pieds moteurs .....	18
Excavation/Terrassement .....	16-32-42-44	Location Canot-kayak .....	40
Gravier, pierre, sable, terre .....	16-32-42-44	Vêtements .....	48
Location d'outils .....	58	VTT .....	18-40-64
Matériaux .....	2-72	Tabagie/Comptoir Sears .....	34
Portes et fenêtres .....	2-40-72	Télévision, téléphones, antennes .....	64
Décoration .....	50	Vêtements/Mode .....	42-54-62
		Vétérinaire .....	20
		Ville Saint-Raymond .....	36-37

Conception, réalisation et impression par LES IMPRESSIONS BORGIA INC. • (418) 337-6871 • Téléc. (418) 337-7748 •  
borgia@megaquebec.net

Cueillette des textes par ANTOINE LACOURSIÈRE

*Merci aux auteurs des textes*

juin 2001

# ACTIVITÉS SOCIALES



Vous trouverez chez

**PRO** 

une multitude de solutions maison

**Avec le service !**

**DécoHabitat**

une boutique

Service complet de décoration

**NOUVEAU**

Décoration sur place

- ✓ Produits de piscine
- ✓ B.B.Q.
- ✓ Meubles de patio
- ✓ Réparation de vitres et moustiquaires
- ✓ Peinture SICO et CHÂTEAU
- ✓ Portes et fenêtres Laflamme et Melco
- ✓ Produits de parterre Permacon

**Les Trésors de Sophie**

ACCESSOIRES DÉCORATIFS

**Et tout ce qu'il vous faut pour vos rénovations**

**SERVICE DE LIVRAISON**

**Passez un bel été !**

**PRO**   
**Rénovation**

**PAULIN MOISAN INC.**

746, rue Saint-Joseph  
Saint-Raymond (Québec) G3L 1M5  
Tél. : (418) 337-2297  
Téléc. : (418) 337-8085

**40** ans  
Paulin Moisan inc.